



CNIA SAADA
Assurance

Rapport annuel 2012



CNIA SAADA Assurance place sa relation avec ses assurés au cœur de sa stratégie d'entreprise. Cette année, les efforts de chacun des collaborateurs et des agents généraux de la Compagnie ont permis un travail d'équipe remarquable. C'est à cette synergie des équipes au service du client que nous rendons hommage à travers les photos du rapport annuel 2012 réalisées par Henrik Sorensen, photographe international accompli. Les sculptures humaines représentées mettent en exergue partage, force, passion et excellence à l'image de la contribution du capital humain de CNIA SAADA Assurance à la satisfaction du client et aux réalisations de la Compagnie.

SOMMAIRE

Mot du Président Directeur Général	03
Groupe Saham	05
Un leader panafricain en pleine expansion	
CNIA SAADA Assurance	13
Une gouvernance moderne, une organisation réactive et souple	
Faits marquants	23
• Un secteur en pleine réforme	
• CNIA SAADA Assurance, N°1 de l'activité Non-Vie	
Valeurs et engagement citoyen	37
Une cohésion sociale animée par des valeurs fédératrices	
Rapport financier	41
Une assise financière solide	
Réseau CNIA SAADA Assurance	53
Le 1 ^{er} réseau national	



Le marché marocain de l'assurance a connu un fort dynamisme et de profondes mutations visant principalement à mieux prendre en compte les besoins des assurés et à améliorer la qualité de service. En 2012, le secteur représente un chiffre d'affaires de 26 milliards de dirhams, soit une hausse de 8,9%. Les assurances Vie et Capitalisation ont connu la plus forte croissance 14,5%, avec un chiffre d'affaires de 8,8 milliards de dirhams.

CNIA SAADA Assurance s'inscrit parfaitement dans cette tendance de dynamisme, d'amélioration continue et d'innovation.

2012 a été une année décisive pour la Compagnie qui a réussi à finaliser l'ère post-fusion avec succès. Aujourd'hui, la Compagnie est dirigée par une équipe managériale aux compétences complémentaires et à la volonté commune de hisser CNIA SAADA Assurance aux standards internationaux de l'assurance.

À l'image du Groupe Saham, leader panafricain de l'assurance, CNIA SAADA Assurance est aujourd'hui le N°1 de l'assurance Non-Vie au Maroc. La Compagnie a ainsi confirmé sa première position en assurance automobile et en complémentaire santé. La politique d'expansion du réseau a également porté ses fruits, tant au niveau commercial qu'en gain de proximité avec nos clients. CNIA SAADA Assurance possède le plus grand réseau national comptant près de 400 agences.

La qualité de nos produits et services, l'adéquation de nos offres packagées aux attentes de nos assurés, combinées au dynamisme de notre réseau, ont grandement contribué aux résultats positifs de cette année. Notre chiffre d'affaires, en hausse de 6,2%, a atteint 3,2 milliards de dirhams, ce qui porte notre part de marché à 12,4%. Le résultat net enregistré en 2012 s'élève à 263 millions de dirhams.

Pour accompagner le développement de notre activité, nous misons fortement sur l'innovation comme levier de notre stratégie commerciale. Conscients de l'apport des nouveautés pour la satisfaction de nos assurés, nous nous efforçons d'être en permanence créatifs et à leur écoute. Ainsi, le portail de CNIA SAADA Assurance, 1^{er} site transactionnel des assurances au Maroc, a été lancé pour permettre une plus grande accessibilité à nos solutions.

La Compagnie a également conçu cette année une application mobile, un service offrant aux assurés un accès en temps réel à leurs contrats et aux services d'assistance. L'intégration du digital impacte notre manière d'interagir avec nos clients. Nous gagnons en flexibilité dans la relation, nous diminuons les distances et augmentons notre efficacité. Par ailleurs, l'ouverture du cinquième Check Auto Express à Agadir souligne l'engagement de proximité de CNIA SAADA Assurance et sa volonté de délivrer à ses assurés un service optimisé dans des délais d'indemnisation automobile réduits.

Toutes ces belles réalisations sont autant de succès que j'attribue à l'engagement sans faille et aux efforts continus de nos collaborateurs. Ces hommes et ces femmes qui constituent notre force vive, partagent des valeurs communes et contribuent chaque jour à la réussite de notre Compagnie et à la satisfaction de nos clients.

CNIA SAADA Assurance, engagée dans plusieurs projets à dimension sociale, contribue à l'amélioration de son environnement en tant qu'acteur majeur du secteur des assurances au Maroc.

Enfin, bien avancés dans la réalisation de notre plan triennal 2011-2014, nous poursuivons notre stratégie de développement et continuons à œuvrer pour améliorer notre rentabilité et la relation avec nos assurés.

MOULAY HAFID ELALAMY
Président Directeur Général



Groupe Saham

Un leader panafricain en pleine expansion

Groupe Saham

La référence des métiers de service en Afrique et au Moyen-Orient

Groupe marocain fondé en 1995, Saham est un acteur de référence dans plusieurs secteurs d'activités et en particulier dans les métiers de service à forte valeur ajoutée : l'assurance, l'offshoring, la santé et l'immobilier. Depuis sa création, Saham connaît une croissance continue qui hisse le Groupe au rang de leader dans ses domaines de prédilection. En 2012, le Groupe a enregistré un chiffre d'affaires de 900 millions de dollars (7 753 milliards de dirhams) et emploie plus de 5 900 personnes en Afrique et au Moyen-Orient.

Visionnaire, le Groupe agit régulièrement en tant qu'incubateur dans des domaines à fort potentiel. Ainsi, il a été précurseur dans l'investissement en offshoring à la fin des années 90 et a également poursuivi sa position avant-gardiste en investissant récemment dans le domaine de la santé qui recèle un immense potentiel au Maroc, en Afrique et au Moyen-Orient. Le Groupe agit aussi comme développeur en se portant acquéreur de structures à optimiser (CNIA Assurance, les assurances Es Saada, Isaaq Assistance, etc.).

Animé par la volonté d'accompagner le développement qualitatif des secteurs dans lesquels il est acteur, le Groupe Saham construit des projets d'avenir pour les générations futures.

Dates clés

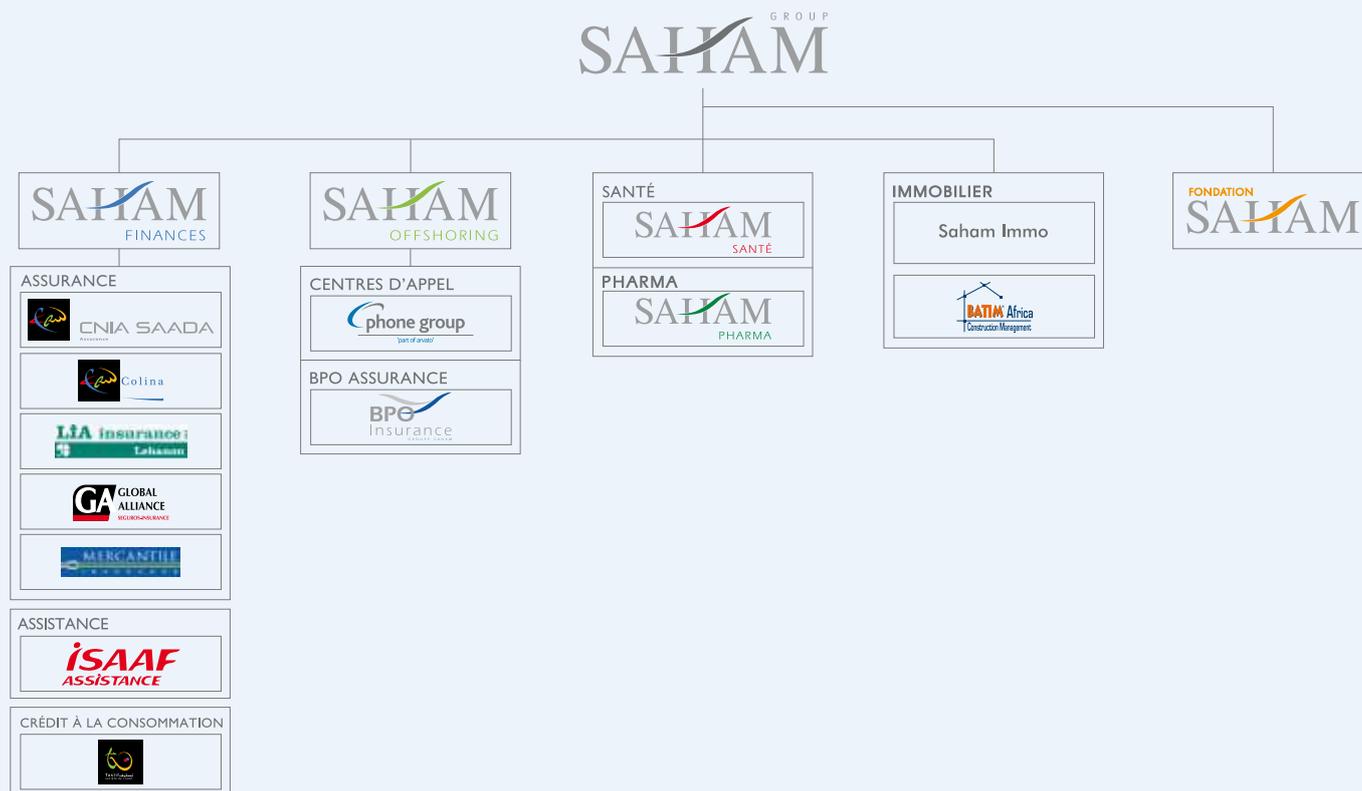
Depuis sa création, le Groupe Saham a procédé régulièrement à des acquisitions ciblées, renforçant ainsi sa présence sur le marché marocain et international.



Aujourd'hui, son activité s'organise en quatre pôles :

- Saham Finances, dédié aux métiers de la finance, notamment de l'assurance, de l'assistance et du crédit à la consommation ;
- Saham Offshoring, couvrant l'ensemble des activités de centres de contact, BPO et back-office assurance ;
- Saham Santé, visant le marché de l'industrie pharmaceutique et des soins de santé au Maroc, sur l'ensemble du territoire africain et au Moyen-Orient ;
- Saham Immobilier, qui développe une expertise importante dans le secteur à travers Saham Immobilier au Maroc et Batim Africa en Afrique.

Organisation du Groupe Saham



Des partenaires d'exception

Saham s'est entouré d'actionnaires et de partenaires de premier plan qui renforcent la stabilité du Groupe et lui apportent soutien et expérience internationale : Bertelsmann, Mondial Assistance, Sanam Holding, Abraaj Capital, Société Financière Internationale (SFI), FIPAR (Groupe CDG) et Kingdom Zephyr.

Avec l'ouverture du capital à la SFI, au Fonds Afrique Amérique Latine et Caraïbes (ALAC) et au Fonds Abraaj Capital, le Groupe a développé une assise financière solide pour la poursuite de sa stratégie de développement à l'international.

Des valeurs fortes partagées par l'ensemble des collaborateurs

Le Groupe Saham s'est construit autour de cinq valeurs fédératrices qui guident ses actions au quotidien : éthique, entrepreneuriat, solidarité, excellence et engagement.

Ainsi, performance et quête d'excellence animent les collaborateurs du Groupe qui visent à être les meilleurs dans leur domaine. Le développement de cet état d'esprit, source d'innovation et de progrès permanent, est appuyé par des moyens appropriés : mobilités internes, séminaires de formation, projets nouveaux, etc.

L'esprit d'entreprendre, fidèle à la vision du Groupe Saham, est encouragé par une organisation décentralisée qui permet une plus grande réactivité et efficacité. Les initiatives individuelles et les réussites collectives sont applaudies et chacun se voit confier des responsabilités importantes. L'équipe managériale du Groupe s'engage et se mobilise auprès de ses équipes afin de les faire réussir en les entraînant vers des objectifs ambitieux.

En vue de concrétiser ses valeurs et l'ensemble des principes fondamentaux qui l'animent dans la conduite de ses affaires, le Groupe Saham a élaboré son système de Valeurs Corporate. Dans un contexte de marché aussi évolutif, la Charte des Valeurs constitue un code éthique, un référentiel pour chacun des collaborateurs dans l'exercice de ses responsabilités au quotidien, et améliore la cohérence des pratiques au sein des sociétés du Groupe et dans tous les pays de présence.

Enfin, conscient des enjeux du développement durable, le Groupe Saham est fortement engagé dans une démarche de responsabilité sociale et ses actions s'inscrivent dans un projet de développement alliant performance économique et considération de l'intérêt général.

Fondation Saham, le progrès pour tous

Créée en 2008, la Fondation Saham a structuré sa mission selon deux axes :

- l'entrepreneuriat, à travers le soutien aux jeunes porteurs de projet ;
- la santé pour tous, en facilitant l'accès aux soins des populations défavorisées en région enclavée.

Après avoir initié de nombreux projets au Maroc, la Fondation développe progressivement son action dans les pays où le Groupe est implanté, en Afrique notamment. Pour mener à bien sa mission, la Fondation peut compter sur l'engagement des collaborateurs bénévoles du Groupe Saham, de plus en plus nombreux à se mobiliser chaque année.

L'entrepreneuriat, un levier de développement

La Fondation Saham aide les jeunes à prendre en main leur avenir en encourageant l'esprit d'initiative, l'entrepreneuriat, et l'épanouissement des talents.

À travers Sherpa Finance Club, la Fondation soutient des universitaires, des porteurs de projets et des structures d'incubation. Elle contribue à l'effort de promotion et au développement des structures d'incubation au Maroc par :

- l'accompagnement et le coaching des jeunes porteurs de projets ;
- le mentoring des jeunes entreprises innovantes.

Le coaching et l'accompagnement sont assurés par les ressources internes de Sherpa Finance Club de façon totalement gracieuse. La Fondation Saham encourage également les universités et écoles qui le souhaitent à mettre en place un master ou module en « Entrepreneuriat et création d'entreprises ». Sherpa Finance Club offre ainsi ses services, moyennant la signature d'un partenariat.

L'engagement Santé de la Fondation Saham

Le rôle de la Fondation Saham sur le volet Santé est de coordonner des équipes de professionnels médecins, de créer des partenariats synergiques et de mettre à la disposition des professionnels de la santé les moyens logistiques nécessaires à la réalisation de ses objectifs. De plus, la Fondation Saham permet d'élaborer, mettre en œuvre et suivre les actions visant à promouvoir la santé et l'éducation à la santé et à en mesurer l'efficacité.

Afin d'accomplir sa mission, la Fondation organise des Caravanes Médicales. Ces caravanes sont constituées d'une équipe médicale pluridisciplinaire, de pharmaciens et de collaborateurs bénévoles du Groupe Saham.



Équipe des bénévoles de la 1^{ère} caravane

Elles ont pour objectifs d'effectuer des consultations aux populations locales, de diagnostiquer les pathologies, de remettre à titre gracieux les traitements médicaux nécessaires à leur maladie, d'identifier les cas de chirurgie à prendre en charge, d'équiper les patients afin de leur apporter le confort nécessaire (lunettes de vue, prothèses auditives, fauteuils roulants...) et enfin de sensibiliser les enfants à l'hygiène bucco-dentaire.

Concours MHE, édition 2012

La Fondation a organisé en 2012 un concours destiné aux jeunes entrepreneurs couvrant toutes les régions du Royaume.

Ainsi, de jeunes porteurs de projets, qui s'étaient lancés dans la création d'entreprise ou qui étaient en phase de réflexion pour le faire, ont pu participer à la 1^{ère} édition du « Concours MHE ». Un Comité a recueilli les projets de plus de cinquante candidats qui ont démontré leur esprit d'entreprendre et le goût pour l'aventure et la prise de risque. Les quatre critères d'éligibilité définis par le Comité sont : la création d'emplois, la qualité et la globalité du projet, la rentabilité et l'impact socio-économique du projet sur son environnement.

Le 28 novembre 2012, la cérémonie d'annonce des gagnants et la remise des prix s'est déroulée au siège du Groupe Saham en présence des membres du comité de sélection et du Président Moulay Hafid Elalamy.

Les cinq lauréats du concours ont remporté respectivement les prix suivants :

- 1^{er} projet : un chèque de 100 000 dirhams
- 2^{ème} projet : un chèque de 70 000 dirhams
- 3^{ème} projet : un chèque de 50 000 dirhams
- 4^{ème} et 5^{ème} projets : des chèques de 30 000 dirhams

Par ailleurs, les quatre derniers projets finalistes ont reçu un chèque de 10 000 dirhams chacun. Ils ont également bénéficié d'un coaching personnalisé par une équipe d'experts, d'un accompagnement et d'un suivi dans la

réalisation de leur business plan et de l'accompagnement dans la création et le démarrage de leur entreprise. La formation a été assurée par les ressources internes du Club de façon totalement gratuite.



Gagnants du concours MHE édition 2012

Saham Finances

L'assurance et l'assistance au cœur de son activité



- COLINA en 2012, 1^{er} assureur de la zone africaine CIMA (Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance), 13 pays, 195 millions de dollars de primes brutes.
- GLOBAL ALLIANCE SEGUROS ANGOLA en 2012, 3^{ème} acteur du secteur avec un quart du marché angolais des assurances hors pétrole, 164 millions de dollars de primes brutes.
- LIA INSURANCE, 3^{ème} compagnie du Liban en termes de rentabilité, 48 millions de dollars de primes brutes.

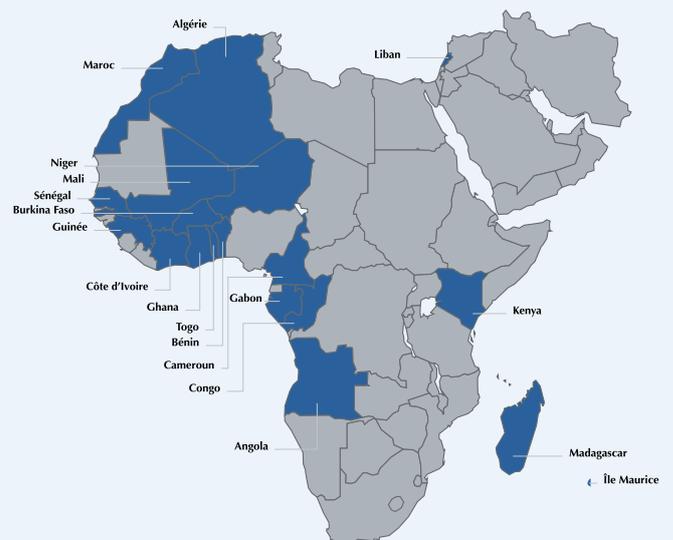
Leader de la région en assurance et en assistance, Saham Finances contribue pleinement à l'expansion nationale et internationale du Groupe grâce au potentiel important de croissance organique, aux filiales créées dans de nouveaux pays, aux parts de marché susceptibles d'être conquises, à l'expérience d'acquisitions réussies et aux perspectives prometteuses de rachats futurs.

Suite à l'acquisition en 2010 du Groupe Colina, en 2012 de Global Alliance Seguros Angola et de LIA Insurance et en 2013 de Mercantile Insurance, Saham Finances est présent dans 19 pays à travers 34 filiales. Il consolide ainsi sa position de premier Groupe d'Assurance Panafricain (hors Afrique du Sud).

Aujourd'hui, le Maroc représente 57% des primes d'assurance du pôle et à terme, Saham Finances ambitionne d'atteindre ce chiffre pour le marché africain.

Avec l'acquisition à 81% de LIA Insurance, acteur libanais de premier plan dans le secteur des assurances et filiale de Bank Audi, premier réseau de bancassurance régional, Saham Finances a élargi ses perspectives de croissance au Moyen-Orient.

Une présence marquée dans 19 pays à travers 34 filiales



Le « TPA » SANTÉ (Third Party Administrator), un outil de gestion stratégique

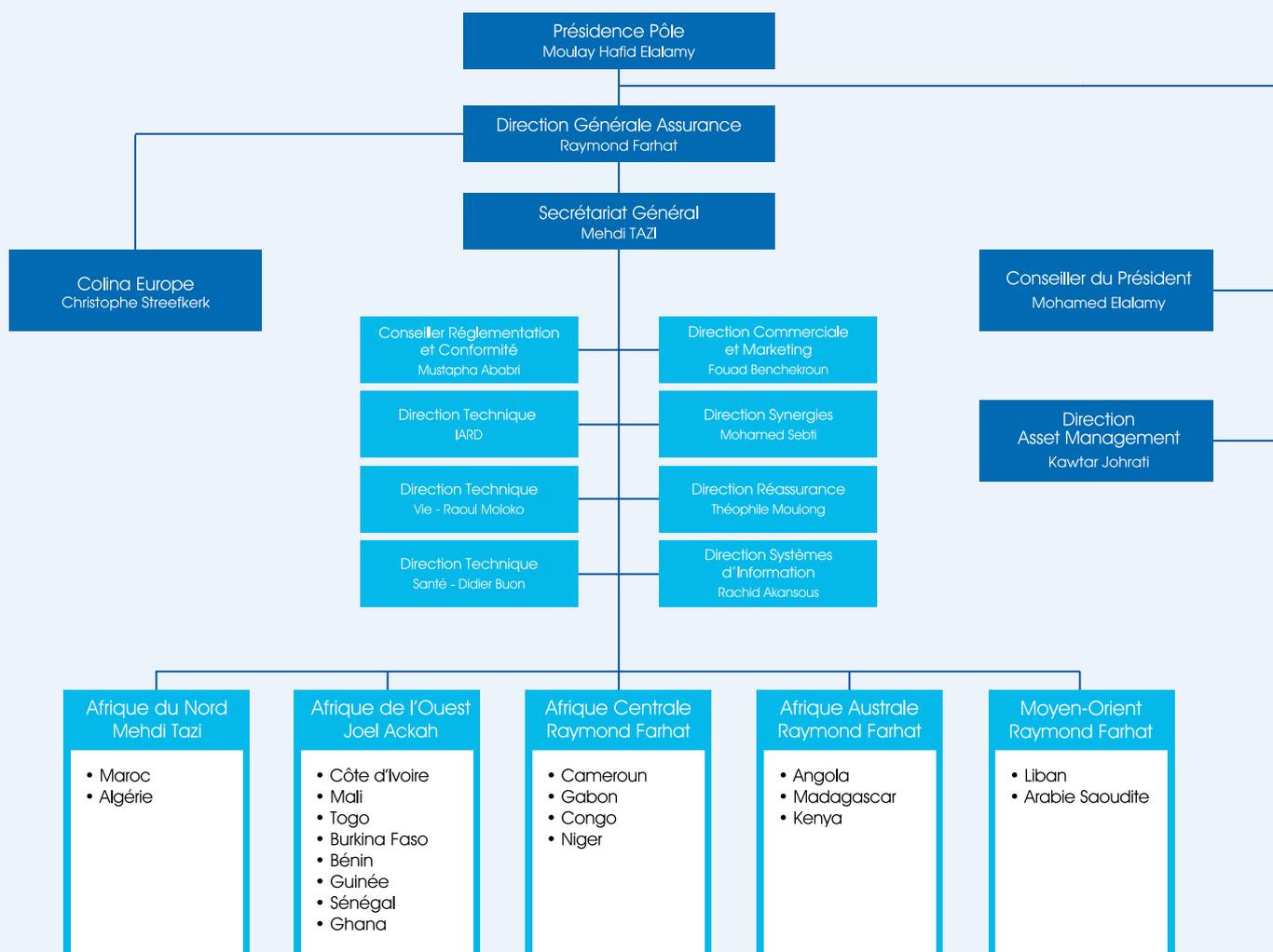
En 2012, Saham Finances s'est lancé dans la tierce gérance, une première au Maroc.

Ce nouvel outil, appelé aussi Third Party Administrator ou TPA, a été mis en place afin d'optimiser la gestion des frais de santé et de renforcer l'expertise de Saham Finances dans le domaine. De plus, il permettra de personnaliser la prise en charge du patient pour la rendre plus humaine et plus pragmatique par le biais de solutions innovantes toujours plus performantes.

Ainsi, des accords de partenariats avec des prestataires agréés choisis pour leurs compétences médicales et pour la transparence de leur pratique financière ont été conclus. Les patients assurés pourront être pris en charge en « tiers payant » dans les réseaux de soins interconnectés dans tous les pays où le Groupe Saham est présent.

En parallèle, une politique tarifaire accessible à une plus grande partie de la population par une gestion rigoureuse des dépenses est à l'étude.

Organisation de Saham Finances



La part de l'activité du Groupe à l'international croîtra encore dans les années à venir. Pour accompagner cette évolution, les filiales de Saham Finances ont été structurées par proximité, langue et contexte réglementaire autour de 5 zones géographiques : Maghreb, Afrique de l'Ouest, Afrique Centrale, Afrique Australe, Afrique de l'Est et Moyen-Orient.

Afin d'assurer un alignement des procédures dans les filiales du Groupe, l'organisation de Saham Finances inclut également une direction Asset Management, une direction Réassurance, un bureau de représentation situé à Paris et des directions centrales qui gèrent transversalement les services supports destinés aux filiales.



CNIA SAADA Assurance

Une gouvernance moderne,
une organisation réactive et souple

Une gouvernance moderne

La gouvernance de la Compagnie reste fidèle à une approche managériale participative afin d'assurer transparence et équilibre des pouvoirs.

Elle s'articule autour d'un Conseil d'Administration et de plusieurs comités aux fonctions spécifiques. Réunis à une fréquence régulière, ces comités sont composés des représentants des fonctions de l'entreprise (stratégie, opérationnel) et des directeurs des entités concernées. Ils veillent au respect des procédures, à l'analyse et à la prise de décisions sur la base d'outils de pilotage.



1. Conseil d'Administration

Sa mission consiste principalement à déterminer les orientations stratégiques de la Compagnie et à veiller à leur mise en œuvre.

Le Conseil d'Administration comprend 11 administrateurs dont 6 non-dirigeants :

- Moulay Hafid Elalamy, Président Dirigeant
- Ghita Lahlou, Administrateur Non-Dirigeant
- Raymond Farhat, Administrateur Dirigeant
- Mohamed Elalamy, Administrateur Dirigeant
- Saïd Alj, Administrateur Non-Dirigeant
- Kofi Bucknor, Administrateur Non-Dirigeant
- Alain Demissy, Administrateur Non-Dirigeant
- Alberto Rossetti, Administrateur Non-Dirigeant
- Mohamed Berrada, Administrateur Non-Dirigeant
- Saham S.A., représentée par Moulay Hafid Elalamy
- Saham Finances, représentée par Raymond Farhat



De gauche à droite : Alain Demissy • Mohamed Elalamy • Alberto Rossetti • Moulay Hafid Elalamy • Mohamed Berrada • Saïd Alj • Raymond Farhat • Kofi Bucknor • Ghita Lahlou

2. Comités de Gouvernance

• Comité stratégique

Il assiste le Conseil d'Administration dans la définition des orientations de l'activité du Groupe et leurs déclinaisons à travers la gouvernance, la politique et la prise de décisions. Le comité stratégique est le garant de la bonne application de la gouvernance et de sa modification.

Il est responsable des arbitrages de derniers niveaux et de l'amélioration de la performance de la Compagnie, mais également de l'approbation annuelle de la politique de souscription, de la stratégie d'investissement, du suivi de sa mise en œuvre, et enfin de la politique de gestion du risque de contrepartie lié aux intermédiaires et aux assurés.



• Comité d'audit

La mission principale de cet organe interne est d'assister le Conseil d'Administration dans son rôle de surveillance du processus de reporting financier et du système de contrôle interne.

Ainsi, ce comité examine les états financiers, analyse les méthodes d'estimation et d'évaluation de l'actif et du passif, ainsi que les conclusions des audits internes et externes. Il estime la performance des auditeurs externes et émet un avis concernant leur nomination ou leur révocation. C'est aussi ce comité qui évalue la qualité du contrôle interne et assure l'indépendance de l'audit interne. Il vérifie et approuve le plan annuel d'audit interne et garantit la conformité aux lois, aux réglementations et au code de conduite. Par ailleurs, le comité initie et supervise des investigations spéciales, le cas échéant.

Enfin, il établit régulièrement des rapports destinés au Conseil d'Administration portant sur les activités du comité, les principaux problèmes et risques significatifs relevés et les recommandations correspondantes.

3. Comités Opérationnels

• Comité exécutif

Il développe et met en œuvre l'ensemble des activités de la stratégie de CNIA SAADA Assurance. Il pilote l'adaptation et la réorganisation de la stratégie, les prises de décisions opérationnelles ainsi que le suivi des activités de la Compagnie (pilotage financier). Le comité exécutif comprend 7 membres :

- Mehdi Tazi, Directeur Général
- Youssef Benabdallah, Directeur Général Adjoint en charge du pôle Développement du Marché des Entreprises
- Driss Benchaffai, Directeur Général Adjoint en charge du pôle Support et Finances
- Fouad Benchekroun, Directeur Général Adjoint en charge du pôle Grands Comptes
- Abdelwahab Elaissaoui, Directeur Général Adjoint en charge du pôle Actuariat et Réassurance
- Souad Naciri, Directrice Générale Adjointe en charge du pôle Qualité, Surveillance du portefeuille et Contrôle interne
- Gilbert Nasarre, Directeur Général Adjoint en charge du pôle Développement des Marchés des Particuliers et des Professionnels



De gauche à droite : Driss Benchaffai • Mehdi Tazi • Abdelwahab Elaissaoui • Souad Naciri • Youssef Benabdallah • Gilbert Nasarre
Fouad Benchekroun

• Comité de management

Sa mission consiste à implémenter la stratégie et à coordonner l'ensemble des décisions concernant la Compagnie. Ce comité explique la stratégie et les orientations choisies et gère leurs mises en œuvre.

Il présente des reportings financiers et échange sur les sujets opérationnels. Il veille également à la mise en place des actions définies.

• Comité de renouvellement

Ce comité définit des objectifs de renouvellement validés par le comité de souscription et assure le suivi des réalisations y afférentes. Il communique formellement les exclusions aux souscripteurs et au réseau. Il garantit l'unification de la démarche de la Compagnie en coordonnant les réponses à donner à une consultation ou à un appel d'offre. Pour accroître sa réactivité, il surveille le comportement du marché (agressivité, entente) et échange des informations sur les clients, l'environnement des entreprises, le marché, les intermédiaires.

Ce comité définit également les responsabilités, les actions à mener, ainsi que la liste des prospects, clients et intermédiaires. Il effectue le reporting des flux des consultations, des résiliations, des réalisations et des renouvellements conformément aux objectifs définis par la Direction Générale.

• Comité de surveillance / sinistralité

Ce comité met en synergie l'ensemble des décisions liées à la surveillance du portefeuille et à la bonne gestion des risques. Il définit les seuils de rentabilité et analyse la sinistralité par branche, contrat, client et point de vente. Il valide les actions correctives.

• Comité organisation et systèmes d'information

Ce comité contrôle les indicateurs de performance et de qualité des SI et des informations. Il détermine les investissements SI et présente l'état d'avancement des différents projets. Il définit et contrôle le portefeuille de maintenance propre à chaque entité. Il met en place des indicateurs de performance en termes d'engagement de niveau de service SLA (Service Level Agreement). Il effectue la revue du portefeuille et des indicateurs SI. C'est aussi ce comité qui pilote l'organisation du process.

• Comité de placement

Ce comité définit la stratégie d'investissement de la Compagnie et assure le suivi opérationnel de sa mise en œuvre. Il arbitre la stratégie d'investissement et présente les tendances du marché. Il gère également les demandes de validation des autorités, les limites en matière de placement et les éventuels dépassements.

Il veille aussi à la mise en application de la politique de placement en opérant une analyse mensuelle de la structure du portefeuille, du rendement, de l'exposition sectorielle et de la concentration par émetteur.

• Comité de réassurance

Ce comité définit le plan de réassurance de la Compagnie et assure le suivi du risque de contrepartie lié aux réassureurs. Il valide les critères de sélection des réassureurs, approuve le programme de réassurance et effectue sa mise en place. Il évalue la performance du plan de réassurance sur le semestre ou l'année écoulée. Il valide les cotations et acte les coûts de réassurance.

• Comité de recouvrement

Il définit la politique de gestion du risque de contrepartie lié aux intermédiaires et aux assurés et opère le suivi de sa mise en œuvre.

Il approuve les délais de recouvrement et assure le suivi de l'exposition au risque de contrepartie. Il décide des mises en contentieux et gère la black list.

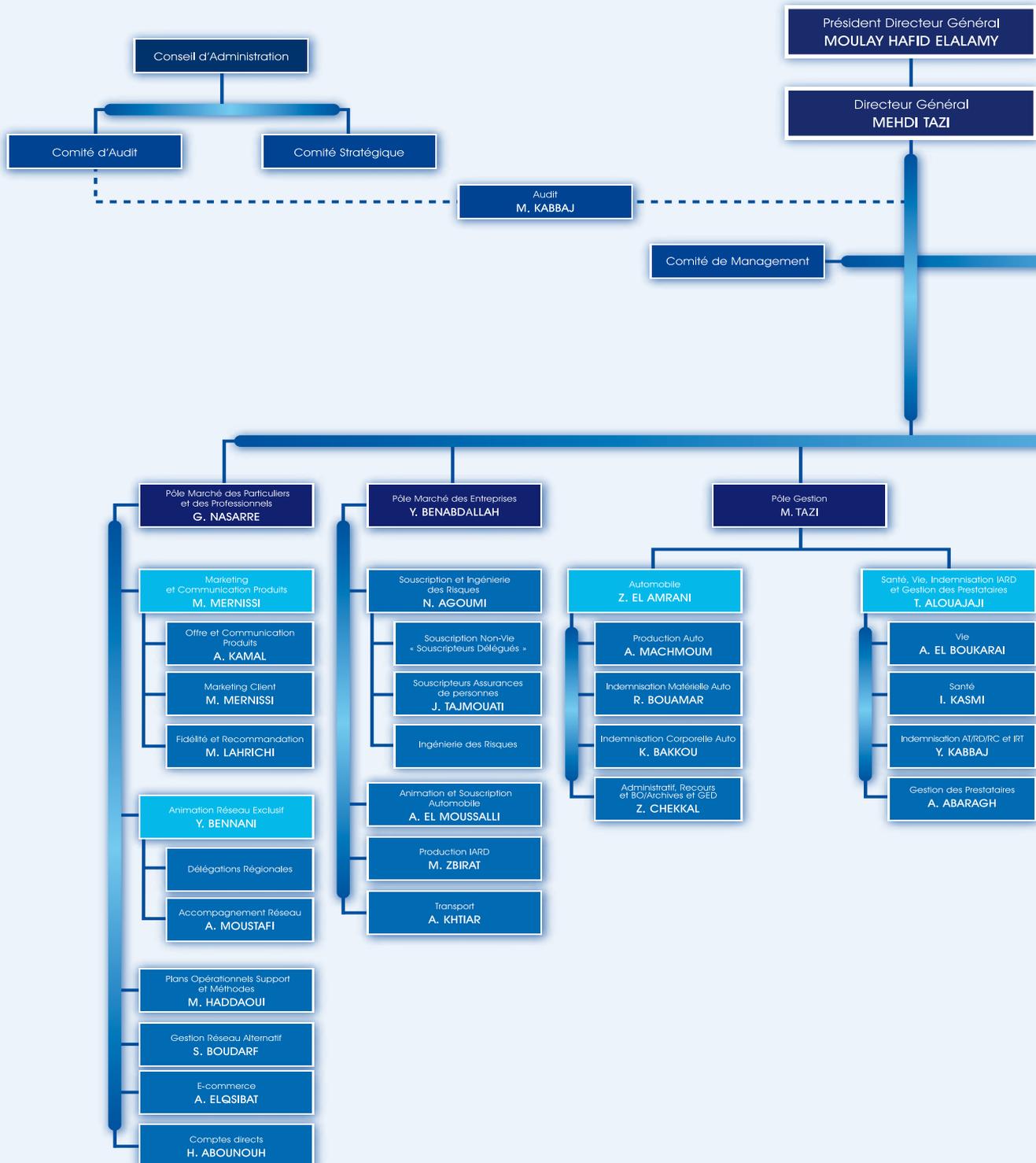
• Comités de revue du chiffre d'affaires et du réseau exclusif des courtiers

Ils étudient les réalisations et pilotent le chiffre d'affaires en définissant les actions à mener et les clients à prospecter. Ils discutent les réalisations détaillées, en termes de primes émises du réseau exclusif et des courtiers du mois N, et procèdent à la comparaison du réalisé par rapport au budget. Si nécessaire, ils émettent la liste des actions correctives. Ils listent également des pistes commerciales à emprunter et les contrats importants à prospecter.

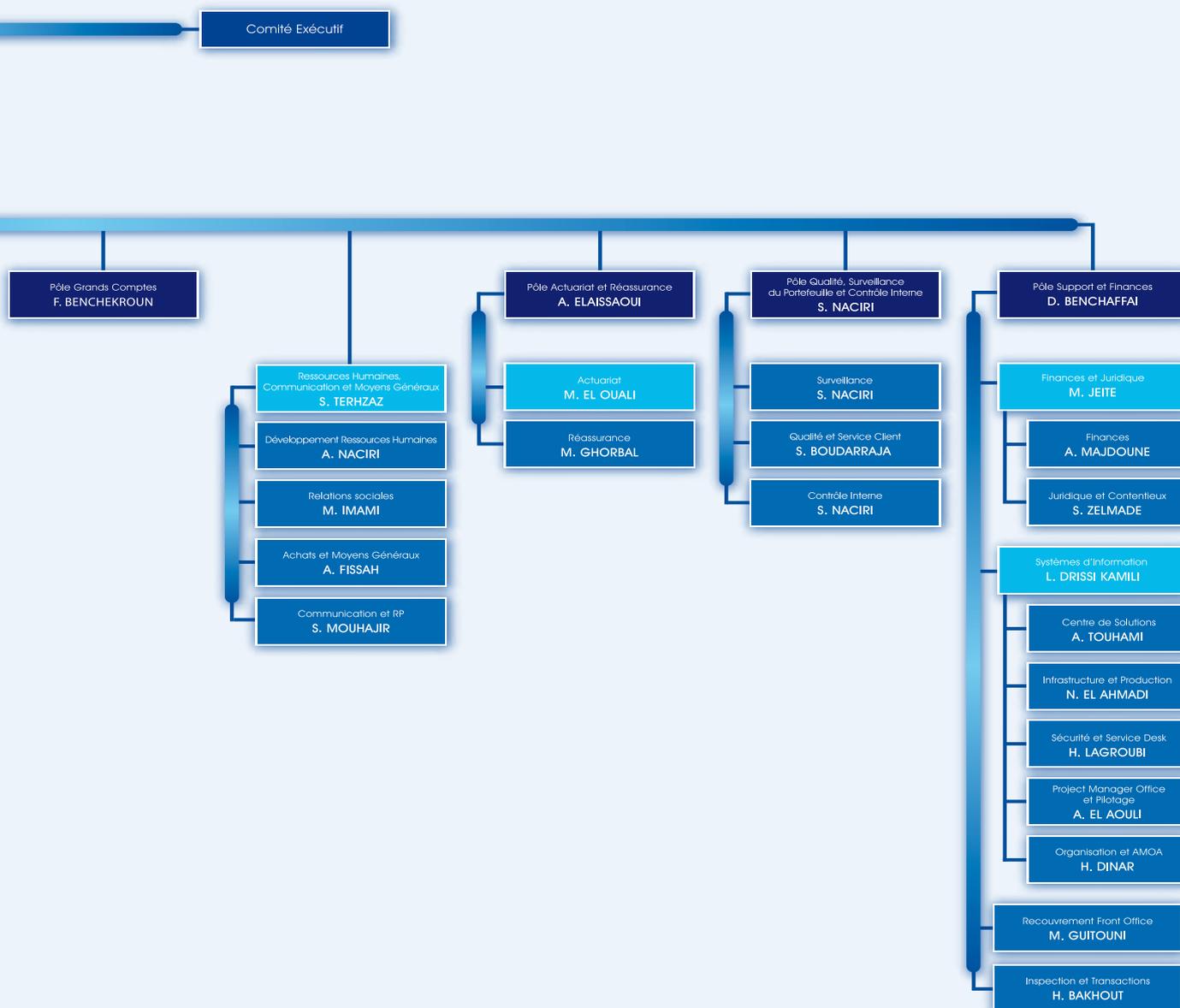
Organigramme

La structure organisationnelle de la Compagnie a été reconfigurée pour mieux répondre aux attentes de ses clients. Sept pôles sont directement rattachés à la Direction Générale de la Compagnie :

- Marchés des particuliers et des professionnels
- Marché des entreprises
- Grands comptes
- Gestion
- Actuariat et réassurance
- Qualité, surveillance du portefeuille et contrôle interne
- Support et finances



En juin 2012, le pôle Grands Comptes a été créé afin d'assurer le développement et le suivi des contrats passés avec les grandes entreprises, les institutions, les fondations et les ministères.



Une organisation optimisée

Une organisation commerciale plus proche, plus réactive

CNIA SAADA Assurance accorde une place prépondérante à la qualité de service et à la satisfaction de sa clientèle. De ce fait, la stratégie commerciale de la Compagnie privilégie la réactivité et la proximité et œuvre à améliorer constamment ses propres standards de qualité. Ainsi, la Compagnie s'est dotée de nouveaux process et d'une réorganisation des équipes afin de renforcer la collaboration avec son réseau d'agents et de courtiers dans le respect des valeurs fondamentales de CNIA SAADA Assurance.

Une structure de gestion d'actifs dédiée

CNIA SAADA Asset Management (CSAM) a été créée en 2011 suite à la filialisation de l'activité gestion d'actifs de CNIA SAADA Assurance. Formée d'une équipe pluridisciplinaire de 17 personnes, cette entité s'organise autour de trois activités complémentaires : gestion d'actifs financiers, middle-office et trésorerie, et gestion d'actifs immobiliers. Ainsi, allocation d'actifs, montage et ingénierie financière, structuration et financement, négociation et implémentation sont dorénavant pris en charge par cette filiale.

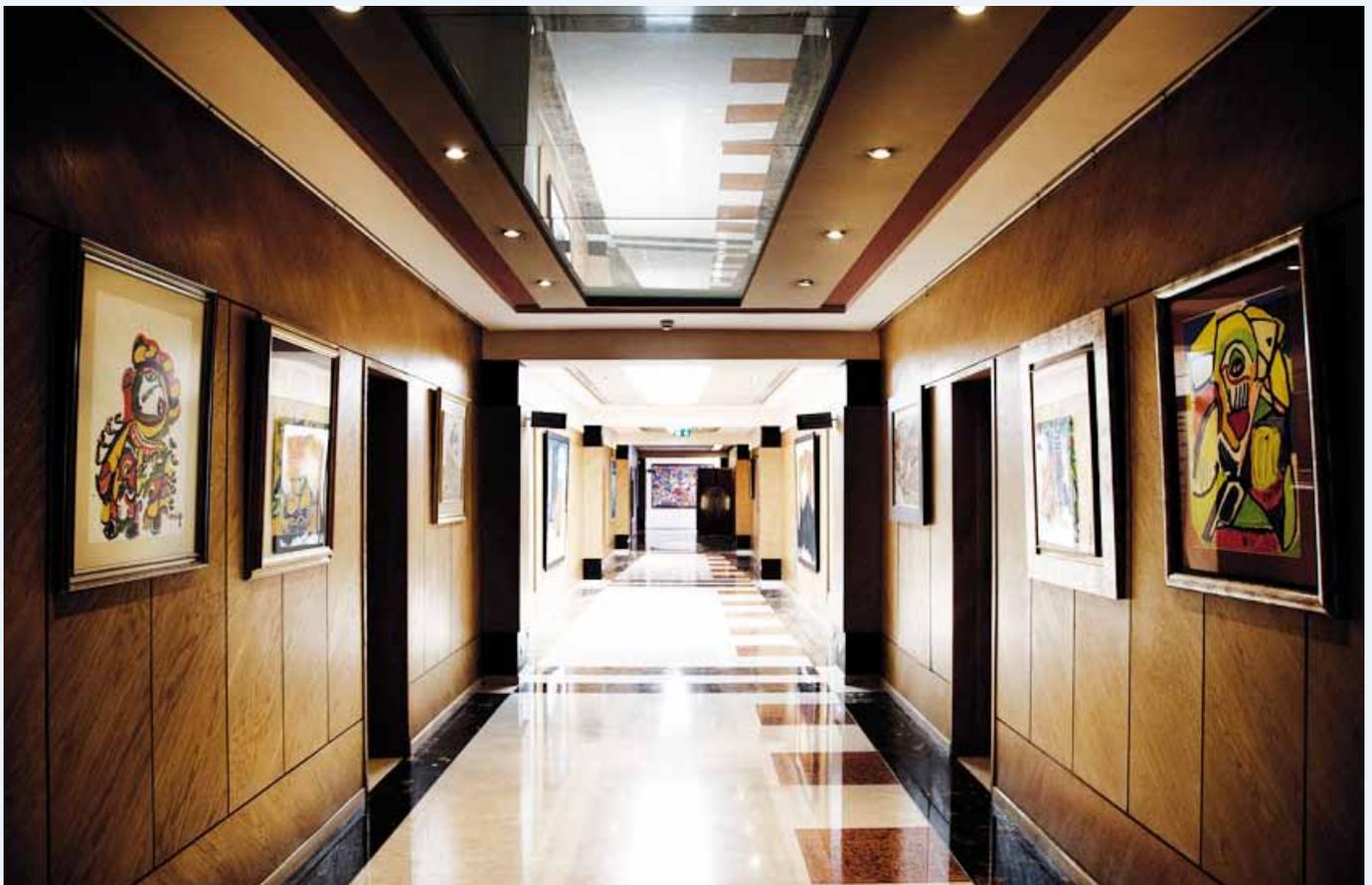
La création de CSAM ouvre des leviers de croissance importants et s'appuie sur de nouvelles compétences porteuses aussi bien pour la Compagnie que pour le Groupe.

Aujourd'hui, CNIA SAADA Asset Management gère près de 12 milliards d'actifs pour en tirer le meilleur rendement possible en fonction du risque choisi et des politiques d'investissement définies en interne.

À terme, l'expérience et le savoir-faire de l'équipe CSAM profiteront également aux actifs du Groupe Saham.

Une synergie RH avec l'ensemble des filiales de Saham Finances

Suite à l'acquisition par Saham Finances du Groupe Colina, de Global Alliance Seguros Angola, Mercantile Insurance et LIA Insurance, de nombreuses synergies opérationnelles ont été initiées entre les ressources humaines de CNIA SAADA Assurance et les filiales de Saham Finances. Elles permettent d'unifier le fonctionnement et les offres dans l'ensemble des filiales du pôle Assurance du Groupe Saham.





Faits marquants

- Un secteur en pleine réforme
- CNIA SAADA Assurance, N°1 de l'activité Non-Vie

Un secteur en pleine réforme

1. Un marché en croissance, un avenir prometteur

Le secteur marocain de l'assurance bénéficie d'une croissance confortable depuis plusieurs années. D'après le rapport numéro 3/2012 du réassureur Swiss Re, en 2011, le Maroc est à la 53^{ème} place mondiale, au 2^{ème} rang en Afrique après l'Afrique de Sud et à la 3^{ème} place dans le monde arabe après les Emirats Arabes Unis et l'Arabie Saoudite. En 2012, le chiffre d'affaires global des primes émises est de 26 milliards de dirhams contre 23,9 milliards de dirhams en 2011, soit une progression de 8,9%.

Les assurances Vie et Capitalisation ont connu la plus forte croissance de 14,5% avec un chiffre d'affaires de 8,8 milliards de dirhams. Mais ce sont les assurances Non-Vie qui dominent avec un volume des primes émises de 17,2 milliards de dirhams, soit une progression identique à 2011 de 6,3%.

Notons que les branches « Vie et Capitalisation » et « Automobile », respectivement 33,7% et 30,8% de parts de marché, totalisent à elles seules 65% du chiffre d'affaires.

Cependant, l'assurance automobile, 2^{ème} en termes de contribution dans le chiffre d'affaires global, a connu un taux de croissance moins élevé que la moyenne de 6,5% contre 8,92% et a vu sa part diminuer de 31,52% en 2011 à 30,82% en 2012.

L'analyse des émissions par branche montre que pour l'assurance Vie et Capitalisation ce sont les assurances individuelles qui enregistrent le chiffre d'affaires le plus élevé avec 5,6 millions de dirhams, soit 64% et une progression de 21% par rapport à l'an dernier.

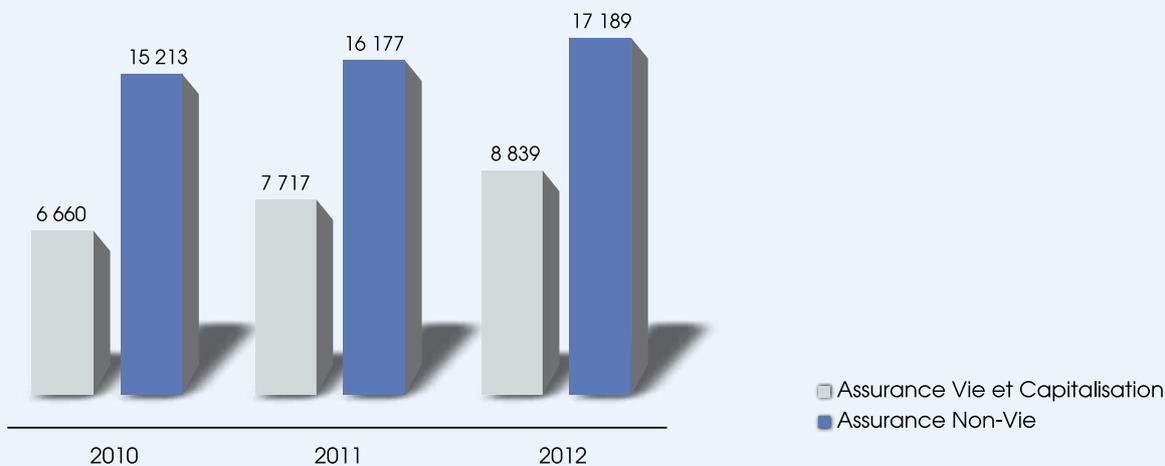
Pour la branche Non-Vie, ce sont les assurances obligatoires qui enregistrent le plus d'émissions, notamment l'automobile 47%, les accidents du travail et maladies professionnelles 12% et l'incendie 7,2%.

L'analyse des émissions par entreprise montre qu'en 2012, CNIA SAADA Assurance détient 12,4% de parts de marché avec 3,2 milliards de dirhams de primes émises (soit une évolution de ses primes de 6,2%). La Compagnie est N°1 en assurances Non-Vie (y compris les acceptations en réassurance) avec un chiffre d'affaires de 2 772,4 millions de dirhams, soit une part de marché de 16% et une évolution de 8% par rapport à 2011.

Ainsi, les performances réalisées en 2012 viennent confirmer la tendance croissante du secteur ces dernières années et présagent d'un avenir prometteur.

Dans ce sens, les 72 mesures du contrat-programme qui portent notamment sur la valorisation de la profession, l'augmentation du taux de pénétration de l'assurance dans le tissu économique et social, l'encouragement de l'épargne longue, l'amélioration du service rendu aux assurés et le renforcement du secteur en tant que levier du développement économique, social et financier du Maroc font partie des dernières impulsions de fond données au secteur pour atteindre ces objectifs.

Tendances du marché de l'assurance (Primes émises en MDH)



Source : Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance (FMSAR)

Primes émises par entreprise d'assurances - Exercice 2012 (en MDH)

Assurances Vie et Non-Vie	2010	2011	2012	Évolution (en %)	Part marché
Atlanta	1 189,2	1 211,0	1 331,6	10,0%	5,1%
Axa Assistance Maroc	29,9	36,3	47,4	30,7%	0,2%
Axa Assurance Maroc	2 984,5	3 273,9	3 482,1	6,4%	13,4%
CAT	662,3	662,2	657,1	-0,8%	2,5%
CNIA SAADA Assurance	2 973,7	3 038,0	3 227,4	6,2%	12,4%
Euler Hermes ACMAR	55,4	82,3	73,5	-10,7%	0,3%
ISAAF Assistance	297,5	308,7	297,3	-3,7%	1,1%
MAMDA	405,8	554,9	628,9	13,3%	2,4%
Maroc Assistance Internationale	313,7	326,0	357,0	9,5%	1,4%
Marocaine Vie	918,9	1 010,6	1 080,7	6,9%	4,2%
MATU	215,8	215,2	214,1	-0,5%	0,8%
MCMA	747,7	1 165,9	1 233,4	5,8%	4,7%
RMA Watanya	4 448,5	4 378,6	5 085,1	16,1%	19,5%
Sanad	1 217,9	1 293,5	1 438,6	11,2%	5,5%
Wafa Assurance	4 498,5	5 280,0	5 728,0	8,5%	22,0%
Wafa lma Assistance	NS	6,6	65,1	886,0%	0,3%
Zurich	913,4	1 050,1	1 080,5	2,9%	4,2%
Total	21 872,8	23 893,9	26 027,7	8,9%	100,0%

Assurances Vie (y compris les acceptations en réassurance)	2010	2011	2012	Évolution (en %)	Part marché
Atlanta	87,4	106,0	149,3	40,9%	1,7%
Axa Assistance Maroc	-	-	-	-	-
Axa Assurance Maroc	603,3	727,7	790,5	8,6%	8,9%
CAT	-	-	-	-	-
CNIA SAADA Assurance	509,8	471,0	455,1	-3,4%	5,1%
Euler Hermes ACMAR	-	-	-	-	-
ISAAF Assistance	-	-	-	-	-
MAMDA	-	-	-	-	-
Maroc Assistance Internationale	-	-	-	-	-
Marocaine Vie	871,2	958,4	1 023,4	6,8%	11,6%
MATU	-	-	-	-	-
MCMA	382,7	771,7	825,3	6,9%	9,3%
RMA Watanya	1 849,1	1 740,9	2 345,7	34,7%	26,5%
Sanad	69,1	85,6	209,2	144,4%	2,4%
Wafa Assurance	2 261,0	2 828,5	3 019,5	6,8%	34,2%
Wafa lma Assistance	-	-	-	-	0,0%
Zurich	25,9	27,2	21,2	-22,0%	0,2%
Total	6 659,5	7 717,0	8 839,1	14,5%	100,0%

Assurances Non-Vie (y compris les acceptations en réassurance)	2010	2011	2012	Évolution (en %)	Part marché
Atlanta	1 101,8	1 105,0	1 182,3	7,0%	6,9%
Axa Assistance Maroc	29,9	36,3	47,4	30,7%	0,3%
Axa Assurance Maroc	2 381,3	2 546,3	2 691,6	5,7%	15,7%
CAT	662,3	662,2	657,1	-0,8%	3,8%
CNIA SAADA Assurance	2 464,0	2 567,0	2 772,4	8,0%	16,1%
Euler Hermes ACMAR	55,4	82,3	73,5	-10,7%	0,4%
ISAAF Assistance	297,5	308,7	297,3	-3,7%	1,7%
MAMDA	405,8	554,9	628,9	13,3%	3,7%
Maroc Assistance Internationale	313,7	326,0	357,0	9,5%	2,1%
Marocaine Vie	47,7	52,2	57,3	9,7%	0,3%
MATU	215,8	215,2	214,1	-0,5%	1,2%
MCMA	365,0	394,2	408,0	3,5%	2,4%
RMA Watanya	2 599,3	2 637,7	2 739,4	3,9%	15,9%
Sanad	1 148,8	1 207,9	1 229,4	1,8%	7,2%
Wafa Assurance	2 237,5	2 451,6	2 708,5	10,5%	15,8%
Wafa lma Assistance	NS	6,6	65,1	886,0%	0,4%
Zurich	887,5	1 022,9	1 059,3	3,6%	6,2%
Total	15 213,3	16 176,9	17 188,6	6,3%	100,0%

Source : Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance (FMSAR)

2. Un nouvel organe de contrôle

Ces dernières années, le secteur des assurances a réalisé de grands progrès dans sa volonté de moderniser son encadrement. En vue d'une plus grande convergence avec les normes et standards internationaux en matière de supervision, l'indépendance de son autorité de contrôle est devenue nécessaire.

En novembre 2012, le gouvernement a examiné et adopté le projet de loi 64-12 portant création de l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS), organisme qui remplace la Direction des Assurances et de la Prévoyance Sociale (DAPS). Ce projet de loi élargit les pouvoirs de l'Autorité de contrôle aux secteurs de la retraite et des mutuelles et lui confère une autonomie à l'instar de ce qui est en vigueur dans les pays les plus avancés. Il vise également à soumettre le secteur des retraites et de la prévoyance sociale au contrôle de cet organisme et au respect de règles prudentielles à même de garantir sa pérennité et ses équilibres actuariels.

3. Nouveautés réglementaires

- Un nouvel arrêté relatif aux règles de constitution, de présentation et d'évaluation des provisions techniques a été publié au Bulletin Officiel n° 6054 du 07 juin 2012 par le Ministère de l'Economie et des Finances. Il complète l'arrêté n° 1548.05 du 10 octobre 2005 et modifie les règles de dispersion et de limitations des actifs ainsi que les méthodes d'évaluation des actifs non cotés.
- Un nouvel arrêté sur la revalorisation des rentes relatives aux accidents de travail et maladies professionnelles a été publié au Bulletin Officiel n° 6092 du 18 octobre 2012 par le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Cet arrêté fixe le montant d'augmentation des rentes servies dans le cadre des accidents du travail et des maladies professionnelles.
- Un nouvel arrêté fixant les taxes alimentant les fonds du travail a été publié au Bulletin Officiel n° 6043 du 30 avril 2012 par le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Cet arrêté maintient le taux de contribution des employeurs assurés au fonds du travail à 8%. Ce taux s'applique aux primes « accidents du travail » émises du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012.

4. Nouveautés fiscales

- La Loi de Finances a institué, au titre de l'année 2012, une « contribution pour l'appui à la cohésion sociale » de 1,5% du résultat net 2011 pour les sociétés dont le bénéfice est compris entre 50 et 100 MDH et de 2,5% pour celles dont le bénéfice net est supérieur à 100 MDH.
- La Loi de Finances 2012 a étendu le bénéfice du délai de 8 ans institué par la Loi de Finances 2009 aux contrats d'assurance Retraite, Vie et Capitalisation souscrits avant le 1^{er} janvier 2009 (Article 262-11).
Auparavant, les dispositions de la Loi de Finances n° 40-08 ne concernaient que les contrats précités signés à compter du 1^{er} janvier 2009.

5. Nouvelle avancée en matière d'indemnisation

La Convention inter-compagnies d'Indemnisation Corporelle Automobile (CICA) a été signée lors du Comité Consultatif des Assurances réuni en mai 2012. Cette convention s'applique aux accidents de la circulation entraînant des préjudices corporels. La gestion du dossier sinistre s'effectuera désormais directement par l'assureur à condition que le préjudice corporel ne dépasse pas 10% d'incapacité physique. Ce nouveau service permettra d'accélérer l'indemnisation des victimes des accidents de la circulation et devra alléger les tribunaux d'environ 30% des dossiers contentieux automobiles.

La signature de cette convention, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013, traduit la volonté des assureurs marocains d'améliorer la qualité du service rendu aux assurés, un engagement de proximité consigné dans le contrat programme du secteur pour la période 2011-2015.

CNIA SAADA Assurance, N°1 de l'activité Non-Vie

« 2012 a été une année de consolidation pour CNIA SAADA Assurance qui est devenue le leader marocain de l'assurance Non-Vie avec 16% de parts de marché dans cette branche. Cette réalisation découle de notre principal axe stratégique qui est l'orientation client.

2012 a aussi été une année marquée par l'innovation et la concrétisation de chantiers commencés l'année précédente. Ainsi, en matière de qualité de service, la Compagnie a réussi à diminuer significativement les délais de traitement des dossiers maladies et automobiles.

Le positionnement de proximité de la Compagnie a également été honoré, 50 nouvelles agences ont été ouvertes portant à près de 400 le nombre de points de vente et confortant ainsi sa place de 1^{er} réseau national.

La Compagnie se démarque de nouveau en termes d'innovation en mettant en ligne le 1^{er} site transactionnel des assurances au Maroc et en lançant CNIA SAADA Mobile, une application pour smartphone.

Au niveau commercial, deux contrats très importants ont été signés. Le premier avec le Ministère de l'Intérieur et le second avec l'OCP pour les assurances santé de leurs employés. »

Mehdi Tazi
Directeur Général



1. Des chiffres révélateurs de la position de leader de la Compagnie

En 2012, CNIA SAADA Assurance a conservé sa place de 4^{ème} assureur du marché avec 3 227 millions de dirhams de primes émises, soit une progression de 6,2% par rapport à 2011, et une part de marché globale de 12,4%.

La majorité de ces émissions 70% sont réalisées par le réseau exclusif (agents et bureaux directs) et 30% par les courtiers.

Le chiffre d'affaires de l'activité Non-Vie s'établit à 2 772 MDH. En hausse de 8% par rapport à 2011, il confirme la stratégie commerciale sur le marché des particuliers, des professionnels et des entreprises et place la Compagnie en tête de file.

CNIA SAADA Assurance conforte sa position de numéro 1 de l'assurance automobile et en complémentaire santé. Elle est également la première compagnie d'assurance marocaine en transport aérien. Par ailleurs, les catégories automobile 54%, accidents du travail 9% et accidents corporels 21% représentent 84% du total Non-Vie.

Évolution du chiffre d'affaires (en MDH)



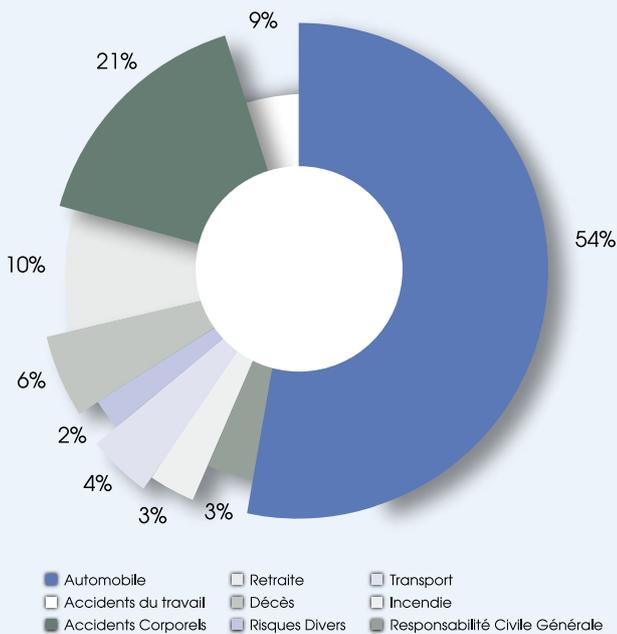
Source : CNIA SAADA Assurance

Évolution du chiffre d'affaires Non-Vie par branche



Source : Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance (FMSAR)

Répartition du chiffre d'affaires Non-Vie par branche en 2012

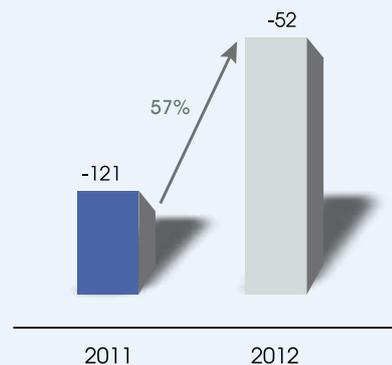


Le chiffre d'affaires de l'activité Non-Vie s'établit à 2 772 MDH, en hausse de 8% par rapport à 2011, confirmant la stratégie commerciale sur le marché des particuliers, des professionnels et des entreprises.

Source : CNIA SAADA Assurance

Pour la deuxième année consécutive, le résultat technique net de la Compagnie s'est amélioré en passant de (-121) MDH en 2011 à (-52) MDH en 2012, soit une hausse de 57%. Cette augmentation résulte des réformes menées par le management en termes de gestion des opérations d'assurance et de maîtrise des frais généraux.

Évolution du résultat technique net (en MDH)

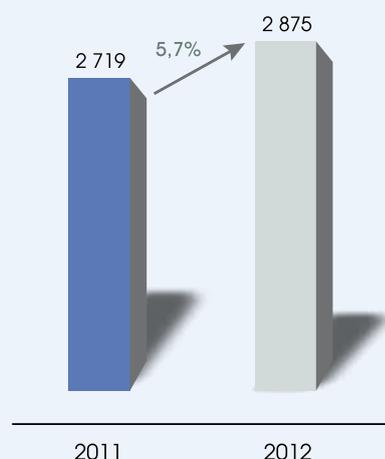


Par ailleurs, compte tenu de la contre-performance des marchés financiers pour la 3^{ème} année consécutive, le résultat financier est passé de 626 MDH en 2011 à 438 MDH en 2012.

En intégrant l'impôt sur les sociétés de 132 MDH, la Compagnie réalise un bénéfice net de 263 MDH en 2012 contre 353 MDH pour l'exercice précédent. Le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des capitaux propres est de 8% entre 2010 et 2012.

Pour la deuxième année consécutive, la Compagnie a également renforcé ses fonds propres. Ils s'élèvent désormais à 2 875 millions de dirhams contre 2 719 millions de dirhams en 2011, soit une augmentation de 5,7%. Par ailleurs, la marge de solvabilité s'établit à 153% en 2012 contre 150% l'année précédente. Cet indicateur témoigne de l'amélioration des fondamentaux de la Compagnie, ce qui a décidé le Conseil d'Administration à distribuer au titre de l'exercice 2012 un dividende égal au dividende 2011 de 26 dirhams par action, soit 41% du résultat net.

Évolution des fonds propres (en MDH)



Évolution du cours de CNIA SAADA Assurance



Coté à la Bourse de Casablanca depuis novembre 2010, le cours de l'action CNIA SAADA a enregistré un repli de (-8,8%) dans un contexte général baissier. Sur l'ensemble de l'année, le MASI a observé un recul de (-15,1%). Le titre de CNIA SAADA a terminé l'année à 1 140 dirhams.

2. Réalisations 2012

L'année 2012 a mis fin à l'ère post-fusion. Les process et méthodes de travail mis en place par la nouvelle équipe managériale ainsi que la mobilisation générale au service du client, l'engagement et la synergie du capital humain de CNIA SAADA Assurance ont permis à la Compagnie de belles réalisations pour l'année 2012.

2.1 Pôle Développement des Marchés des Particuliers et des Professionnels

« *L'engagement est le moteur de toute réussite.* »

Gilbert Nasarre
Directeur Général Adjoint en charge du pôle Développement des Marchés des Particuliers et des Professionnels

Le pôle Développement des Marchés des Particuliers et des Professionnels de CNIA SAADA Assurance est structuré autour des activités suivantes : le Marketing, le réseau exclusif, alternatif et sa fonction support, le Bureau Direct de la Compagnie, et le e-commerce.

Aussi, grâce à son réseau d'agents orienté vers le marché des particuliers et des professionnels, le pôle contribue fortement à la croissance de la Compagnie et génère près des deux tiers de son chiffre d'affaires.

En 2012, le réseau CNIA SAADA Assurance confirme sa place de leader au Maroc avec près de 400 agences et un renforcement de l'accompagnement des agents sur l'ensemble des volets relatifs à leur activité.

Fort d'un existant structuré, le pôle a consolidé le plan Marketing, en segmentant la clientèle et en établissant le plan d'activités commerciales national qui a connu des déclinaisons très opérationnelles dans les plans d'activités locaux (Business Model et Business plan par agence).

Le diagnostic de la performance opérationnelle du réseau a aussi permis de déterminer les priorités à retenir pour réduire la charge administrative et de gestion du réseau. Le Bureau Direct a vu ses missions enrichies en rapport avec un plan d'activités spécifique. Et l'entité e-commerce s'est mobilisée pour que CNIA SAADA conserve, voire accentue, son avance en matière d'innovation.

Afin de mieux soutenir le réseau et de confirmer l'engagement de la Compagnie auprès de ses agents, le pôle a renforcé significativement ses équipes d'animation et a créé, aux côtés des fonctions supports, une fonction permettant l'élaboration et le déploiement des plans opérationnels, notamment en matière de gestion.

Ainsi, le chiffre d'affaires réalisé par le pôle a connu une croissance de l'ordre de 10%, toutes branches confondues, et de 10,5% pour ce qui concerne l'automobile.

Enfin, en matière de communication, celle relative au Check Auto Express a marqué une évolution sensible vers la démonstration par la preuve de l'engagement de la Compagnie en matière de prestations de services.



CNIA SAADA Mobile, une application inédite

Dans l'esprit d'innovation continue qui la caractérise, CNIA SAADA Assurance s'est engagée à la conquête des médias digitaux avec le lancement d'une application pour les smartphones. CNIA SAADA Mobile permet aux clients de la Compagnie d'accéder à leur contrat d'assurance, d'appeler le service « sinistres » en cas d'accident, de contacter les agences CNIA SAADA Assurance et le service Check Auto Express, voire encore, d'entrer en relation avec les services de police ou de gendarmerie et ceux de l'assistance en cas de panne ou d'accident.



cniasaada.ma, le 1^{er} portail digital des assurances au Maroc

Internet et les nouvelles technologies mobiles ont introduit des changements majeurs dans le paysage de l'assurance. Il a donc fallu ajuster les modèles de communication, de distribution et de relation clients à ces nouveaux canaux de communication, l'objectif étant d'apporter à l'assuré une meilleure réponse à ses besoins, dans les meilleurs délais.

Consciente de l'importance de ces supports, CNIA SAADA Assurance a engagé des investissements soutenus dans la communication digitale et sur les réseaux sociaux afin de prendre le virage de la transformation digitale. CNIA SAADA Assurance est aujourd'hui la première compagnie d'assurances à proposer sur son site un volet transactionnel électronique complet, du devis en ligne à la livraison à domicile, assurant ainsi la dématérialisation du processus d'achat.

Devenu le 1^{er} portail digital des assurances au Maroc, avec un trafic en croissance permanente vers le site www.cniasaada.ma et avec près de 80 000 fans sur sa page Facebook, CNIA SAADA Assurance a sans équivoque fait un nouveau pas qualitatif dans son objectif de proximité.



2.2 Pôle Développement du Marché des Entreprises

« La proximité, l'écoute et la fidélisation de nos clients sont placées au cœur de notre démarche. »

Youssef Benabdallah
Directeur Général Adjoint en charge du pôle Développement du Marché des Entreprises

Le pôle Marché des Entreprises de CNIA SAADA Assurance comprend les activités suivantes : souscription, animation des courtiers, gestion transport et production IARD. Il a pour mission de pérenniser les contrats existants et d'acquérir de nouveaux clients dans des conditions rentables.

Le renouvellement 2012-2013 a connu un bilan très positif en amélioration de près de 100% avec un solde « affaires gagnées moins affaires perdues » estimé à plus de 100 millions de dirhams.

Les contrats avec l'OCP représentent une part significative de ces réalisations.

2.3 Pôle Grands Comptes

« 2012 a été une année riche en changements. Espérons que 2013 sera encore plus novatrice. »

Fouad Benchekroun
Directeur Général Adjoint en charge du pôle Grands Comptes

Créé en juin 2012, le pôle Grands Comptes de CNIA SAADA Assurance est en charge du développement des contrats avec les grandes entreprises, les institutions, les fondations et les ministères. Ce pôle représente près d'un tiers du chiffre d'affaires de la Compagnie, soit un milliard de dirhams. Il a pour défi de conclure des contrats avec des acteurs importants dont le processus de contractualisation est généralement long et exige de nombreuses négociations et une grande maîtrise du facteur temporel. Par ailleurs, grâce à la mise en place de l'assurance maladie complémentaire, ce pôle détient dans son portefeuille plus de 60% des fonctionnaires de l'État assurés dans le cadre des assurances communautaires.

La mise en place du contrat programme présente de belles perspectives de développement des assurances communautaires au Maroc. Pour la Compagnie, c'est un axe stratégique de développement qui génère un chiffre d'affaires conséquent et qu'elle compte poursuivre en continuant à innover en matière de produits, de distribution et de service.

2.4 Pôle Gestion

Le pôle Gestion comprend deux directions : une entité Automobile et une entité Santé, Vie, Indemnisation IARD et Gestion des prestataires.

La Direction Automobile

« Rester focalisé sur l'atteinte des objectifs et développer une vision collective pour pouvoir avancer ensemble en 2013. »

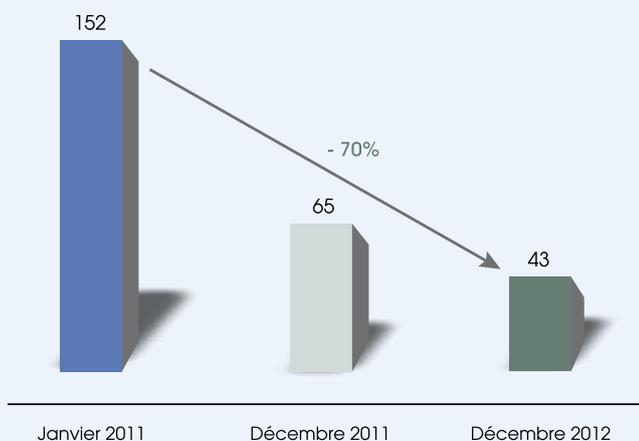
Zine El Abidine El Amrani
En charge de la Direction Automobile

La Direction Automobile gère les contrats Automobile et l'indemnisation des sinistres ayant occasionné des dommages matériels ou corporels. Elle est l'axe stratégique de la Compagnie, son levier de performance. En effet, CNIA SAADA Assurance est le N°1 de l'assurance automobile au Maroc.

En 2012, cette Direction a préparé la mise en place de la Convention d'Indemnisation Corporelle Automobile entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013 et qui permet, au même titre que la CID pour les dégâts matériels, d'indemniser les victimes du véhicule assuré directement et ainsi éviter la procédure judiciaire.

Cette Direction a aussi réussi à améliorer les délais dans la gestion des dossiers en optimisant et en simplifiant les processus. Aujourd'hui, les délais de règlement Auto Matériel de la Compagnie sont passés de 65 à 43 jours (hors Check Auto Express), soient les meilleurs du marché.

Délai d'indemnisation des sinistres auto matériels (hors CAE)



Source : CNIA SAADA Assurance

Pour établir une proximité accrue avec ses clients, CNIA SAADA Assurance a été la 1^{ère} compagnie d'assurance à avoir lancé des centres d'indemnisation rapide sous l'appellation « Check Auto Express » (CAE). Véritables leviers de différenciation, les CAE sont des arguments de vente à part entière pour le réseau d'agents de la Compagnie. En effet, le véhicule endommagé est expertisé sur place et l'assuré reçoit son chèque d'indemnisation au bout d'une heure trente au maximum.

Après le succès des CAE de Casablanca, Rabat, Fès et Marrakech, la Compagnie déploie ses efforts dans l'implantation de centres supplémentaires. En 2012, un cinquième CAE a été ouvert à Agadir.

Une nouvelle organisation et de nouveaux processus de traitement ont été mis en place afin de mieux gérer et suivre les dossiers corporels pendant leur cycle de vie aussi bien au niveau de la transaction que devant les tribunaux du Royaume.

La Direction a également réussi à améliorer le taux de performance relatif à la réduction des stocks en passant en revue toute la partie administrative, et à réduire le stock des dossiers BNEJ à 472 dossiers fin 2012 par rapport à 1111 dossiers en 2011.

La Direction Santé, Vie, Indemnisation IARD et Gestion des prestataires

« Les clients sont devenus de véritables partenaires qui participent activement à la consolidation de notre position de premier assureur santé privé marocain, à travers leur confiance, leur force de proposition et leurs exigences ! Ils nous aident et nous challengent. »

Tarek Alouajaji
Chargé de la Direction Santé, Vie, indemnisation IARD et Gestion des prestataires

Cette entité veille à la prise en charge des assurés dans le respect des meilleurs standards. Actuellement N°1 en assurance santé complémentaire sur le marché marocain, CNIA SAADA Assurance doit réussir à maintenir cette position dans un marché concurrentiel en constante mutation. Défi de taille qu'elle ne peut réaliser que si tous ses collaborateurs travaillent en synergie.

En 2012, cette Direction a revu ses process et réorganisé ses équipes afin d'optimiser ses délais de paiement et mieux accompagner ses clients. Aujourd'hui, les délais de règlement de la branche santé de CNIA SAADA Assurance sont les meilleurs du marché. En effet, trois jours suffisent à l'assureur pour régler son client dès réception du dossier.

CNIA SAADA Assurance a également revu son processus d'indemnisation des victimes d'accidents du travail. Ainsi, le plan de prévention de prestations de soins mis en place permet aux assurés d'accéder à leurs indemnités, sans devoir avancer les frais en amont.

En 2012, la branche Vie de cette Direction a fiabilisé les bases de données « assurés ». Ce travail d'assainissement des dossiers réalisé par l'entité production de cette branche a permis d'optimiser la facturation et de réduire considérablement les réclamations traitées par l'entité Indemnisation.

Partenariats santé

En 2012, CNIA SAADA Assurance a conclu un partenariat avec les Centres Hospitaliers Cheikh Zaïd et Ibn Sina de Rabat, et Hassan II de Fès pour une prise en charge plus simple et plus rapide des frais d'hospitalisation de ses assurés couverts par des contrats d'assurance maladie complémentaire et/ou au 1^{er} dirham. Grâce à ces accords, la prise en charge complémentaire délivrée par la Compagnie est disponible avant même l'émission de la prise en charge définitive du régime de base.

Ces nouveaux partenariats soulignent l'engagement de CNIA SAADA Assurance à fournir un accès à des soins de haute qualité et dans des conditions privilégiées à ses assurés.

2.5 Pôle Actuariat et Réassurance

« Nous avons beaucoup de données à traiter en actuariat, il est important de faire parler ces chiffres pour bien les manipuler. »

Abdelwahab El Aissaoui
Directeur Général Adjoint en charge du pôle Actuariat et Réassurance

L'entité Actuariat de ce pôle anticipe les risques financiers que prend la Compagnie dans la souscription et la gestion des contrats, et s'assure de sa solvabilité. L'entité Réassurance est garante de la protection de la Compagnie par un bon transfert des risques.

En 2012, ce pôle a mené à bien l'étude, l'analyse et la mise en place des pré-requis pour le passage aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards). Concrètement, au niveau du pôle, ce projet a nécessité la mise en place de tests actuariels de suffisance des provisions techniques. Avec les normes IFRS, l'harmonisation internationale de l'information financière dans tous ses aspects, y compris comptables, va faire ressortir la réalité économique de la Compagnie et faciliter la comparabilité entre les sociétés.

Concernant l'entité Réassurance, les traités ont été renouvelés et les travaux d'optimisation commencés l'année précédente au niveau structure, coût et sécurité ont été poursuivis. Cela a permis d'améliorer le coût de la réassurance et de réduire la cession de primes de la Compagnie de près de moitié, une réalisation exceptionnelle.

En automobile, dans un marché en constante évolution, le pôle est resté très réactif dans les travaux d'ajustements des produits offerts, ce qui lui a permis de demeurer compétitif et rentable sur une branche qui constitue le cœur de métier de la Compagnie.

2.6 Pôle Support et Finances

« Nous avons réalisé un bilan positif dans un contexte difficile. »

Driss Benchaffai
Directeur Général Adjoint en charge du pôle Support et Finances

Ce pôle comprend les activités Systèmes d'information, Finances, Recouvrement et Inspection. Chacune de ces entités a connu une réalisation marquante en 2012.

L'entité Recouvrement a enregistré un taux d'encaissement exceptionnel compte tenu de la conjoncture économique et du contexte difficile. Ainsi, le taux d'impayés est passé de 14% en 2010 à moins de 10% aujourd'hui.

La Direction Finances et Juridique a mis en place tous les reportings Groupe avec des remontées périodiques. Elle a également réduit les délais de clôture de 90 jours à moins de 45 jours.

L'entité Juridique a fait un travail remarquable en ce qui a trait à la gestion des dossiers en contentieux, primes et intermédiaires. Elle a ainsi instauré une procédure qui a permis d'augmenter le taux de recouvrement de ces dossiers.

La Direction Informatique a aussi lancé plusieurs chantiers d'intégration, dont l'interface entre les solutions de gestion automobile et de recouvrement. De nouvelles fonctionnalités ont par ailleurs été mises en place. Dorénavant, les documents d'affiliation santé sont numérisés et la gestion des règlements pour la souscription automobile se fait via un prélèvement à la source (PPR). Enfin, pour les sinistres, ces nouvelles fonctionnalités permettent une gestion évoluée des transactions corporelles et une gestion plus précise de la relation avec les prestataires métiers, en particulier les avocats.

2.7 Pôle Qualité, Surveillance du portefeuille et Contrôle Interne

« Le travail important accompli sur la cohésion d'équipe est une source d'énergie et une force motrice pour toute la Compagnie. »

Souad Naciri
Directrice Générale Adjointe en charge du pôle Qualité,
Surveillance du portefeuille et Contrôle interne

Ce pôle s'assure de la satisfaction des intermédiaires et clients finaux par le biais du traitement des réclamations et le suivi des engagements de service ; surveille le portefeuille en maîtrisant la rentabilité des contrats et des points de vente ; et enfin, anime et pilote le dispositif de contrôle interne.

En 2012, l'activité Service Client a été marquée par la conduite mensuelle d'enquêtes de satisfaction client et la mise en place en interne d'engagements de service mesurés et challengés avec les propriétaires de processus. Ces deux mesures ont permis une nette amélioration de la qualité de service offerte au réseau de distribution et au client final.

Autre réalisation significative, le déploiement du dispositif de contrôle interne s'est traduit par la conception d'outils méthodologiques, la constitution d'une équipe dédiée de contrôleurs internes couvrant l'ensemble des domaines métiers et support et enfin, la mise en place d'un dispositif de collecte des incidents permettant à chaque collaborateur de déclarer tout dysfonctionnement opérationnel qui pourrait potentiellement générer un impact pour la Compagnie. Ainsi, plusieurs actions ont été réalisées conjointement avec les propriétaires de processus visant un meilleur respect des procédures et l'amélioration de la maîtrise des risques.

Par ailleurs, l'entité surveillance du portefeuille a accompagné tout au long de l'année les entités commerciales, de souscription et de gestion. Elle leur a permis une meilleure connaissance du portefeuille des clients et des intermédiaires, un pilotage précis des résultats afin d'aider à la prise de décisions tant commerciales que de gestion.

2.8 Ressources Humaines, Communication et Moyens Généraux

« A travers une équipe disponible et accessible, des enquêtes de climat social récurrentes, et grâce à un processus d'évaluation où les besoins et attentes tous sujets confondus sont exprimés, nous analysons les remontées et réajustons nos actions dans la mesure du possible. »

Samia Terhzaz
Directrice de l'entité Ressources Humaines,
Communication et Moyens Généraux

Cette Direction a pour mission d'offrir les conditions et moyens nécessaires à l'épanouissement professionnel et personnel des femmes et des hommes qui constituent le capital humain de la Compagnie et sont garants de son succès. En effet, reconnaissance, motivation, développement des compétences et fidélisation sont au cœur de la politique ressources humaines et de la vision managériale de la Compagnie. De ce fait, le challenge quotidien de cette Direction est d'assurer un climat social sain et productif ainsi qu'un environnement de travail agréable.

A l'écoute des collaborateurs, l'entité identifie leurs besoins et attentes et agit en conséquence en mettant en place des processus et actions adaptés. La Direction a ainsi établi une politique de rémunération qui rétribue l'excellence et respecte l'équité salariale. A cela s'ajoute un système de primes motivant et une palette d'avantages sociaux aux collaborateurs. En 2012, un projet majeur de revue du système d'évaluation et de classification a été mené pour répondre aux attentes des collaborateurs telles qu'exprimées.

L'équipe Ressources Humaines a aussi pour mission de favoriser l'émergence de nouveaux talents et de les valoriser, en stimulant leur capacité à innover, leur sens de l'initiative et leur esprit entrepreneurial, tout en développant de façon continue leurs qualités de leadership.

CNIA SAADA Assurance encourage la mobilité interne, réel moyen de professionnalisation qui garantit des perspectives d'évolution de carrières au sein de la Compagnie. Dans ce cadre, la Direction des Ressources Humaines met à la disposition de ses collaborateurs des séminaires de formation afin de les aider dans la poursuite de leurs objectifs professionnels et dans leur quête d'excellence. En 2012, 349 salariés ont bénéficié de 1 915 jours de formation, soit une moyenne de 3,68 jours/salarié.

CNIA SAADA Assurance adhère à une politique sociale très poussée qui offre à ses collaborateurs les meilleurs avantages du marché des assurances allant de la prise en charge totale de l'assurance maladie, aux dons pour les collaborateurs et leurs familles en passant par les primes, accès aux centres d'estivage et à l'organisation d'événements dédiés.

Dans un objectif de cohésion d'équipe, la Direction organise chaque année une convention qui regroupe tous les collaborateurs de CNIA SAADA Assurance. En 2012, cette manifestation était placée sous le thème « Tous dans l'action ».

Cette Direction est aussi le support quotidien de toute la logistique interne de la Compagnie. Ainsi, elle accompagne avec intérêt tous les projets ayant pour vocation l'optimisation des installations et des espaces aux standards internationaux pour un environnement ergonomique, sain et sécuritaire.

Cet accompagnement porte également sur les centres d'indemnisation rapide Check Auto Express.

L'entretien et le réaménagement des centres d'estivage sont aussi pris en charge par cette Direction. Ainsi, en 2012, les centres d'Ifrane, d'El Jadida et de quelques villes du Nord du Maroc ont été rénovés.

Pour communiquer en externe, CNIA SAADA Assurance a développé, en plus des moyens de communication traditionnels, une stratégie digitale : site interactif, réseaux sociaux et autres supports électroniques de communication. Une présence essentielle pour la Compagnie qui tend à se déployer de plus en plus sur le web avec le lancement de la souscription en ligne.

Bilan d'image : une perception qui rend hommage aux efforts déployés

La Compagnie a effectué un bilan d'image en 2012 afin d'évaluer la qualité de ses relations avec ses clients particuliers et professionnels, d'identifier son positionnement perceptuel au sein de l'ensemble du secteur et de dégager les attentes des clients sur les actions futures.

Il ressort de l'étude que CNIA SAADA Assurance est perçue comme un assureur alliant performance et modernité, qui respecte ses engagements et offre une bonne prestation de services. Par ailleurs, la Compagnie tient globalement le haut du pavé face à la concurrence, que ce soit en termes de notoriété, de performance ou de qualité de service. La Compagnie est aussi vue comme une entreprise novatrice, experte, à l'assise financière solide.

L'étude souligne que les agents se montrent serviables et à l'écoute de leurs clients, particuliers comme professionnels. Ils jouent parfaitement leur rôle de conseiller.

Le Label Or pour CNIA SAADA Assurance



En 2012, CNIA SAADA Assurance a reçu le label Or « Entreprise sans tabac » de la Fondation Lalla Salma prévention et traitement des cancers, soit la plus haute distinction qu'une entreprise puisse obtenir. Ce label, signé par l'Organisation Mondiale de la Santé, est remis aux entreprises qui se sont conformées aux 10 principes de la Charte de l'Association et qui ont notamment mené des actions d'information et de sensibilisation et mis en place une aide et un soutien au sevrage tabagique.

Ainsi, un an seulement après avoir adhéré au programme national de lutte anti-tabac, l'engagement général de CNIA SAADA Assurance a été couronné de succès.

Fière d'avoir obtenu cette distinction, CNIA SAADA Assurance a aujourd'hui pour défi de conserver ce label et de pérenniser un climat sain pour le bien-être de ses collaborateurs.

Le Comité des Œuvres Sociales de CNIA SAADA Assurance (COS)

Les collaborateurs de CNIA SAADA Assurance étant au cœur des préoccupations de la Compagnie, cette dernière a créé un Comité des Œuvres Sociales. Cette amicale à caractère social et à but non lucratif, régie par le Dahir du 15-04-1958 réglementant le droit d'association, agit pour la cohésion d'équipe et le resserrement des liens entre tous les collaborateurs. Le COS organise des événements et des actions sociales en plus de s'occuper des dons, prêts octroyés et primes versées en sus de ceux accordés par la Compagnie.



Valeurs et engagement citoyen

Une cohésion sociale animée
par des valeurs fédératrices

Des valeurs fédératrices

CNIA SAADA Assurance accorde une place centrale à son capital humain. Pour encadrer ses collaborateurs et leur offrir un environnement de travail sain et motivant, la Compagnie a défini un socle commun fédérateur composé de six valeurs.



L'esprit d'équipe

L'esprit d'équipe est essentiel à la réalisation des objectifs de la Compagnie. Cette valeur se nourrit de générosité, d'équité, de respect, de professionnalisme, de confiance, d'honnêteté, de partage du savoir et de l'expérience. Les meilleures solutions en découlent. Tous les collaborateurs de CNIA SAADA Assurance sont amenés à développer cette synergie opérationnelle, garante de leur succès individuel et de la performance globale de la Compagnie.

L'excellence

Au-delà de la satisfaction de ses clients, la Compagnie vise l'excellence comme gage de performance et de pérennité. Les hommes et les femmes de CNIA SAADA Assurance adhèrent à ce principe en s'efforçant d'apporter une valeur ajoutée qui va au-delà de ce qui est normalement attendu, tant à l'égard des clients qu'à l'égard des équipes en interne, en innovant en permanence et en développant les connaissances et la réactivité.

L'équité

Dans un contexte de plus grande responsabilisation des employés, l'équité guide les décisions et les actions prises au sein de la Compagnie. Cela implique, entre autres, l'évitement des situations de conflit d'intérêts ou toute forme de discrimination. Les collaborateurs sont traités équitablement en toute occasion, notamment lors de la répartition des tâches, l'évaluation du rendement, la promotion, le recrutement et l'allocation des ressources.

L'innovation

Adhérant au principe du management de l'innovation, la Compagnie met en œuvre des dispositifs de gestion destinés à créer les conditions les plus favorables au développement d'innovations.

Par ailleurs, cet esprit d'innovation se ressent dans la volonté constante des collaborateurs de la Compagnie d'améliorer les produits existants, de créer de nouveaux produits ou encore d'optimiser les process.

Le respect

Toutes les relations entre les collaborateurs de CNIA SAADA Assurance, avec les partenaires ou clients de la Compagnie affichent les couleurs du respect. Cette noble valeur se vit dans la diversité des personnes qui composent la Compagnie mais également dans la communauté qu'elle côtoie au quotidien.

L'éthique

L'éthique est une valeur clé de CNIA SAADA Assurance. Le code de déontologie mis en place par la Compagnie est un outil de référence pour une bonne gouvernance. Il définit les règles, valeurs et principes directeurs en partage dans la Compagnie mais aussi la vision commune des règles déontologiques du métier. Il prône l'action en conformité avec les lois et les règlements, la prévention des conflits d'intérêts et de la corruption et le respect des personnes et des biens. Il concerne les administrateurs, les dirigeants et les salariés.

Une entreprise citoyenne

CNIA SAADA Assurance est engagée dans plusieurs projets auprès de la société civile. Fidèle aux valeurs qui la définissent, la Compagnie soutient l'entrepreneuriat mais aussi l'éducation et la culture chez les jeunes, acteurs de demain.

Favoriser l'entrepreneuriat

Injaz Al-Maghrib



CNIA SAADA Assurance encourage l'entrepreneuriat chez les jeunes à travers son soutien à Injaz Al-Maghrib. Ce projet stimule l'esprit d'entreprendre des lycéens de l'enseignement public et vise à leur transmettre le goût d'entreprendre. Chaque année, plusieurs classes montent un mini-projet d'entreprise (Compagny program, Bank in action...).

Injaz Al-Maghrib fait partie de l'organisation internationale Junior Achievement, leader mondial dans le soutien à l'éducation avec 9 000 entreprises et 300 000 conseillers bénévoles dans 124 pays.

En collaboration avec les Académies de Casablanca et Rabat, Injaz Al-Maghrib a formé plus de 5 600 jeunes en 2012. Le nombre d'heures de formation dispensé a augmenté de 28%, passant de 2 471 heures à 3 159 heures. Soulignons que le module Company Program a totalisé 79% de l'ensemble de ces heures de formation.

Appuyer l'insertion professionnelle

La Fondation Orient-Occident

Pour CNIA SAADA Assurance, l'emploi et l'insertion des jeunes issus de milieux défavorisés est une nécessité citoyenne. Depuis plusieurs années, la Compagnie soutient la Fondation Orient-Occident dans la formation professionnelle de jeunes. Au terme de leur formation, la Fondation les accompagne dans leur recherche d'emploi grâce à des conventions signées avec un certain nombre d'entreprises.

La Fondation Mjid

CNIA SAADA Assurance apporte aussi son appui aux jeunes dans leur insertion professionnelle à travers la Fondation Mjid. Dédiée à la formation professionnelle, cette Fondation propose des cursus opérationnels (électricité, plomberie, paramédical) et accompagne également de nouvelles activités à fort potentiel sur les plans de l'emploi et du développement (apiculture, plantes médicinales...).

SOS Villages d'enfants



CNIA SAADA Assurance soutient activement SOS Villages d'enfants.

Organisme à but non lucratif présent au Maroc depuis 1984, l'association vient en aide à un grand

nombre d'enfants par le maintien des fratries.

L'appui de la Compagnie se traduit par une aide aux jeunes dans leur formation et leur insertion professionnelle dans des domaines variés tels que la restauration, l'électricité industrielle, la tôlerie, la menuiserie aluminium, la gestion hôtelière, la réparation automobile, etc.

Soutenir la culture

La peinture contemporaine marocaine

CNIA SAADA Assurance suit et accompagne la peinture marocaine contemporaine depuis plusieurs années.

Sa collection privée de plus de 220 toiles d'artistes aux sensibilités picturales variées est exposée de façon permanente au siège de la Compagnie. Parmi ces toiles, figurent les grands noms de la peinture marocaine comme Chaïbia, A. Sadouk et M. Hamidi.



Le théâtre à l'honneur

Dans son appui à la culture, la Compagnie est également un partenaire de longue date de la Fondation des Arts Vivants, dédiée au théâtre et à sa promotion dans le pays. Depuis sa création en 2004, la Fondation a mis en œuvre plusieurs festivals d'impact national et qui remportent l'adhésion d'un grand public comme *Allons au théâtre* ou encore l'événement *Théâtre & Culture*.



Rapport financier

Une assise financière solide

Rapport Financier 2012

CNIA SAADA Assurance affiche une assise financière solide et renforce chaque année sa rentabilité.

En 2012, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 3,2 milliards de dirhams, en hausse de 6,2% par rapport à l'année précédente.

Le chiffre d'affaires de l'activité Non-Vie s'établit à 2 772 millions de dirhams, en hausse de 8% par rapport à 2011.

Le chiffre d'affaires de l'activité Vie, en baisse de 3,4% par rapport à l'exercice 2011, s'établit à 455 millions de dirhams.

BILAN ACTIF

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	215 861 895,42	165 359 365,44	50 502 529,98	87 186 042,45
• Frais préliminaires	126 443 242,38	97 230 368,85	29 212 873,53	54 392 512,43
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	89 418 653,04	68 128 996,59	21 289 656,45	32 793 530,02
• Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	1 691 186 016,85	75 159 554,49	1 616 026 462,36	1 619 080 662,77
• Immobilisation en recherche et développement				
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires		1 497 043,07	1 559 271 768,62	1 559 271 768,62
• Fonds commercial	1 560 768 811,69	73 662 511,42	56 754 693,74	59 808 894,15
• Autres immobilisations incorporelles	130 417 205,16			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	354 393 685,82	174 682 921,28	179 710 764,54	159 013 124,25
• Terrains	9 351 750,00		9 351 750,00	9 351 750,00
• Constructions	19 712 506,72	448 791,61	19 263 715,00	903 333,42
• Installations techniques, matériel et outillage	520 749,20	520 749,00		
• Matériel de transport	5 948 731,39	2 678 349,11	3 270 382,28	3 461 646,09
• Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	300 087 458,83	171 035 031,36	129 052 427,47	132 592 700,13
• Autres immobilisations corporelles				
• Immobilisations corporelles en cours	18 772 489,68		18 772 489,68	12 703 694,61
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	125 866 764,61	31 349 332,29	94 516 932,32	89 473 375,41
• Prêts immobilisés	29 191 053,47	26 737 333,09	2 453 720,38	11 939 611,25
• Autres créances financières	11 675 931,45		11 675 931,45	10 105 474,29
• Titres de participation	84 999 779,69	4 612 499,20	80 387 280,49	67 430 289,87
• Autres titres immobilisés				
PLACEMENTS AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'ASSURANCE (E)	12 231 298 849,09	276 744 070,59	11 954 554 778,50	11 761 638 255,31
• Placements immobiliers	2 736 116 406,81	175 320 607,12	2 560 795 799,69	2 233 487 081,11
• Obligations, bons et titres de créances négociables	2 756 945 718,23		2 756 945 718,23	2 882 446 982,97
• Actions et parts sociales	6 231 163 333,74	1 011 641 67,71	6 129 999 166,03	6 374 956 871,85
• Prêts et effets assimilés	8 364 034,46	259 295,76	8 104 738,70	6 137 697,97
• Dépôts en compte indisponibles	498 325 060,94		498 325 060,94	109 349 721,24
• Placements affectés aux contrats en unités de compte				
• Dépôts auprès des cédants				
• Autres placements	384 294,91		384 294,91	154 899 900,17
ÉCARTS DE CONVERSION - ACTIF (F)				
• Diminution des créances immobilisées et des placements				
• Augmentation des dettes de financement et des provisions techniques				
TOTAL I (A + B + C + D + E + F)	14 618 607 211,79	723 295 744,09	13 895 311 467,70	13 716 393 460,19
PART DES CESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES (G)	1 510 658 878,97		1 510 658 878,97	1 511 951 830,35
• Provisions pour primes non acquises	88 967 665,60		88 967 665,60	100 066 109,16
• Provisions pour sinistres à payer	886 162 283,26		886 162 283,26	842 396 354,83
• Provisions des assurances vie	534 657 037,33		534 657 037,33	569 088 285,27
• Autres provisions techniques	871 892,78		871 891,78	401 081,09
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (H)	3 592 916 862,05	829 707 245,00	2 763 209 617,05	2 721 210 234,64
• Cessionnaires et comptes rattachés débiteurs	151 150 336,95	1 648 311,43	149 502 025,52	146 414 656,19
• Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés débiteurs	2 223 581 887,88	786 214 378,22	1 437 367 509,66	1 541 899 221,12
• Personnel - débiteur	6 084 643,51	1 635 657,51	4 448 986,00	4 181 240,16
• État - débiteur	196 210 326,09		196 210 326,09	197 840 659,54
• Comptes d'Associés - débiteurs	403 775 957,44		403 775 957,44	459 151 320,05
• Autres débiteurs	268 381 216,56	40 208 897,84	228 172 318,72	4 694 240,69
• Comptes de régularisation - Actif	343 732 493,62		343 732 493,62	324 780 896,89
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (Non affectés aux opérations d'assurance) (I)	52 425 900,00	6 258 415,00	46 167 485,00	55 827 343,40
ÉCART DE CONVERSION - ACTIF (Éléments circulants) (J)				
TOTAL II (G + H + I + J)	5 156 001 641,02	835 965 660,00	4 320 035 981,02	4 288 989 408,39
TRÉSORERIE - ACTIF	100 534 087,20		100 534 087,20	209 110 343,75
• Chèques et valeurs à encaisser				0,00
• Banques, IGR et C.C.P. (soldes débiteurs)	100 458 164,60		100 458 164,60	209 081 300,39
• Caisses, Régies d'avances et accreditifs	75 922,60		75 922,60	29 043,36
TOTAL III	100 534 087,20		100 534 087,20	209 110 343,75
TOTAL GÉNÉRAL = I + II + III	19 875 142 940,01	1 559 261 404,09	18 315 881 535,92	18 214 493 212,33

Arrêté l'Actif du bilan 2012 à la somme de :

Dix-huit milliards trois cent quinze millions huit cent quatre-vingt-un mille cinq cent trente-cinq dirhams et quatre-vingt-douze centimes.

BILAN PASSIF

PASSIF		EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
FINANÇEMENT	CAPITAUX PROPRES (A)	2 982 433 368,18	2 825 980 046,01
	• Capital social ou fonds d'établissement	411 687 400,00	411 687 400,00
	• moins : actionnaires, capital souscrit non appelé = Capital appelé dont versé	411 687 400,00	411 687 400,00
	• Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 154 962 986,95	1 154 962 986,95
	• Écarts de réévaluation	27 732 511,78	27 732 511,78
	• Réserve légale	41 597 414,48	41 597 414,48
	• Autres réserves	1 078 000 000,00	832 000 000,00
	• Report à nouveau (1)	4 961 008,80	4 698 685,69
	• Fonds social complémentaire		
	• Résultats nets en instance d'affectation (1)		
• Résultat net de l'exercice (1)	263 492 046,17	353 301 047,11	
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)		
	• Provisions réglementées		
	DETTES DE FINANCEMENT (C)	800 000 000,00	800 000 000,00
	• Emprunts Obligatoires		
	• Emprunts pour fonds d'établissement		
	• Autres dettes de financement		
	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)		
	• Provisions pour risques		
	• Provisions pour charges		
	PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES (E)	12 465 716 163,26
• Provisions pour primes non acquises		658 903 739,17	745 769 174,88
• Provisions pour sinistres à payer		6 744 527 398,20	6 479 533 750,00
• Provisions des assurances vie		4 345 138 506,58	4 415 869 690,13
• Provisions pour fluctuations de sinistralité		432 322 000,00	365 232 000,00
• Provisions pour aléas financiers			
• Provisions techniques des contrats en unités de compte		88 226 322,63	122 947 518,26
• Provisions pour participation aux bénéfices		171 581 836,16	165 096 562,16
• Provisions techniques sur placements		25 016 360,52	17 174 852,94
• Autres provisions techniques			
ÉTATS	ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (F)		
	• Augmentation des créances Immobilisées et des placements		
	• Diminution des dettes de financement et des provisions techniques		
	TOTAL I (A + B + C + D + E + F)	16 248 149 531,44	15 945 467 168,35
	DETTES POUR ESPÈCES REMISES PAR LES CESSIONNAIRES (G)	431 299 714,58	478 270 942,16
	• Dettes pour espèces remises par les cessionnaires	431 299 714,58	478 270 942,16
	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (H)	1 334 878 837,09	1 596 772 224,29
	• Cessionnaires et comptes rattachés créditeurs	196 817 060,25	256 512 259,31
	• Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés créditeurs	217 380 013,76	243 822 917,45
	• Personnel - créancier	34 816 716,34	36 831 154,28
• Organismes sociaux créditeurs	10 273 382,83	8 748 722,42	
• État - créancier	169 792 786,25	207 113 067,89	
• Comptes d'Associés - créditeurs	53 270,00	41 700,00	
• Autres Créanciers	656 347 058,70	773 673 972,69	
• Comptes de régularisation - Passif	49 398 548,96	70 028 430,25	
TRÉSORERIE	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (I)		
	ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (Éléments circulants) (J)		
	TOTAL II (G + H + I + J)	1 766 178 551,67	2 075 043 166,45
	TRÉSORERIE - PASSIF	301 553 452,81	193 982 877,53
	• Crédits d'escompte		
	• Crédits de Trésorerie		
	• Banques (soldes créditeurs)	301 553 452,81	193 982 877,53
	TOTAL III	301 553 452,81	193 982 877,53
	TOTAL GÉNÉRAL = I + II + III	18 315 881 535,92	18 214 493 212,33

(1) bénéficiaire (+) ; déficitaire (-)

Arrêté le Passif du bilan 2012 à la somme de :

Dix-huit milliards trois cent quinze millions huit cent quatre-vingt-un mille cinq cent trente-cinq dirhams et quatre-vingt-douze centimes.

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC) I - COMPTE TECHNIQUE ASSURANCES VIE

	LIBELLÉ	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT
		Brut 1	Cessions 2	Net 3 = 1 - 2	Net 4
1	PRIMES	455 052 157,95	252 066 116,45	429 986 041,50	424 507 381,44
	• Primes émises	455 052 157,95	252 066 116,45	429 986 041,50	424 507 381,44
2	PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION				
	• Subventions d'exploitation • Autres produits d'exploitation • Reprises d'exploitation ; transferts de charges				
3	PRESTATIONS ET FRAIS	490 898 673,56	1 013 306,06	489 885 367,50	530 174 111,10
	• Prestations et frais payés	517 095 997,42	43 014 973,34	474 081 024,08	487 780 133,65
	• Variation des provisions pour sinistres à payer ±	46 749 055,32	-7 570 419,33	54 319 474,65	75 841 150,97
	• Variation des provisions des assurances vie ±	-70 731 183,55	-34 431 247,95	-36 299 935,60	-44 057 993,19
	• Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité ±	32 506 000,00		32 506 000,00	
	• Variation des provisions pour aléas financiers ±				
	• Variation des provisions techniques des contrats en U.C. ±				
	• Variation des provisions pour participation aux bénéfices ±	-34 721 195,63		-34 721 195,63	10 610 819,67
	• Variation des autres provisions techniques ±				
4	CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION	76 843 710,45		76 843 710,45	92 368 157,90
	• Charges d'acquisition des contrats	20 056 518,19		20 056 518,19	14 187 157,56
	• Achats consommés de matières et fournitures	4 810 464,04		4 810 464,04	5 692 152,82
	• Autres charges externes	15 128 799,70		15 128 799,70	16 448 829,22
	• Impôts et taxes	1 977 723,48		1 977 723,48	2 346 479,99
	• Charges de personnel	20 617 209,35		20 617 209,35	26 641 532,84
	• Autres charges d'exploitation				
	• Dotations d'exploitation	14 252 955,69		14 252 955,69	27 052 005,47
5	PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'ASSURANCE	318 880 582,46		318 880 582,46	316 607 935,15
	• Revenus des placements	121 812 882,36		121 812 882,36	133 638 487,38
	• Gains de change				
	• Produits des différences/prix de remboursement à percevoir				
	• Profits sur réalisation de placements	129 664 605,91		129 664 605,91	132 167 490,65
	• Ajustements de VARCUC (1) (+ values non réalisées)				
	• Profits provenant de la réévaluation des placements affectés				
	• Intérêts et autres produits de placements				
	• Reprises sur charges de placements ; transferts de charges	67 403 094,19		67 403 094,19	50 801 957,12
6	CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'ASSURANCE	109 011 368,88		109 011 368,88	111 339 381,11
	• Charges d'intérêts				
	• Frais de gestion des placements	8 007 978,48		8 007 978,48	4 499 840,37
	• Pertes de change				
	• Amortissement des différences/prix de remboursement	9 540 098,63		9 540 098,63	141 157 712,88
	• Pertes sur réalisation de placements	64 726 051,28		64 726 051,28	4 430 576,00
	• Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés				
	• Ajustements de VARCUC (1) (- values non réalisées)				
	• Autres charges de placements				
	• Dotations sur placements	26 737 240,49		26 737 240,49	88 293 251,86
	RÉSULTAT TECHNIQUE VIE (1 + 2 - 3 - 4 + 5 - 6)	97 178 987,52	24 052 810,39	73 126 177,13	7 233 666,48

(1) VARCUC : valeurs des actifs représentatifs des contrats en unités de compte.

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC) II - COMPTE TECHNIQUE ASSURANCES NON-VIE

	LIBELLÉ	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT
		Brut 1	Cessions 2	Net 3 = 1 - 2	Net 4
1	PRIMES	2 859 254 687,90	336 748 242,31	2 522 506 445,59	2 149 380 488,54
	• Primes émises	2 772 389 252,19	325 649 798,75	2 446 739 453,44	2 203 950 949,65
	• Variation des provisions pour primes non acquises	-86 865 435,71	-11 098 443,56	-75 766 992,15	54 570 461,11
2	PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION	100 062 545,79		100 062 545,79	101 546 767,11
	• Subventions d'exploitation				
	• Autres produits d'exploitation	6 839 126,24		6 839 126,24	5 399 667,84
	• Reprises d'exploitation ; transferts de charges	93 223 419,55		93 223 419,55	96 147 099,27
3	PRESTATIONS ET FRAIS	1 919 838 518,53	257 109 407,69	1 662 729 110,84	1 397 682 311,74
	• Prestations et frais payés	1 659 168 418,07	205 302 248,24	1 453 866 169,83	1 259 219 400,68
	• Variation des provisions pour sinistres à payer	± 218 244 592,88	± 51 336 347,76	± 166 908 245,12	± 111 522 262,81
	• Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité	± 34 584 000,00		± 34 584 000,00	± 31 420 000,00
	• Variation des provisions pour aléas financiers	±			
	• Variation des provisions pour participation aux bénéfices	±			
	• Variation des autres provisions techniques	7 841 507,58	470 811,69	7 370 695,89	-4 479 351,75
4	CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION	879 791 967,15		879 791 967,15	763 246 504,04
	• Charges d'acquisition des contrats	342 487 915,60		342 487 915,60	294 489 602,26
	• Achats consommés de matières et fournitures	35 131 612,44		35 131 612,44	34 128 955,99
	• Autres charges externes	110 488 120,20		110 488 120,20	98 623 734,53
	• Impôts et taxes	14 443 640,91		14 443 640,91	14 069 002,55
	• Charges de personnel	150 570 881,27		150 570 881,27	159 737 050,40
	• Autres charges d'exploitation	122 577 817,77		122 577 817,77	98 531 837,07
	• Dotations d'exploitation	104 091 978,96		104 091 978,96	63 666 321,24
5	PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'ASSURANCE	646 718 545,80		646 718 545,80	600 707 945,80
	• Revenus des placements	172 918 213,09		172 918 213,09	184 823 542,80
	• Gains de change				
	• Produits des différences/prix de remboursement à percevoir	2 402,98		2 402,98	52,52
	• Profits sur réalisation de placements	166 983 081,35		166 983 081,35	339 155 927,49
	• Profits provenant de la réévaluation des placements affectés				
	• Intérêts et autres produits de placements	56 351 165,31		56 351 165,31	47 002 508,09
	• Reprises sur charges de placements ; transferts de charges	250 463 683,07		250 463 683,07	29 725 914,90
6	CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'ASSURANCE	412 689 420,80		412 689 420,80	180 096 474,37
	• Charges d'intérêts	15 116,49		15 116,49	602 216,42
	• Frais de gestion des placements	42 926 870,24		42 926 870,24	56 848 474,13
	• Pertes de change				
	• Amortissement des différences/prix de remboursement	1 346 786,16		1 346 786,16	1 482 643,90
	• Pertes sur réalisation de placements	138 030 868,84		138 030 868,84	16 158 848,01
	• Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés				
	• Autres charges de placements				
	• Dotations sur placements	230 369 779,07		230 369 779,07	105 004 291,91
	RÉSULTAT TECHNIQUE NON-VIE (1 + 2 - 3 - 4 + 5 - 6)	393 715 873,01	79 638 834,62	314 077 038,39	510 609 911,30

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC) III - COMPTE NON TECHNIQUE

	LIBELLÉ	OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 1 + 2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 4
		Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
1	PRODUITS NON TECHNIQUES COURANTS	13 910 601,26	322 557,26	14 233 158,52	14 048 845,71
	<ul style="list-style-type: none"> • Produits d'exploitation non techniques courants • Intérêts et autres produits non techniques courants • Produits des différences/prix de remboursement à percevoir • Autres produits non techniques courants • Reprises non techniques ; transferts de charges 	13 910 601,26	322 557,26	13 910 601,26 322 557,26	7 090 135,64 6 922,75 6 951 781,32
2	CHARGES NON TECHNIQUES COURANTES	6 778 831,41		6 778 831,41	6 698 271,69
	<ul style="list-style-type: none"> • Charges d'exploitation non techniques courantes • Charges financières non techniques courantes • Amortissement des différences/prix de remboursement • Autres charges non techniques courantes • Dotations non techniques 	28 738,51 500 152,87 6 249 940,03		28 738,51 500 152,87 6 249 940,03	5 958 455,40 499 816,33 239 999,96
	RÉSULTAT NON TECHNIQUE COURANT (1 - 2)			7 454 327,11	7 350 574,02
3	PRODUITS NON TECHNIQUES NON COURANTS	8 323 573,97	5 395 120,48	13 718 694,45	28 475 380,71
	<ul style="list-style-type: none"> • Produits des cessions d'immobilisations • Subventions d'équilibre • Profits provenant de la réévaluation des éléments d'actif • Autres produits non techniques non courants • Reprises non courantes ; transferts de charges 	460 000,00 7 863 573,97	460 000,00 5 395 120,48	460 000,00 5 395 120,48 7 863 573,97	455,00 8 570 925,71 19 904 000,00
4	CHARGES NON TECHNIQUES NON COURANTES	3 268 866,67	3 268 866,67	12 543 981,91	30 046 188,40
	<ul style="list-style-type: none"> • Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées • Subventions accordées • Pertes provenant de la réévaluation des éléments d'actif • Autres charges non courantes • Dotations non courantes 	379 366,67 2 889 500,00	9 275 115,24 9 275 115,24	379 366,67 12 164 615,24	29 771 188,40 275 000,00
	RÉSULTAT NON TECHNIQUE NON COURANT (3 - 4)			1 174 712,54	-1 570 807,69
	RÉSULTAT NON TECHNIQUE (1 - 2 + 3 - 4)			8 629 039,65	5 779 766,33

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC) IV - RÉCAPITULATION

DÉSIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
I RÉSULTAT TECHNIQUE VIE	73 126 177,13	7 233 666,48
II RÉSULTAT TECHNIQUE NON-VIE	314 077 038,39	510 609 911,30
III RÉSULTAT NON TECHNIQUE	8 629 039,65	5 779 766,33
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	395 832 255,17	523 623 344,11
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	132 340 209,00	170 322 297,00
IV RÉSULTAT NET	263 492 046,17	353 301 047,11
TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES VIE	748 866 623,96	741 115 316,59
TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES NON-VIE	3 269 287 537,18	2 851 635 201,45
TOTAL DES PRODUITS NON TECHNIQUES	27 951 852,97	42 524 226,42
TOTAL DES PRODUITS	4 046 106 014,11	3 635 274 744,46
TOTAL DES CHARGES ASSURANCES VIE	675 740 446,83	733 881 650,11
TOTAL DES CHARGES ASSURANCES NON-VIE	2 955 210 498,79	2 341 025 290,15
TOTAL DES CHARGES NON TECHNIQUES	19 322 813,32	36 744 460,09
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	132 340 209,00	170 322 297,00
TOTAL DES CHARGES	3 782 613 967,94	3 281 973 697,35
RÉSULTAT NET	263 492 046,17	353 301 047,11

PROJET DE RÉSOLUTIONS SOUMISES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31-12-2012

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31-12-2012, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion du conseil et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2012, tels qu'ils ont été présentés, faisant ressortir un bénéfice net comptable de 263 492 046,17 dirhams.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour l'accomplissement de leur mandat au titre de l'exercice clos le 31-12-2012.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Conseil d'Administration, d'affecter ainsi qu'il suit le résultat de l'exercice clos le 31-12-2012 se traduisant par un bénéfice net comptable de 263 492 046,17 dirhams :

Bénéfice net	263 492 046,17 DH
Réserve légale	Néant
Report à nouveau antérieur	4 961 008,80 DH
	268 453 054,97 DH
Dividende statutaire (6 DH par action)	24 701 244,00 DH
Réserve générale	157 000 000,00 DH
Superdividende (20 DH par action)	82 337 480,00 DH
Solde à affecter au report à nouveau	4 414 330,97 DH

L'Assemblée Générale décide donc sur proposition du Conseil d'Administration, la mise en distribution d'un dividende global de 107 038 724 DH représentant un dividende de 26 DH par action et d'affecter au compte Report à Nouveau, le solde non distribué, soit 4 414 330,97 DH.

Ce dividende de 26 dirhams par action sera mis en paiement conformément à la réglementation régissant les sociétés faisant appel public à l'épargne, courant le mois de juin 2013.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la Loi 17-95 sur les sociétés anonymes, telle que modifiée par la Loi 20-05, prend acte des conclusions de ce rapport et approuve individuellement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration du 12 mars 2013, décide d'attribuer au Conseil d'Administration une somme globale et forfaitaire de 500 000 (cinq cent mille) dirhams, au titre de jetons de présence pour l'exercice clos le 31-12-2012. Cette somme sera répartie à parts égales entre les Administrateurs personnes physiques non salariés de la société.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir constaté que le mandat d'administrateur de Monsieur Alain DEMISSY, né le 09/04/1941, demeurant à 164 Bis, rue de l'Université - Paris, vient à expiration, décide de le renouveler pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2015.

L'Assemblée prend acte du fait que Monsieur Alain DEMISSY a fait savoir qu'il acceptait par avance le renouvellement de ses fonctions d'administrateur de la Société.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide également de renouveler le mandat des commissaires aux comptes, à savoir : la société « COOPERS & LYBRAND » représentée par Monsieur Abdelaziz ALMECHATT et la société « FIDAROC » représentée par Monsieur Faiçal MEKOUAR pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2015.

SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant en la forme ordinaire, confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes les formalités qui seront nécessaires.

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2012

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 10 juin 2010, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société CNIA SAADA Assurance, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 2 982 433 368,18 dont un bénéfice net de MAD 263 492 046,17.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société CNIA SAADA ASSURANCE au 31 décembre 2012 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 27 mars 2013.

Les Commissaires aux Comptes

COOPERS Audit MAROC



Abdelaziz ALMECHAT
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON



Faiçal MEKOUAR
Associé

Prévisions 2013

L'innovation, un levier de performance

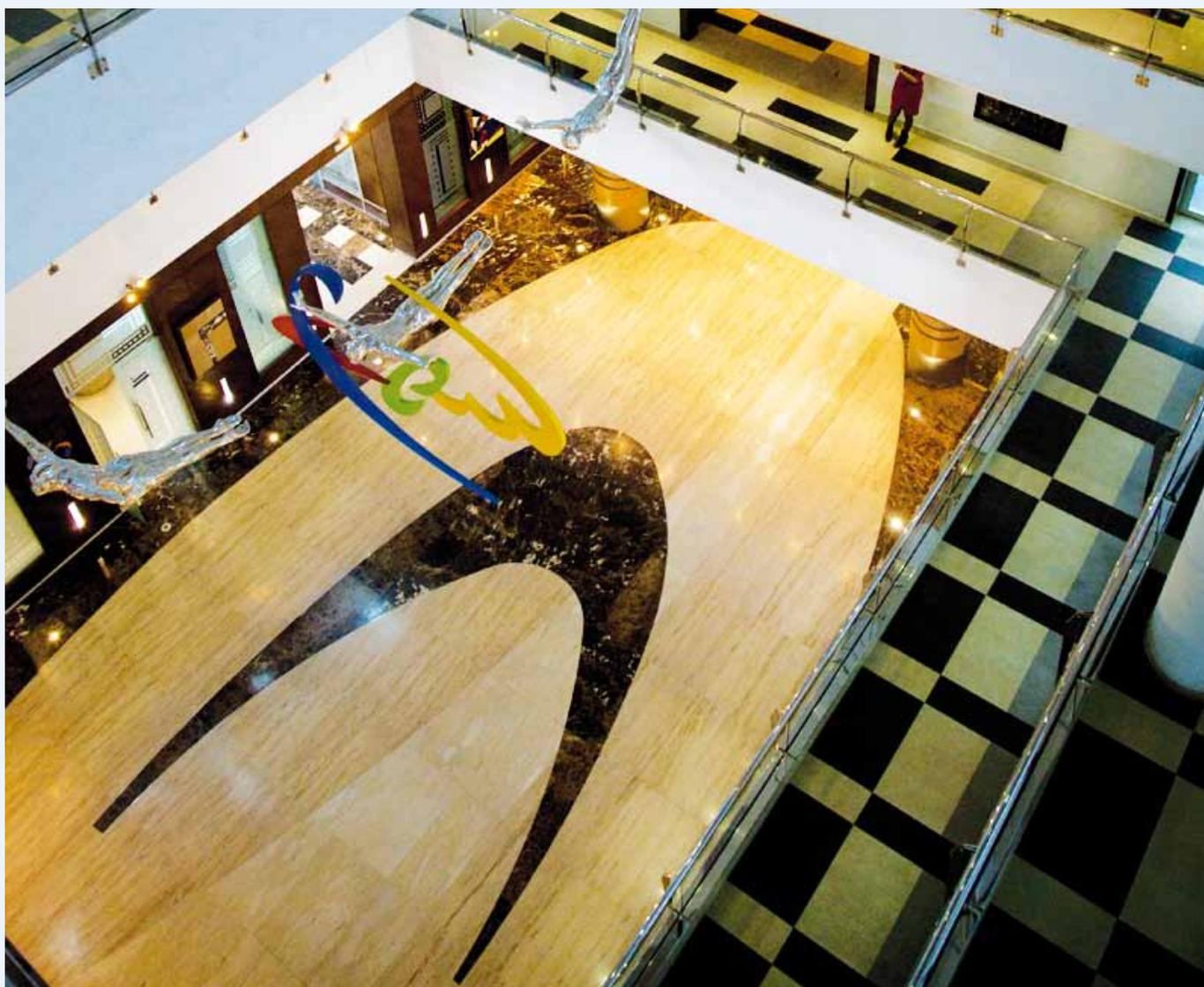
2013 est une année prometteuse, avec de belles perspectives. Le plan triennal 2011-2014, dont l'objectif est de faire de CNIA SAADA Assurance la référence sur le marché, s'articule autour de quatre grands axes stratégiques : le développement Business, la qualité de service, la performance économique et la rentabilité financière.

À la conquête de nouvelles parts de marché, CNIA SAADA Assurance devra optimiser les performances opérationnelles et commerciales, innover en termes de produits afin de s'adapter aux besoins de ses assurés et maintenir une présence permanente sur le canal digital.

La Compagnie devra consolider sa place de leader en automobile et en complémentaire santé en restant compétitive, rentable et proactive.

Le pôle Finances et Supports aura comme challenge de maintenir le taux de recouvrement malgré la conjoncture économique.

Enfin, CNIA SAADA Assurance poursuivra sa politique de proximité en ouvrant de nouvelles agences à travers le Maroc et en favorisant les échanges avec ses agents.





Réseau CNIA SAADA Assurance

Le 1^{er} réseau national

Réseau CNIA SAADA Assurance

Le 1^{er} réseau national

Première compagnie d'assurance marocaine par la taille de son réseau, CNIA SAADA Assurance poursuit son engagement de proximité. En 2012, la Compagnie s'est enrichie de 50 agents portant à près de 400 le nombre de points de vente dans l'ensemble du pays.

AGADIR

AGENT VIVIER AGADIR HAY EL HOUDA

FAYROUZ DREOUA
134, bloc K - Hay El Houda
Mobile : 06 33 28 34 74

AGENT VIVIER AIT BAHA

FATIMA BIGUEJDA
Boulevard Mohammed V - Hay Al Kasba
Tél. : 05 28 25 45 45 - Mobile : 06 61 83 90 92

AGENT VIVIER AIT MELLOUL

OMAR OUKHRIB
Hay El Harch - Route de Biougra
Tél. : 05 28 81 01 81 - Fax : 05 28 81 01 81
Mobile : 06 61 69 84 42
Agence.aitmelloul@cniasaada.ma

AGENT VIVIER AOURIR

HASSANE BOUZGA
Hay Tihraouine
Tél. : 05 28 31 42 41 - Mobile : 06 61 39 77 04
agence.aourir@cniasaada.ma

AGENT VIVIER TIKIOUINE

MOUNIR IDBIHI
Route Principale - N°10 - Tikiouine
Tél. : 05 28 28 46 46 - Mobile : 06 61 65 80 96
agence.tikiouine@cniasaada.ma

ASSURANCES AMRIR - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED AMRIR
231, boulevard Ahmed Oulhaj Akhnouch - Cité Tildi
Tél. : 05 28 82 69 96 / 97 - Fax : 05 28 82 69 98
Mobile : 06 66 55 11 17
Assurances.Amrir@cniasaada.ma

ASSURANCES ANISS - AGENCE GÉNÉRALE

ANIS MANSOUR CHEB
84, boulevard 2 Mars
Tél. : 05 28 21 57 57 - Fax : 05 28 21 53 21
Mobile : 06 63 61 76 17
Assurances.Aniss@cniasaada.ma

ASSURANCES GHARIB - AGENCE GÉNÉRALE

OMAR EL GHARIB
Immeuble Anakhil - Angle boulevard Mohammed V
et avenue des F.A.R.
Tél. : 05 28 83 44 44 - Fax : 05 28 83 77 66
Mobile : 06 61 14 22 09
Assurances.Gharib@cniasaada.ma

ASSURANCES GRAND AGADIR SARL

EL HASSAN HAGROUF
9, résidence Al Majd - Boulevard Kadi Ayyad - Amsernat
Tél. : 05 28 23 63 00 - Fax : 05 28 23 63 60
Mobile : 06 61 21 24 11
Assurances.GrandAgadir@cniasaada.ma

ASSURANCES HICHAM - AGENCE GÉNÉRALE

HICHAM EL KEHL
Immeuble Afouiz - Rue Tarablous (en face École Pigié)
Avenue Hassan II
Tél. : 05 28 82 06 17 / 05 28 82 06 70 / 05 28 82 06 97
Fax : 05 28 82 06 59 - Mobile : 06 61 13 86 13
Assurances.Hicham@cniasaada.ma

ASSURANCES KSIMA - AGENCE GÉNÉRALE

FATIMA CHETTO
Immeuble Fouzia - Avenue Hassan II
Tél. : 05 28 84 55 47 / 88 - Fax : 05 28 84 55 38
Mobile : 06 61 21 20 32
Assurances.Ksima@cniasaada.ma

ASSURANCES RACHDI - AGENCE GÉNÉRALE

LAHOUCINE RACHDI
Avenue Hassan II - Immeuble Rachdi
Tél. : 05 28 82 78 40 / 41 - Fax : 05 28 84 22 07
Mobile : 06 61 23 64 63
Assurances.Rachdi@cniasaada.ma

ASSURANCE RANDI SARL

MOUNA IMAGHRAOUE
45, boulevard Ghandi - Cité Dakhla
Tél. : 05 28 21 12 50 / 48 - Fax : 05 28 21 03 44
Mobile : 06 61 63 58 49
assurances.randi@cniasaada.ma

ASSURANCES RAYANE - AGENCE GÉNÉRALE

SANA BENSLIMANE
94, bloc E8 - Rue El Farabi - Hay Dakhla
Tél. : 05 28 23 10 50 - Fax : 05 28 23 10 51
Mobile : 06 64 79 07 47
Assurances.Rayane@cniasaada.ma

ASSURANCES SUPRASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED ZDA
Immeuble N°255 - Appartement N°4 - Avenue Hassan II
Tél. : 05 28 84 86 56 / 05 28 84 28 69
Fax : 05 28 84 87 59 - Mobile : 06 61 28 81 27
Assurances.Suprassur@cniasaada.ma

ASSURANCES ZOURI - AGENCE GÉNÉRALE

LAHCEN ZOURI
46, avenue Prince Moulay Abdellah
Tél. : 05 28 84 15 40 - Fax : 05 28 84 15 40
Mobile : 06 61 38 18 42
Assurances.Zouri@cniasaada.ma

CVT AGADIR HAY DAKHLA

BRAHIM CHOURI
1, bloc N°1 - Avenue 11 Janvier - Hay Dakhla
Tél. : 05 28 21 59 27 - Fax : 05 28 21 59 34
Mobile : 06 61 97 52 36
Agence.AgadirHayDakhla@cniasaada.ma

GROUPE FIKRI ASSURANCES FIKRI - AGENCE GÉNÉRALE

EL HASSANE FIKRI
Immeuble Hamria - Avenue Al Mokawama
Tél. : 05 28 84 22 55 - Fax : 05 28 84 22 52
Mobile : 06 61 32 62 00
Assurances.GroupeFikriFikri@cniasaada.ma

GROUPE FIKRI G. F. ASSURANCE BIKHIR

NAIMA BIKHIR
N°12 - Lotissement Al Imam - Hadj Hassan - Drarga
Tél. : 05 28 28 73 69 - Fax : 05 28 28 73 68
Mobile : 06 77 69 05 90
bikhir.naima@fikriassurance.com

GROUPE FIKRI G. F. ASSURANCE FAYROUZ SARL

FAIROUZ DREOUA
Hay El Houda - Rue Abdellah El Guersifi - Bloc E - N°415
Mobile : 06 33 28 34 74

GROUPE FIKRI G. F. ASSURANCE HIND SARL

HIND BTOUTA
Bureau 2 - Lotissement N°3263 - Hay Al Mohamadi
Mobile : 06 66 77 53 72

GROUPE FIKRI G. F. ASSURANCE OMAR

OMAR OUKHRIB
N°10 - Route Principale - Tikiouine
Tél. : 05 28 28 46 46 - Fax : 05 28 28 45 46
Mobile : 06 61 69 84 42
oukhrib.o@fikriassurance.com

GROUPE FIKRI G. F. ASSURANCE OUAADIDI

HICHAM OUAADIDI
Aourir Centre
Tél. : 05 28 31 42 41 - Fax : 05 28 31 42 40
Mobile : 06 65 27 00 09
ouaadidy.h@fikriassurance.com

YASSINE ASSURANCES SARL

ABDELGHANI ZNIBER
Boulevard Abderrahim Bouabid - N°7 - Opération Zerktouni
Tél. : 05 28 23 06 01 - Fax : 05 28 23 06 01
Mobile : 06 61 34 00 50
assurances.yassine@cniasaada.ma

AHFIR

ASSURANCES ET CONSEILS AHFIR - AGENCE GÉNÉRALE

REDOUANE MAHROUG
9, boulevard Oujda
Tél. : 05 36 62 93 88 - Fax : 05 36 62 93 88
Mobile : 06 72 05 23 38
Assurances.Ahfir@cniasaada.ma

AIN ATIQ

CVT AIN ATIQ

RABIA NAJI
Bled El Hemri - Ain Atiq - Temara
Tél. : 05 37 74 96 04 - Fax : 05 37 74 09 22
Mobile : 06 15 31 04 66
Agence.CVTAinAtiq@cniasaada.ma

AIN CHEGAG

AGENT VIVIER AIN CHEGAG

TAOUFIK SBAI
Oued Cheko - Route Principale N°5013
Tél. : 05 35 66 52 75 - Fax : 05 35 66 52 75
Mobile : 06 52 72 21 19
Assurances.ainchegag@cniasaada.ma

AIN HARROUDA

ASSURANCES AIN HARROUDA SARL

Asmaa AGDAL
Lotissement El Wafa 05 - N°7 - Ain Harrouda
Tél. : 05 22 32 93 94 - Fax : 05 22 32 93 95
Mobile : 06 61 59 09 16
assurances.ainharrouda@cniasaada.ma

AIN TAOUJDATE

AGENT VIVIER AIN TAOUJDATE

OUAFAE MEZIANI
Hay Bassatine - N°14 - Boulevard Mohammed V
Tél. : 05 35 44 13 70 - Fax : 05 35 44 13 68
Mobile : 06 68 98 96 14
Assurances.AinTaoujdate@cniasaada.ma

AIT MELLOUL

GROUPE FIKRI ASSURANCES IAZZA

AGENCE GÉNÉRALE

MALIKA IAZZA
Douar RTM - Route de Tiznit - N°B4.38
Tél. : 05 28 24 55 77 / 88 - Fax : 05 28 24 55 66
Mobile : 06 62 30 68 07
Assurances.GroupeFikriIazza@cniasaada.ma

AIT OURIR

AGENT VIVIER AIT OURIR

SOUFIANE CHFIRA
Opération Nejma - Avenue Hassan II
Tél. : 05 24 48 01 88 - Fax : 05 24 48 01 88
Mobile : 06 69 56 53 25
Agence.aitourir@cniasaada.ma

ASSURANCES CHFIRA SARL

SOUFIANE CHFIRA
Opération Nejma - Avenue Hassan II
Tél. : 05 24 48 01 88 - Fax : 05 24 48 01 88
Mobile : 06 69 56 53 25
Agence.aitourir@cniasaada.ma

AKLIM

AGENT VIVIER AKLIM

MUSTAPHA MEBROUK
RC - N°14 - Boulevard Mohammed V - Hay Laymoun
Tél. : 05 36 63 50 51 - Fax : 05 36 63 50 51
Mobile : 06 70 92 41 48
Assurances.aklim@cniasaada.ma

AKNOUL

ASSURANCES EL HAMSS SARL

YOUSSEF BAROUDI
Avenue Mohammed V à coté Station Afrikaia
Tél. : 05 35 27 71 33 - Fax : 05 35 27 71 34
Mobile : 06 61 19 83 48
Assurances.Aknoul@cniasaada.ma

AL HOCEIMA

AGENT VIVIER AL HOCEIMA

MOHAMED EL BACHRIOUI
Rue Al Mouahidine - N°35
Tél. : 05 39 98 56 50 - Fax : 05 39 98 57 23
Mobile : 06 41 14 09 28
agence.cvtalhoceima@cniasaada.ma

CVT AL HOCEIMA

ACHRAF BOUJIR
30, avenue Mohammed V
Tél. : 05 39 98 52 52 - Mobile : 06 61 78 73 67
CVTAlhoceima@cniasaada.ma

ASSURANCES EL MANSOURI - AGENCE GÉNÉRALE

FARID EL MANSOURI
25, avenue Youssef Ben Tachfine
Tél. : 05 39 98 13 39 - Fax : 05 39 98 13 40
Mobile : 06 61 70 38 13 / 06 61 47 11 91
Assurances.ElMansouri@cniasaada.ma

ASSURANCES SAIDI - AGENCE GÉNÉRALE

LEILA SAIDI
4 bis, boulevard Mohammed V
Tél. : 05 39 84 02 86 - Fax : 05 39 84 07 66
Mobile : 06 22 49 45 35
Assurances.Saidi@cniasaada.ma

CABINETE DE SEGUROS AMRANI - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELKADER AMRANI
152, avenue Mohammed V
Tél. : 05 39 98 22 40 - Fax : 05 39 98 27 27
Mobile : 06 62 06 06 82
Assurances.SegurosAmrani@cniasaada.ma

ASSA-ZAG

ASSURANCES NADINE - AGENCE GÉNÉRALE

JMAIAA SRHAYAR
Complexe Social Économique Place Mohammed VI
Assa Centre
Tél. : 05 28 70 09 47 - Fax : 05 28 70 09 47
Mobile : 06 62 28 27 17
Assurances.Nadine@cniasaada.ma

AZEMMOUR

ASSURANCES MAZAGAN - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED BOUDHAR
290 bis - Boulevard Mohammed V
Appartement N°1 - 1^{er} étage
Tél. : 05 23 35 71 16 - Fax : 05 23 35 73 17
Mobile : 06 61 14 84 22
Assurances.Mazagan@cniasaada.ma

AZILAL

STE ASSURANCES AZILAL SARL

JAWAD EL YAMANI
Avenue Mohammed V - Quartier Al Fath
Tél. : 05 23 45 93 85 - Fax : 05 23 45 93 85
Mobile : 06 00 30 79 69
assurances.azilal@cniasaada.ma

AZROU

ASSURANCES CÈDRE - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELHAK MAOUHOUBI
Avenue Hassan II - Immeuble Yassine
Appartement N°3
Tél. : 05 35 56 17 32 - Fax : 05 35 56 16 78
Mobile : 06 61 49 71 01
Assurances.Cedre@cniasaada.ma

BAB TAZA

AGENT VIVIER BAB TAZA

BOUCHRA KHAMLICHI
Lotissement El Krouchi Centre
Tél. : 05 39 89 68 28 - Fax : 05 39 89 68 27
Mobile : 06 61 75 62 89
Assurances.babtaza@cniasaada.ma

BELFAA

AGENT VIVIER BELFAA

MBAREK BIGUEJDA
Lotissement Talghazit
Tél. : 05 28 20 96 47 - Fax : 05 28 20 96 47
Mobile : 06 78 57 57 85
Assurances.Belfaa@cniassaada.ma

BEN HMED

ASSURANCES EJJOUTI - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELAZIZ EL AMRANI EJJOUTI
1, rue El Hansali - Boulevard Administratif
Tél. : 05 23 40 74 74 - Fax : 05 23 40 90 94
Mobile : 06 61 18 56 88
Assurances.Ejjouti@cniassaada.ma

BENGUERIR

ASSURANCES BEN GUERIR - AGENCE GÉNÉRALE

NADIA MANNOUNI
Avenue Mohammed V - Immeuble N°5 - 1^{er} étage
Tél. : 05 24 31 85 23 / 04 - Fax : 05 24 31 86 35
Mobile : 06 61 24 83 14
Assurances.BenGuerir@cniassaada.ma

BENI BOUAYACH

CVT BENI BOUAYACH

MOHAMMED AKROUH
Hay Bougharm - B. P. 79 - Al Hoceima
Tél. : 05 39 80 49 52 - Fax : 05 39 80 47 46
Mobile : 06 61 20 52 73
Agence.CVTBouayach@cniassaada.ma

BÉNI MELLAL

ASSURANCES ATLASSI - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED ATLASSI
333, boulevard Mohammed V
Tél. : 05 23 42 01 67 - Fax : 05 23 42 01 68
Mobile : 06 61 17 86 36
Assurances.Atlassi@cniassaada.ma

ASSURANCES FAIQ - AGENCE GÉNÉRALE

IMANE FAIQ
Boulevard Mohammed V - Rue 1 - Hay Ben Addi
Tél. : 05 28 27 37 59 - Fax : 08 08 38 24 73
Mobile : 06 61 91 95 85
Assurances.faiq@cniassaada.ma

ASSURANCES MAAOUNI - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED ALOUANE
46, boulevard Mohammed V
Tél. : 05 23 42 34 12 / 05 22 42 15 15
Fax : 05 23 42 34 13 - Mobile : 06 61 20 22 05
Assurances.Maaouni@cniassaada.ma

BENSLIMANE

ASSURANCES LA VILLE VERTE - AGENCE GÉNÉRALE

REDOUANE ZAINABI
34, rue Tarek Bnou Ziad
Tél. : 05 23 29 18 12 - Fax : 05 23 29 18 12
Mobile : 06 61 80 05 79
Assurances.LaVilleVerte@cniassaada.ma

BERKANE

ASSURANCES KADDAR - AGENCE GÉNÉRALE

FOUAD KADDAR
Rue Moulay Youssef - Hay Hassani
Tél. : 05 36 61 00 60 - Fax : 05 22 26 03 84
Mobile : 06 61 42 71 14
Assurances.Kaddar@cniassaada.ma

ASSURANCES MAJJATI SARL

SALIHA MAJJATI
79, angle rue Bir Anzarane et Chaoui Touria
Hay Hassani
Tél. : 05 36 61 88 78 / 05 36 61 88 92
Fax : 05 36 61 88 49 - Mobile : 06 61 86 69 98
Assurances.Berkane@cniassaada.ma

BERRECHID

ASSURANCES ET CONSEILS LACHHEB AGENCE GÉNÉRALE

IMANE LACHHEB
46, boulevard Mohammed V
Tél. : 05 22 32 83 83 - Fax : 05 22 32 87 67
Mobile : 06 61 25 75 24
Assurances.Lachheb@cniassaada.ma

BIOUGRA

AGENT VIVIER BIOUGRA

MARYEME BIGUEJDA
Boulevard Mohammed V - Rue de la poste
Tél. : 05 28 81 01 81 - Fax : 05 28 81 01 81
Mobile : 06 61 28 91 44
Assurances.Biougra@cniassaada.ma

BIR JDID

ASSURANCES EL ISSI - AGENCE GÉNÉRALE

ADIL EL ISSI
Lotissement Mabrouk - N°58 - Boulevard Laçayoune
Tél. : 05 23 36 09 12 - Fax : 05 23 36 09 99
Mobile : 06 66 43 91 79 / 06 64 77 54 58
Assurances.ELISSI@cniassaada.ma

CVT BIR JDID

MUSTAPHA TIFAK
Douar Slatna Hialma 1
Tél. : 05 23 37 62 53 - Fax : 05 23 36 05 62
Mobile : 06 61 94 63 35
Agence.BirJdid@cniassaada.ma

BOUARFA

ASSURANCES BOUARFA - AGENCE GÉNÉRALE

LAHCEN BEN BIH
93 bis - Boulevard Mohammed VI
Tél. : 05 36 79 88 75 - Fax : 05 36 79 88 88
Mobile : 06 68 35 28 31
Assurances.Bouarfa@cniasaada.ma

BOUFEKRANE

ASSURANCES KHALIS SARL

BOUTAIB KHALIS
Lotissement El Amal - N°40
Tél. : 05 35 43 66 02 - Fax : 05 35 43 64 98
Mobile : 06 61 59 15 66
Assurances.Khalis@cniasaada.ma

BOUMANE DADS PROVINCE TINGHIR

AGENT VIVIER BOUMALNE DADES

ADAM CHOKRI
Boulevard Mohammed V - Boumalne Dades
Tél. : 05 24 83 19 16 - Fax : 05 24 83 19 16
Mobile : 06 75 94 79 77
Agence.boumalen@cniasaada.ma

BOUSKOURA

ASSURANCES BILADI - AGENCE GÉNÉRALE

FATIMA EL AAOUSSI
Lotissement Lafarge - N°2 - Bouskoura route 109
Tél. : 05 22 32 06 56 - Fax : 05 22 32 06 67
Mobile : 06 72 19 08 61
Assurances.Biladi@cniasaada.ma

BOUZNIKA

ASSURANCES AL KARIASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

KHALID HDIDOU
Avenue Moulay Abdellah - Sala El Jadida
Tél. : 05 37 74 56 59 - Fax : 05 37 74 58 89
Mobile : 06 61 37 06 20
Assurances.AlKariassur@cniasaada.ma

ASSURANCES ATTIQANIA - AGENCE GÉNÉRALE

TARIK AHBA
Hay Othmane - Groupe 1 - N°5
Tél. : 05 37 74 32 38 - Fax : 05 37 74 33 43
Mobile : 06 61 40 90 76
Assurances.Attiqania@cniasaada.ma

BROUJ

CVT EL BROUJ

DRISS MAAZI
Km 0,5 - Route Secondaire de Kalaa des Seraghna
Tél. : 05 24 24 44 98 - Fax : 05 24 24 44 98
Mobile : 06 64 95 87 01
Agence.Brouj@cniasaada.ma

CASABLANCA

AGENCE CASA SIDI MOUMEN

MY ZAID ELALAMY
36, boulevard Houcine Soussi - Sidi Moumen
Tél. : 05 22 70 34 14 / 05 22 70 34 20
Fax : 05 22 70 34 12 - Mobile : 06 61 23 62 89
Assurances.CasaSidiMoumen@cniasaada.ma

AGENT VIVIER CASA BERNOUSSI

SIHAM TAZI
Fdan El Kheir - N°235 - Sidi Bernoussi
Tél. : 05 22 76 62 22 / 23 - Fax : 05 22 76 62 20
Mobile : 06 60 39 05 00
Assurances.CasaBernoussi@cniasaada.ma

AGENT VIVIER CASA BOURNAZEL

HICHAM RIADI
14, boulevard Saad Aboujamaa - Quartier Bournazel
Tél. : 05 22 71 99 98 - Fax : 05 22 71 99 97
Mobile : 06 61 81 82 12
Assurances.Casabournazel@cniasaada.ma

AGENT VIVIER CASA EST

NADIA KOUSMATE
Lotissement Communal - Lot N°69 - Sidi Maârouf
Tél. : 05 22 58 32 06 - Fax : 05 22 58 32 08
Mobile : 06 59 73 69 44
Assurances.CasaEst@cniasaada.ma

AGENT VIVIER CASA PRINCESSES

LALA AICHA MOUATASSIM
Rc Lotis Arset Lekbir - Lot N°10 - Rue Ibnou Jabir Attabari
El Jounaid et rue Ibnou Jkatir - Quartier Maârif Extension
Tél. : 05 22 99 54 67 - Fax : 05 22 99 59 70
Mobile : 06 60 81 48 63
Assurances.casalesprincesses@cniasaada.ma

AGENT VIVIER CASA SIDI OTHMANE

HASNA AIT ALLAH
Sidi Othmane - Lotissement Attacharouk - Avenue 10 Mars
(en face Préfecture Sidi Othmane)
Tél. : 05 22 37 40 06 / 05 22 37 40 07
Fax : 05 22 37 39 99 - Mobile : 06 61 23 75 64
Assurances.CasaSidiOthmane@cniasaada.ma

AGENT VIVIER HAY ESSMARA

HICHAM JANANE
Hay Essmara - Angle boulevard Ibnou Al Ouanane
Rue 7 - N°7 - Ain Sebaâ
Tél. : 05 22 63 79 41 - Fax : 05 22 63 87 04
Mobile : 06 69 00 09 49 / 06 75 00 03 54
Assurances.HayEssmara@cniasaada.ma

AGENT VIVIER ROCHES NOIRES

NAIMA RAJI
78, boulevard Gergovi - 20 300 Roches Noires
Tél. : 05 22 24 74 55 - Fax : 05 22 24 74 55
Mobile : 06 60 40 28 78
Assurances.RocheNoir@cniasaada.ma

CVT CASA CHEFCHAOUNI

SAMI MOUDAKKIRI
Route 110 - Q. I. 316 - Boulevard Chefchaouni - Ain Sebaâ
Tél. : 05 22 34 33 63 - Fax : 05 22 34 33 62
Mobile : 06 69 29 70 72
Agence.CasaChefchaouni@cniasaada.ma

CVT CASA MOULAY ABDELLAH

MOHAMED KANBOUR
139 bis - Boulevard Sefrou - Hay Moulay Abdellah
Tél. : 05 22 52 53 81 - Fax : 05 22 21 93 12
Mobile : 06 69 29 70 72
Agence.CasaMyAbdellah@cniasaada.ma

ASSURANCES A2S - AGENCE GÉNÉRALE

HAMID KHALIL
204-206, avenue Al Joulane - Sidi Othmane
Tél. : 05 22 37 34 61 / 05 22 37 31 16
Fax : 05 22 29 12 00 - Mobile : 06 61 13 64 65
Assurances.A2S@cniasaada.ma

ASSURANCES AJIAL - AGENCE GÉNÉRALE

SOUAD KHAYATEI
Résidence Saïda 15 - Rue Abou El Abbas - Bourgogne
Tél. : 05 22 26 00 46 / 05 22 26 87 03
Fax : 05 22 26 41 84 - Mobile : 06 65 89 30 67
Assurances.Ajial@cniasaada.ma

ASSURANCES AL FIRDAOUS - AGENCE GÉNÉRALE

BOUCHRA LAMAACHI
Ensemble Résidences Al Firdaous - Immeuble N°29
Magasin N°4 - Boulevard Oum Araabia - El Oulfa
Tél. : 05 22 89 59 86 - Fax : 05 22 89 59 96
Mobile : 06 61 21 88 38
Assurances.AlFirdaous@cniasaada.ma

ASSURANCES AL MOCHARAKA - AGENCE GÉNÉRALE

RADI ABDELKRIM
Boulevard Mohamed Zafzaf - Immeuble N°5 - Attacharouk
Sidi Mourmen
Mobile : 06 62 26 15 13

ASSURANCES AL OUKHOUA - AGENCE GÉNÉRALE

MUSTAPHA AÏT LAABAR
4, avenue Allal Ben Abdellah - Médiouna
Tél. : 05 22 33 83 87 / 05 22 33 83 97 / 05 22 33 83 47
Fax : 05 22 33 83 87 - Mobile : 06 61 07 45 49
Assurances.AlOukhoua@cniasaada.ma

ASSURANCES AMLAL - AGENCE GÉNÉRALE

HAMID AMLAL
Rue 50 - N°160 - Hay Moulay Abdallah
Tél. : 05 22 52 29 08 - Fax : 05 22 52 29 04
Mobile : 06 61 13 06 19
Assurances.Amlal@cniasaada.ma

ASSURANCES ASSABIL - AGENCE GÉNÉRALE

ILHAM SENHADJI
308, boulevard Panoramique - Bin Lemdoune - Ain Chock
Tél. : 05 22 21 99 24 / 05 22 21 97 12
Fax : 05 22 23 42 77 - Mobile : 06 61 31 05 49
Assurances.Assabil@cniasaada.ma

ASSURANCES ASSUR VISION - AGENCE GÉNÉRALE

SAMIRA RIANE
Résidence Marmara II - Hay Nassim - Magasin N°3
Tél. : 05 22 93 07 08 - Fax : 05 22 93 07 09
Mobile : 06 61 52 96 88
Assurances.AssurVision@cniasaada.ma

ASSURANCES ATTAWAFOK - AGENCE GÉNÉRALE

MOSTAPHA MOUNASSER
134, angle rue Aswane et route Ouled Ziane
Immeuble A - Appartement N°2 - La Gironde
Tél. : 05 22 54 37 39 40 - Fax : 05 22 54 37 41
Mobile : 06 61 49 82 18
Assurances.Attawafok@cniasaada.ma

ASSURANCES BANNY - AGENCE GÉNÉRALE

MUSTAPHA BANNY
Hay Youssoufia - Rue 83 - N°59 - Boulevard El Fida
Tél. : 05 22 82 78 00 / 05 22 83 31 07
Fax : 05 22 82 71 63 - Mobile : 06 61 42 79 25
Assurances.Banny@cniasaada.ma

ASSURANCES BARZAKH - AGENCE GÉNÉRALE

ISMAIL BENJELLOUN
2, Koudia 101 - Hay Mohammadi
(en face Kissariat Hay Mohammadi)
Tél. : 05 22 60 15 56 / 05 22 60 15 42
Fax : 05 22 60 16 33 - Mobile : 06 61 17 76 31
Assurances.barzakh@cniasaada.ma

ASSURANCES BEMKA - AGENCE GÉNÉRALE

MED KARIM LEFHYEL BENCHEKROUN
64, boulevard Eddaouha El Fath - N°3 - Ain Chok
Tél. : 05 22 87 10 02 / 03 / 04 - Fax : 05 22 87 10 05
Mobile : 06 61 31 07 47
assurances.bemka@cniasaada.ma

ASSURANCES BENASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED FOUAD BENBOUJIDA
Résidence Benomar - Rue Abou Abdellah Nafii
Entrée A - Maârif
Tél. : 05 22 98 51 01 / 08 - Fax : 05 22 98 51 20
Mobile : 06 61 31 30 53
Assurances.Benassur@cniasaada.ma

ASSURANCES BIDAOUA - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED OUAFIK
78, boulevard El Fida - 1^{er} étage
Tél. : 05 22 85 05 85 - Fax : 05 22 85 05 80
Mobile : 06 61 31 30 35
Assurances.Bidaoua@cniasaada.ma

ASSURANCES BNINI - AGENCE GÉNÉRALE

AZIZ BNINI
118, boulevard Lalla Asmae - 1^{er} étage - Groupe 3
Sidi Mourmen
Tél. : 05 22 71 34 85 - Fax : 05 22 71 34 85
Mobile : 06 61 62 71 42
Assurances.Bnini@cniasaada.ma

ASSURANCES BOUARRAF - AGENCE GÉNÉRALE

BADIA BOUARRAF
194, boulevard Abou Chouaib Doukali - Chifa 2
Tél. : 05 22 81 16 31 / 05 22 81 44 17
Fax : 05 22 81 02 71 - Mobile : 06 63 47 30 29
Assurances.Bouarraf@cniasaada.ma

ASSURANCES CHAABI - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED TAZIGH
Bloc Farid 101 - N°3 - 2^{ème} étage - El Bernoussi
Tél. : 05 22 76 86 55 / 05 22 76 86 56
Fax : 05 22 75 77 41 - Mobile : 06 61 32 03 96
Assurances.Chaabi@cniasaada.ma

ASSURANCES CHAFIK - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELALI CHAFIK
Boulevard Joudar Benabdellah - Immeuble Chakouri 3
N°250 - Hay Moulay Rachid
Tél. : 05 22 72 89 72 - Fax : 05 22 72 89 72
Mobile : 06 67 36 26 54
Assurances.Anassi@cniasaada.ma

ASSURANCES CHAHDIA - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELALI DINAR
Alia 2 - Rue 57 - N° 25 - Oulfa
Tél. : 05 22 91 41 40 - Fax : 05 22 91 40 41
Mobile : 06 61 73 17 21
Assurances.CasaChahdia@cniasaada.ma

ASSURANCES CHALLENGE - AGENCE GÉNÉRALE

ASHAD SALIMA
95, lotissement Habiba - Haj Fateh - Oulfa
Tél. : 05 22 93 12 58 - Fax : 05 22 89 81 25
Mobile : 06 52 22 47 31
Assurances.Challenge@cniasaada.ma

ASSURANCES CHOUFASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

MOSTAFA CHOUF
1175, boulevard Mohammed VI - Ex. route Médiouna
Tél. : 05 22 59 77 48 / 05 22 59 77 49
Fax : 05 22 59 77 50 - Mobile : 06 61 25 21 90
Assurances.Choufassur@cniasaada.ma

ASSURANCES CITY - AGENCE GÉNÉRALE

MUSTAPHA CHOUH
5, angle boulevard Anoual et boulevard Bir Anzarane
Centre Commercial Abdelmoumen ERAC - Maârif
Tél. : 05 22 99 65 50 - Fax : 05 22 99 65 51
Mobile : 06 61 78 73 79
Assurances.City@cniasaada.ma

ASSURANCES CMA - AGENCE GÉNÉRALE

AHMED RAJRAJI
28, avenue des F.A.R.
Tél. : 05 22 26 86 71 / 05 22 26 79 48
Fax : 05 22 22 03 10 - Mobile : 06 62 12 54 99
Assurances.Cma@cniasaada.ma

ASSURANCES CTA - AGENCE GÉNÉRALE

BACHIR LAHLOU
98, rue Moulazim 1^{er}
Tél. : 05 22 30 77 30 - Fax : 05 22 30 52 23
Mobile : 06 61 19 62 39
Assurances.Cta@cniasaada.ma

ASSURANCES DINAR - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELFATTAH DINAR
Route d'El Jadida - N°410 - Lissfa 01
Tél. : 05 22 65 00 65 - Fax : 05 22 65 08 60
Mobile : 06 61 75 49 48
Assurances.Dinar@cniasaada.ma

ASSURANCES EL AMRANI - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELHALIM EL AMRANI EJJOUTI
68, boulevard Oued Eddahab - Jamila 5
Appartement N°2 - 1^{er} étage
Tél. : 05 22 38 78 87 / 05 22 38 76 99
Fax : 05 22 38 76 99 - Mobile : 06 61 17 96 62
Assurances.ElAmrani@cniasaada.ma

ASSURANCES EL GHRIBE - AGENCE GÉNÉRALE

AYAD EL GHRIBE
85, angle boulevard Yacoub El Mansour - Rue Nassih Eddine
4^{ème} étage - Appartement N°11 - Maârif
Tél. : 05 22 98 17 79 / 80 - Fax : 05 22 98 18 24
Mobile : 06 61 46 04 46 / 06 61 46 33 36
Assurances.ElGhribe@cniasaada.ma

ASSURANCES EL MA - AGENCE GÉNÉRALE

EL MABRAK OMAR
Résidence Mokhtar Soussi - N°8 - Immeuble B
Boulevard Ibnou Sina - Hay Hassani
Tél. : 05 22 91 19 11 / 05 22 91 19 15
Mobile : 06 61 69 33 57 / 06 66 38 56 16
Assurances.ElMa@cniasaada.ma

ASSURANCES FIDELIS - AGENCE GÉNÉRALE

LATIFA KARIM
Résidence Ramzi - N°119 - Boulevard Bir Anzarane
Immeuble B - Maârif
Tél. : 05 22 23 42 81 / 05 22 23 42 82
Fax : 05 22 23 42 77 - Mobile : 06 61 19 39 65
Assurances.Fidelis@cniasaada.ma

ASSURANCES HADDAOUIA - AGENCE GÉNÉRALE

ALAMI ABOULOULA
Angle avenue 2 Mars et Panomarique - Haddaouia 3
Rue 30 - N°5 - Ain Chock
Tél. : 05 22 21 84 80 - Fax : 05 22 21 86 29
Mobile : 06 61 19 38 22 / 06 61 88 41 15
Assurances.Haddaouia@cniasaada.ma

ASSURANCES HALA - AGENCE GÉNÉRALE

KAWTAR SLAOUI
72, angle boulevard Moulay Driss 1^{er} et rue de Rome
Tél. : 05 22 82 50 20 - Fax : 05 22 82 39 74
Mobile : 06 61 28 24 86
Assurances.Hala@cniasaada.ma

ASSURANCES H.M. BERRADA - AGENCE GÉNÉRALE

HAI MOHAMED BERRADA
406, Immeuble Istikrar B - Rue Goulmima
Tél. : 05 22 47 21 26 / 36 - Fax : 05 22 47 21 30
Mobile : 06 61 13 89 30
Assurances.HMBerrada@cniasaada.ma

ASSURANCES IMANE BENNANI - AGENCE GÉNÉRALE

IMANE BENNANI
496-498-500, boulevard Réda Guédira - Ex. boulevard Nil
Cité Djemaa
Tél. : 05 22 59 86 46 - Fax : 05 22 59 86 45
Mobile : 06 61 45 25 77
Assurances.ImaneBennani@cniasaada.ma

ASSURANCES IMANI - AGENCE GÉNÉRALE

MED ALI IMANI
Résidence du Palais - Angle boulevard Ghandi et boulevard
Yacoub El Mansour - Immeuble D - 1^{er} étage - N°4
Tél. : 05 22 36 66 66 - Fax : 05 22 36 66 56
Mobile : 06 61 32 63 47
Assurances.Imani@cniasaada.ma

ASSURANCES INAS - AGENCE GÉNÉRALE

ABDALLAH CHEIKHI
218, boulevard Zerktouni - Casablanca
Tél. : 05 22 43 04 84 - Fax : 05 22 43 04 86
Mobile : 06 61 32 68 07
Assurances.INAS@cniasaada.ma

ASSURANCES INSSAF - AGENCE GÉNÉRALE

ASMAA BELKHEIRI
Lotissement Essaâda - Lot N°172 - Sidi Bernoussi
Tél. : 05 22 76 75 47 / 48 - Fax : 05 22 73 99 01
Mobile : 06 61 47 39 33
Assurances.INSSAF@cniassaada.ma

ASSURANCES KMB - AGENCE GÉNÉRALE

KAMAL BERRADA
408, boulevard Zerktouni - Casablanca
Tél. : 05 22 26 57 15 - 05 22 26 76 56
Fax : 05 22 26 09 24 - Mobile : 06 61 15 63 68
Assurances.Kmb@cniassaada.ma

ASSURANCES LE PRIVILÈGE - AGENCE GÉNÉRALE

ISMAIL BENFDILE
223, route d'El Jadida - Maârif
Tél. : 05 22 98 71 95 / 05 22 98 69 47
Fax : 05 22 98 69 47 - Mobile : 06 63 64 98 96
Assurances.LePrivilege@cniassaada.ma

ASSURANCES MAHFOUD - AGENCE GÉNÉRALE

YOUSSEF MAHFOUD
24, angle rue Mohammed Kamal et rue Mohammed Fakhir
(en face Dawliz Habous)
Tél. : 05 22 26 03 74 / 05 22 26 03 75
Fax : 05 22 26 03 84 - Mobile : 06 61 42 71 14
Assurances.Mahfoud@cniassaada.ma

ASSURANCES MALAK - AGENCE GÉNÉRALE

LAHCEN LAMHAIMAR
1165-1167 - G1 - Hay Moulay Rachid
Boulevard Driss El Harti
Tél. : 05 22 70 71 71 - Fax : 05 22 70 71 72
Mobile : 06 61 69 37 70
Assurances.Malak@cniassaada.ma

ASSURANCES MASMOUDI - AGENCE GÉNÉRALE

LOTFI MASMOUDI
Rue Lille, angle Abdelwahab Ezzakak - Place Dakar
Tél. : 05 22 44 66 83 / 05 22 44 68 45
Fax : 05 22 44 68 65 - Mobile : 06 61 42 69 58
Assurances.Masmoudi@cniassaada.ma

ASSURANCES MAZAOUI - AGENCE GÉNÉRALE

KARIM MAZAOUI
2 bis, allée des Sophoras - Aïn Sebâa (Place Tisi Ousli)
Tél. : 05 22 34 36 90 / 05 22 34 36 93
Fax : 05 22 34 36 86 - Mobile : 06 61 42 79 02
Assurances.Mazaoui@cniassaada.ma

ASSURANCES MRANI SAFAA - AGENCE GÉNÉRALE

SAFAA MRANI
144, boulevard de Madrid et Victor Hugo
(en face Lycée Mohammed V)
Tél. : 05 22 26 71 04 / 05 22 20 03 75
Fax : 05 22 26 71 03 - Mobile : 06 61 19 40 81
Assurances.MraniSafaa@cniassaada.ma

ASSURANCES NADASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

FATIMA ZAHRA BENKIRAN
Boulevard Abdelmoumen - Place Charles Nicolle
Immeuble Pasteur Build - 2^{ème} étage - N°7
Tél. : 05 22 26 40 47 - Fax : 05 22 26 40 39
Mobile : 06 61 06 60 64
Assurances.Nadassur@cniassaada.ma

ASSURANCES NEXXASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

ZOUHAIR HADDAJI
379, boulevard Oued Sebou - Groupe F - El Oulfa
Tél. : 05 22 93 18 57 - Fax : 05 22 93 18 58
Mobile : 06 61 41 04 20
Assurances.Nexxassur@cniassaada.ma

ASSURANCES NOUJOURD - AGENCE GÉNÉRALE

JALAL BENDAOUD CHERQAOU
Tranche 12/1 - Immeuble N°2 - N°4 - Hay Al Azhar
Ahl Loghlame
Tél. : 05 22 75 98 76 / 05 22 75 97 17
Fax : 05 22 76 50 36 - Mobile : 06 61 42 78 94
Assurances.Noujourd@cniassaada.ma

ASSURANCES OMNI ASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

HIND HADDAJI
Avenue Taddart - Rue L'Isere - Lotissement 66 - 20 200
Tél. : 05 22 82 06 69 - Fax : 05 22 82 06 70
Mobile : 06 6 186 13 21
Assurances.omniassur@cniassaada.ma

ASSURANCES OUDASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED OUDOUNI
Angle boulevard Abdelmoumen et François Ponsard
Tél. : 05 22 98 77 03 / 04 / 05 22 98 24 03
Fax : 05 22 23 13 99 - Mobile : 06 61 21 92 12
Assurances.Oudassur@cniassaada.ma

ASSURANCES OUM ASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

LARBI AKCHAR
583, boulevard Oum Arrabia - El Oulfa
Tél. : 05 22 89 23 01 - Fax : 05 22 89 86 24
Mobile : 06 61 26 64 60
Assurances.OumAssur@cniassaada.ma

ASSURANCES PLANETE - AGENCE GÉNÉRALE

DOUNIA BENNOUNA
Résidence Costa Del Sol - N°605 - Rue Goulmima
Appartement N°1
Tél. : 05 22 43 02 61 / 05 22 43 02 62 - Fax : 05 22 43 02 52
Mobile : 06 62 13 07 96 / 06 61 13 07 96
Assurances.Planete@cniassaada.ma

ASSURANCES PRIMASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

ANAS TAGMOUTI
174, avenue Bourgogne
Tél. : 05 22 20 82 65 - Fax : 05 22 26 48 24
Mobile : 06 61 13 67 16
Assurances.Primassur@cniassaada.ma

ROCHES ASSURANCES

ABDESLAM KHOUADER
93, boulevard Amr Ibnou Al Aass - Roches Noires
Tél. : 05 22 24 49 51 / 58 - Fax : 05 22 40 43 92
Mobile : 06 61 14 30 85
Assurances.RochesAss@cniassaada.ma

ASSURANCES SELMASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

FOUZIA AMIR
Boulevard Brahim Roudani - Rue Ahmed El Majjati
N°8 - Maârif
Tél. : 05 22 99 06 45 - Fax : 05 22 99 06 91
Mobile : 06 61 06 53 17 / 06 61 41 21 81
Assurances.Selmassur@cniassaada.ma

ASSURANCES SIDI MAAROUF - AGENCE GÉNÉRALE

SLIMANE BENSOUDA
Résidence Médina - N°2 - Immeuble J - Route 1029
Sidi Maârouf
Tél. : 05 22 58 48 38 - Fax : 05 22 58 48 39
Mobile : 06 61 14 96 66
Assurances.SidiMaarouf@cniasaada.ma

ASSURANCES SIFAW-ASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

KELTOUM AIT TALEB MOUSSA
Immeuble C - Angle boulevard El Qods et avenue 2 Mars
Casablanca (derrière Acima - Inara)
Tél. : 05 22 52 60 56 / 05 22 52 58 98
Fax : 05 22 52 29 36 - Mobile : 06 71 63 45 49
Assurances.SifawAssur@cniasaada.ma

ASSURANCES SMAILI - AGENCE GÉNÉRALE

MUSTAPHA SMAILI
95, boulevard Mohammed VI
Tél. : 05 22 30 45 60 - Fax : 05 22 30 47 09
Mobile : 06 61 09 06 80
Assurances.Smaili@cniasaada.ma

ASSURANCES SOCRATE - AGENCE GÉNÉRALE

NAJOUA EL ALAOUI
N°7 - Rue Nassih Eddine - Ex. rue des Églantines - Immeuble B
Maârif
Tél. : 05 22 99 49 64 - Fax : 05 22 23 88 09
Mobile : 06 61 28 61 87
Assurances.Socrate@cniasaada.ma

ASSURANCES TAYANE - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELHAMID TAYANE
Angle boulevard Hassan Al Alaoui et boulevard Ibn Tachfine
Résidence Assalam - Magasin N°3 - Immeuble N°14
Aïn Borja
Tél. : 05 22 62 60 45 - Fax : 05 22 62 60 46
Mobile : 06 61 49 43 45 / 44
Assurances.Tayane@cniasaada.ma

ASSURANCES TRUST - AGENCE GÉNÉRALE

RABIA QARQAR
Angle rue Ahmed Charci et boulevard Abdellatif Benkadour
Casablanca (à côté de Label'Vie Vélodrome)
Tél. : 05 22 39 07 78 / 05 22 39 08 29
Fax : 05 22 36 87 68 - Mobile : 06 11 97 21 51
Assurances.Trust@cniasaada.ma

MACHROUA ARRACHMA

SANAA ZORAA
Madinat Arrachma, lot 59 - Bloc 17 - Dar Bouazza
Tél. : 05 22 01 31 85 - Fax : 05 22 01 31 86
Mobile : 06 61 73 17 21

ASSURANCES YASSER - AGENCE GÉNÉRALE

HOUSNI OUARTASSI
206, Mustapha Maâni (en face Cinéma Eden Club)
Tél. : 05 22 27 45 79 / 05 22 27 49 91
Fax : 05 22 27 23 61 - Mobile : 06 61 42 69 89
Assurances.Yasser@cniasaada.ma

CHEFCHAOUEN

ASSURANCES CHEFCHAOUEN - AGENCE GÉNÉRALE

BACHIR EL HALLAOUI
119, avenue Allal Ben Abdallah - B. P. 284
Tél. : 05 39 98 87 54 - Fax : 05 39 98 87 56
Mobile : 06 61 21 01 58
Assurances.Chefchaouen@cniasaada.ma

CHICHAOUA

ASSURANCES KEL-ASSURANCES (KELASSUR) AGENCE GÉNÉRALE

LAHOUCINE BOUGHALEM
Complexe Al Khizrane - Route Agadir
Tél. : 05 24 35 36 65 - Fax : 05 24 35 36 65
Mobile : 06 18 53 32 33
Assurances.KelAssur@cniasaada.ma

CHTOUKA

CVT CHTOUKA DOUAR AGOURRAM

MOHAMED BIGUEJDA
Douar Agourram - Route Biougra - Aït Amira
Chtouka Aït Baha
Tél. : 05 28 81 25 80 - Fax : 05 28 81 25 79
Mobile : 06 68 06 38 55
Agence.ChtoukaDouarAgouram@cniasaada.ma

DAKHLA

ASSURANCES DAKHLA - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELKRIM AMDA
27, avenue Mohammed V
Tél. : 05 28 89 82 69 - Fax : 05 28 89 81 94
Mobile : 06 61 08 31 87
Assurances.Dakhla@cniasaada.ma

ASSURANCES MAOULAININE - AGENCE GÉNÉRALE

ANDOUR ZARGHOJHA
4, avenue El Walae - 1^{er} étage - Appartement N°1
Tél. : 05 28 89 89 91 - Fax : 05 28 89 89 92
Mobile : 06 72 75 55 95
Assurances.Maoulainine@cniasaada.ma

DAR GUEDDARI

ASSURANCES DAR GUEDDARI SARL

SAID EL GOSS
Dar Gueddari Centre
Tél. : 05 37 31 09 37 - Fax : 05 37 31 09 37
Mobile : 06 64 63 99 89
Agence.dargueddari@cniasaada.ma

DCHEIRA

AGENT VIVIER DCHEIRA

SOUAD FAIQ
Boulevard Bir Anzarane - N°92 - Rue Lapergola - Dcheira
Tél. : 05 28 27 37 60 - Fax : 05 28 27 37 59
Mobile : 06 61 37 88 43
assurances.dcheira@cniasaada.ma

GROUPE FIKRI ASSURANCES DDAMOUH

AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED DDAMOUH

Avenue Mohammed V - Immeuble Moinetine - Appartement N°1
Dcheira Ljihadia

Tél. : 05 28 27 36 00 / 05 28 27 24 00

Fax : 05 28 27 35 00 - Mobile : 06 61 26 55 35

Assurances.GroupeFikriDdamouh@cniasaada.ma

DEMNATE

ASSURANCES TASSAOUT - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED EL MOUMEN

Quartier Bouchane - Route du Souk

Tél. : 05 23 50 71 22 - Fax : 05 25 50 71 99

Mobile : 06 62 14 55 38

Assurances.Tassaout@cniasaada.ma

DEROUA

AGENT VIVIER DEROUA

BOUTAINA EL OUDRHIRI

Lot Khadija - N°7 Bis - Deroua

Tél. : 05 22 53 20 02 - Fax : 08 08 38 07 66

Mobile : 06 60 35 39 10

DRIOUCH

AGENT VIVIER DRIOUCH

SAKINA BENCHELLAL

158, boulevard Hassan II - Driouch

Tél. : 05 36 36 73 74 - Fax : 05 37 36 73 73

Mobile : 06 61 73 63 85

Assurances.Driouch@cniasaada.ma

EL ATTAOUJA

ASSURANCES EL ATTAOUJA SARL

NADIA ECH CHABBI

702, lotissement Al Amal

Tél. : 05 24 23 50 18 - Fax : 05 24 23 50 20

Mobile : 06 51 42 33 67

Assurances.ElAttaouja@cniasaada.ma

EL GARA

ASSURANCES AGENCE EL GARA - AGENCE GÉNÉRALE

MAJDA EL AMRANI EJJOUTI

42, boulevard Hassan II

Tél. : 05 22 32 20 71 - Fax : 05 22 32 20 72

Mobile : 06 77 62 36 44

Assurances.ElGara@cniasaada.ma

EL HAJEB

CVT EL HAJEB

AAZI EL BASSOU

98, rue des Noyer El Hajeb

Tél. : 05 35 54 26 78 - Fax : 05 35 54 16 78

Mobile : 06 64 03 61 20 / 06 77 60 94 15

Agence.ElHajeb@cniasaada.ma

EL JADIDA

AGENT VIVIER HAD OULAD FREJ

YACINE LACHRAF

Station Service Petrom - Hay Ryad

Tél. : 05 23 36 46 25 - Fax : 05 23 36 46 22

Mobile : 06 61 81 82 69

assurances.hadouladfrej@cniasaada.ma

ASSURANCES EL JADIDA - AGENCE GÉNÉRALE

MED NABIL BENNANI

5, rue Lemaigre de Breuil - Immeuble El Harazell

Tél. : 05 23 37 02 02 / 05 23 37 34 96

Fax : 05 23 37 02 03 - Mobile : 06 61 14 35 36

Assurances.ElJadida@cniasaada.ma

ASSURANCES EL OUARITI - AGENCE GÉNÉRALE

NAOUFEL EL OUARITI

128, avenue Mohammed VI

Tél. : 05 23 37 33 69 - Fax : 05 23 37 37 44

Mobile : 06 61 34 19 90

Assurances.ElOuariti@cniasaada.ma

ASSURANCES ENNASSIRI - AGENCE GÉNÉRALE

MERYEM ENNASSIRI

106, avenue Mohammed V

Tél. : 05 23 34 26 23 - Fax : 05 23 34 34 76

Mobile : 06 61 19 14 24

Assurances.Ennassiri@cniasaada.ma

CVT EL JADIDA

M BAREK TARMOUNIA

Ard El Fath - Km 7 - Route d'El Oualidia

Tél. : 05 23 34 82 70 - Fax : 05 23 34 82 85

Mobile : 06 61 35 84 25

Agence.eljadida@cniasaada.ma

SEBBAGH FINANCE ASSURANCE SARL

ZAKARIA SEBBAGH

Angle avenue Tahrir et rue Sidi Bouzid

Tél. : 05 23 39 10 69 / 05 23 39 11 08

Fax : 05 23 39 10 45 - Mobile : 06 61 37 90 11

Assurances.sebbagh@cniasaada.ma

EL KALÂA

ASSURANCES GRICH SARL

HASSNA ATANANE

Route Régionale 105 - El Kolea Centre

Tél. : 05 28 31 19 72 - Fax : 05 28 31 19 72

Mobile : 06 15 21 74 53

Assurances.ELKlea@cniasaada.ma

EL KALÂA SRAGHNA

ASSURANCES EL HARTI - AGENCE GÉNÉRALE

NADIA EL HARTI

Pôle Socio Économique - N°27

Tél. : 05 24 41 26 54 - Fax : 05 24 41 34 60

Mobile : 06 61 23 26 49

Assurances.ElHarti@cniasaada.ma

ASSURANCES MANNOUNI - AGENCE GÉNÉRALE

RACHID MANNOUNI

16, avenue Mohammed V - Appartement N°3

Tél. : 05 24 41 13 50 / 05 24 41 48 30

Fax : 05 24 22 18 48 - Mobile : 06 61 34 10 98

Assurances.Mannouni@cniassaada.ma

EL MENZEL

AGENT VIVIER EL MANZAL

ILHAM ZITOUNI

Hay Laghroussat - 31 200

Tél. : 05 35 66 72 83 - Fax : 05 35 66 72 87

Mobile : 06 65 46 04 33

Assurances.elmanzal@cniassaada.ma

ERFOUD

HAFSA ASSURANCES SARL

HASNA BELHASSAN

140, avenue Hassan II

Tél. : 05 35 57 85 86 - Fax : 05 35 57 85 85

Mobile : 06 61 56 69 25

Assurances.Hafsa@cniassaada.ma

ERRACHIDIA

ASSURANCES FAOUZI ET FILS - AGENCE GÉNÉRALE

KHALIFA FAOUZI

5, avenue Chaïkh Al Islam Belarbi Al Alaoui

Tél. : 05 35 57 25 21 - Fax : 05 35 57 32 80

Mobile : 06 61 98 80 37

Assurances.FaouziEtFils@cniassaada.ma

ASSURANCES NABIL ASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

MHAMED NABILI

Boulevard Dakla - N°15 - Hay Al Mohhit

Tél. : 05 35 79 05 30 / 05 35 57 44 77

Fax : 05 35 79 05 30 - Mobile : 06 61 25 13 27

Assurances.NabilAssur@cniassaada.ma

ESSAOUIRA

ASSURANCES BARA - AGENCE GÉNÉRALE

ABDERAZAK BARA

17 bis - Immeuble N°17 - Lotissement Tamarar

Boulevard El Akaba

Tél. : 05 24 78 38 38 - Fax : 05 24 78 33 30

Mobile : 06 73 03 88 85

Assurances.Bara@cniassaada.ma

ASSURANCES COSASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

SOUAD BOUHAD

4, boulevard de la Marche Verte - Immeuble Belkacem

Tél. : 05 24 47 66 88 - Fax : 05 24 47 58 11

Mobile : 06 61 19 57 30

Assurances.COSASSUR@cniassaada.ma

FÈS

AMANASSURE SARL

ANOUAR ACHABA

1, boulevard Karaouiine - Lotissement Soukaina - N°127

Rue Oued Oum Errabie

Tél. : 05 35 76 62 98 - Fax : 05 35 76 62 97

Mobile : 06 61 28 01 53

assurances.amanassur@cniassaada.ma

ASSURANCES ADRAR - AGENCE GÉNÉRALE

BRAHIM AFILAL

Avenue des F.A.R. - Rue Ibn Al Bachir - Ville Nouvelle

Résidence Mohammed Amine - Bureau N°3

Tél. : 05 35 93 14 21 - Fax : 05 35 65 09 52

Mobile : 06 66 42 23 51

Assurances.Adrar@cniassaada.ma

ASSURANCES AL BOUCHRA - AGENCE GÉNÉRALE

BOUCHRA OUACHCHAK

3, avenue des F.A.R. - Résidence Oumnia - N°3

Tél. : 05 35 65 77 77 - Fax : 05 35 73 22 57

Mobile : 06 61 06 22 69

Assurances.AlBouchra@cniassaada.ma

ASSURANCES BELHAJ - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELMOUNAIM BELHAJ

Hay Qods - N°151 - Bensouda

Tél. : 05 35 72 91 13 - Fax : 05 35 72 91 98

Mobile : 06 62 08 09 75

Assurances.BELHAJ@cniassaada.ma

ASSURANCES BENCHEKROUN - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED AZIZ BENCHEKROUN

Rue Abdelali Benchekroun - Immeuble Belghazi

Tél. : 05 35 94 22 23 / 24 - Fax : 05 35 93 17 19

Mobile : 06 61 35 41 59

Assurances.Benchekroun@cniassaada.ma

ASSURANCES BERNOUSSI - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED ZOUHAIRI BERNOUSSI

3, rue Mohammed El Korri

Tél. : 05 35 62 48 81 / 05 35 62 18 69

Fax : 05 35 62 29 75 - Mobile : 06 61 26 07 74

Assurances.Bernoussi@cniassaada.ma

ASSURANCES KARAOUINE - AGENCE GÉNÉRALE

AHLAM BEN SOUDA

Magasin N°83 - Résidence Ibtissam - Ait Skatou

Route d'Immouzer

Tél. : 05 35 60 80 82 / 05 35 60 80 84

Fax : 05 35 60 77 76 - Mobile : 06 62 15 74 39

Assurances.Karaouine@cniassaada.ma

ASSURANCES LAHLOU - AGENCE GÉNÉRALE

M'HAMMED AMINE LAHLOU

45, Résidence Cléopâtre - Appartement N°3 - RDC

Avenue des F.A.R. - Ville Nouvelle

Tél. : 05 35 65 01 95 - Fax : 05 35 62 31 28

Mobile : 06 61 17 44 47

Assurances.Lahlou@cniassaada.ma

ASSURANCES LIMASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED LIMANI
69, avenue El Hafyane Cherkaoui - 1^{er} étage - Adarissa
Route Ain Chkef
Tél. : 05 35 74 80 05 / 06 / 25 - Fax : 05 35 74 80 45
Mobile : 06 61 19 30 64
Assurances.Limassur@cniassaada.ma

ASSURANCES RACHAD - AGENCE GÉNÉRALE

FATIMA ZOHRA RACHDI ALAMI
13, boulevard Lalla Hasnae - 1^{er} étage
Tél. : 05 35 65 42 92 - Fax : 05 35 65 42 94
Mobile : 06 10 36 86 08
Assurances.Rachad@cniassaada.ma

ASSURANCES SHAHED - AGENCE GÉNÉRALE

HATIM EL JAOUAHIRY
98, avenue Abou Hourayra - Mont Fleuri 1
Tél. : 05 35 73 48 18 - Fax : 05 35 73 48 21
Mobile : 06 65 36 43 61
Assurances.Shahed@cniassaada.ma

ASSURANCES SHAWY - AGENCE GÉNÉRALE

ABDOURAZAK SHAWY
50, avenue Hassan II
Tél. : 05 35 62 58 66 - Fax : 05 35 94 36 06
Mobile : 06 61 35 81 28
Assurances.Shawy@cniassaada.ma

CVT FÈS SIDI BRAHIM

NOZHA DEMANE
Rue 814 - Q. I. Sidi Brahim - Lotissement Hind
Tél. : 05 35 73 49 58 - Fax : 05 35 73 49 58
Mobile : 06 63 54 06 58 / 06 66 66 16 41
Agence.FesSidiBrahim@cniassaada.ma

FNIDEQ

LES ASSURANCES SAIDIA DU NORD AGENCE GÉNÉRALE

ACHOUCHA BENJMIA
117, boulevard Mohammed V
Tél. : 05 39 67 70 64 - Fax : 05 39 67 70 64
Mobile : 06 70 99 48 10
Assurances.LesSaidiaDuNord@cniassaada.ma

FQUIH BEN SALEH

BENI-AMIR ASSURANCES MAAOUNI

NAIMA HAITOUMI
3, rue 1 - Nouvelle Kouacem
Tél. : 05 23 43 66 76 - Fax : 05 37 71 53 93
Mobile : 06 73 18 95 59
BeniAmirMaaouni@cniassaada.ma

CENTRE ASSURANCES MASSIRA - AGENCE GÉNÉRALE

OUMKALTOUM HBID
180, boulevard Al Massira
Tél. : 05 23 43 44 66 - Fax : 05 23 43 44 77
Mobile : 06 62 25 52 71
Assurances.CentreMassira@cniassaada.ma

GHAFSAI

AGENT VIVIER GHAFSAI

NAJLAA EL OTHMANI
Kissariat Nasr - Avenue Hassan II
Tél. : 05 35 69 91 10 - Fax : 05 35 69 91 11
Mobile : 06 61 35 18 28
Assurances.Ghafsai@cniassaada.ma

GUELMIM

CVT GOULMIM

LAHBIB ZOUIKI
Avenue Mohammed VI - N°153
Tél. : 05 28 87 10 11 - Fax : 05 28 87 27 11
Mobile : 06 61 36 79 01
Agence.guelmim@cniassaada.ma

GUERCIF

ASSURANCES BAGHDADI - AGENCE GÉNÉRALE

OMAR BAGHDADI
Lotissement Errachidia - Avenue Mohammed V
Rue Imozar - N°7
Tél. : 05 35 67 50 47 - Fax : 05 35 67 50 47
Mobile : 06 12 01 59 50
Assurances.Baghdadi@cniassaada.ma

GOULMIMA

AGENT VIVIER HAD SOUALEM

MOHAMED BOUAZZAMA
N°1 - Boulevard Hassan II - Hay El Fath
Tél. : 05 35 88 43 61 - Fax : 05 35 88 46 61
Mobile : 06 77 78 97 25
agence.goulmima@cniassaada.ma

HAD BRADIA

CVT HAD BRADIA

HANANE GOURAD
47, avenue Hassan II
Tél. : 05 23 47 90 30 - Fax : 05 23 47 90 30
Mobile : 06 61 11 86 56
Assurances.hadbradia@cniassaada.ma

HAD SOUALEM

AGENT VIVIER HAD SOUALEM

YOUSSEF AMRAOUI
Lotissement Al Ouahda - N°25 - Soualem Trifia
Tél. : 05 22 96 48 48 - Fax : 05 22 96 30 82
Mobile : 06 60 39 09 58
assurances.hadsoualem@cniassaada.ma

INEZGANE

ASSURANCES AIT MATEN - AGENCE GÉNÉRALE

BOCHRA MANSOURI
Avenue Mohammed V - Immeuble BMCI - Appartement N°5
Tél. : 05 28 33 65 65 - Fax : 05 28 33 62 80
Mobile : 06 61 07 49 94
Assurances.AitMaten@cniassaada.ma

IMZOUREN

AGENT VIVIER IMZOUREN

HAYAT EL MAJJAOUI
Avenue Casablanca - N°128
Tél. : 05 39 80 50 52 - Fax : 05 39 80 50 52
Mobile : 06 72 51 58 32
assurances.imzouren@cniasaada.ma

ISSAGUEN

ASSURANCE ISSAGUEN

NAJIB ADARRAK
Route El Wahda Issaguen Centre sur Hamam Tidghine
Al Hoceïma
Tél. : 05 39 81 30 06 - Fax : 05 39 81 30 01
Mobile : 0661 26 87 37 / 06 11 64 04 65
assurances.imzouren@cniasaada.ma

JBEL AL AAROUI

MUFAK SARL

FARAH AKOUDAD
Jbel Al Aaroui - N°78 - Rue Al Massira
Tél. : 05 36 36 23 77 - Fax : 05 36 36 23 77
Mobile : 06 61 65 91 57
assurances.mufak@cniasaada.ma

JEMAAT SHAIM

AGENT VIVIER JEMAAT SHAIM

HANANE LACHRAF
Hay Lahrach - Rue Oualidia
Tél. : 05 24 64 26 76 - Fax : 05 24 64 26 84
Mobile : 06 61 22 36 26
assurances.jemaatshaim@cniasaada.ma

JORF EL MELHA CENTRE

ASSURANCES BILAL ET CONSORTS AGENCE GÉNÉRALE

SAID BILAL
Lotissement Al Amal - N°1
Tél. : 05 37 99 07 23 - Fax : 05 37 99 07 22
Mobile : 06 67 32 75 71
Assurances.BilalEtConsorts@cniasaada.ma

JRADA

CVT JRADA

KHALID LAMKADDEM
Route d'Oujda - Km 4 - Laouinate - B. P. 8
Tél. : 05 36 82 27 68 - Fax : 05 36 82 27 68
Mobile : 06 61 48 61 65
Agence.CVTJrada@cniasaada.ma

KASBA TADLA

ASSURANCES DARDAK - AGENCE GÉNÉRALE

AHMED DARDAK
Immeuble N°57 - Appartement N°2 - Rue Obbad Mejjati
Tél. : 05 23 41 84 89 - Fax : 05 23 41 85 03
Mobile : 06 60 68 97 03
Assurances.Dardak@cniasaada.ma

KELAAT MGOUNA

AGENT VIVIER MGOUNA

YOUSSEF TAZROUT
Boulevard Mohammed V - Kelaat Mgouna
Tél. : 05 24 83 60 60 - Fax : 05 24 83 60 62
Mobile : 06 66 17 09 68
Agence.kalaatmgouna@cniasaada.ma

KELAA MGOUNA ASSURANCES SARL

YOUSSEF TAZROUT
Boulevard Mohammed V - Kelaat Mgouna
Tél. : 05 24 83 60 60 - Fax : 05 24 83 60 62
Mobile : 06 66 17 09 68
Agence.kalaatmgouna@cniasaada.ma

KÉNITRA

AGENT VIVIER KÉNITRA CRISTAL

NIZAR AOUIFI
Ouled Oujih - Bloc F - N°1
Tél. : 05 37 35 56 52 - Fax : 05 37 35 56 52
Mobile : 06 61 64 41 40
Assurances.kenitracristal@cniassad.ma

AGENT VIVIER KÉNITRA MIMOSAS

HASSAN SLITI
16, boulevard Mohammed V - Bab Fès
Mobile : 06 61 16 10 73

AGENT VIVIER KÉNITRA NORD

ASMAA NHARI
16, boulevard Mohammed V - Bab Fès
Tél. : 05 37 39 16 99 - Fax : 05 37 39 16 99
Mobile : 06 61 40 05 97
Assurances.kenitranord@cniasaada.ma

ASSURANCES AL IHTIRAFIA - AGENCE GÉNÉRALE

NISRIN TAGMOUTI
32, boulevard Mohammed Diouri - N°34
Tél. : 06 61 16 53 86 / 06 63 45 63 37
Fax : 05 37 37 23 77 - Mobile : 06 61 30 22 09
Assurances.Allhtirafia@cniasaada.ma

ASSURANCES SEBOU - AGENCE GÉNÉRALE

FADOUA BOURABET
72, avenue Mohamed Diouri
Tél. : 05 37 47 90 30 - Fax : 05 37 37 80 94
Mobile : 06 61 15 23 30
Assurances.Sebou@cniasaada.ma

CVT KENITRA - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED BENDRISS
15, route Antara
Tél. : 05 37 37 34 11 - Fax : 05 37 37 34 11
Mobile : 06 61 22 95 80
cvf.kenitra@cniasaada.ma

LOYAL ASSURANCE

HASSAN SLITI
427, avenue Mohammed V - B. P. 244
Tél. : 05 37 37 61 74 / 05 22 37 64 70
Fax : 05 37 37 64 70 - Mobile : 06 61 55 63 48
Assurances.LoyalAssurance@cniasaada.ma

KHMISS ZEMAMRA

CVT KHMISS ZEMAMRA

JAWAD LACHRAF
Km 4 - Route de Safi
Tél. : 05 23 35 60 20 - Fax : 05 23 34 68 69
Mobile : 06 65 92 22 04
Agence.KhmissZemamra@cniasaada.ma

KHÉMISSET

ASSURANCES AL MARKAZIA - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED HAOUASSI
326 bis - Boulevard Mohammed V
Tél. : 05 37 55 10 61 - Fax : 05 37 55 10 61
Mobile : 06 62 83 69 96
Assurances.AIMarkazia@cniasaada.ma

ASSURANCES KHEMISSSET - AGENCE GÉNÉRALE

MARYAM SQALLI HOUSSAINI
183, avenue Mohammed V
Tél. : 05 37 55 27 62 - Fax : 05 37 55 27 42
Mobile : 06 61 51 72 74
Assurances.Khemisset@cniasaada.ma

KHÉNIFRA

ASSURANCES EL GHAZAL - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELLAH EL GHAZAL
66 bis - Hay Faiza
Tél. : 05 35 38 52 23 - Fax : 05 35 38 30 78
Mobile : 06 61 78 72 53
Assurances.ElGhazal@cniasaada.ma

KHOURIBGA

ASSURANCES AL MASSIRA - AGENCE GÉNÉRALE

HASSAN CHEMMAOUI
F5 - Lot N°2 - Yasmina 1
Tél. : 05 23 56 10 56 - Fax : 05 23 56 11 56
Mobile : 06 61 38 16 61
Assurances.Almassira@cniasaada.ma

ASSURANCES REBROUB - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED REBROUB
39, rue Moulay Abdellah
Tél. : 05 23 49 44 46 - Fax : 05 23 49 44 46
Mobile : 06 46 28 40 40
Assurances.Rebroub@cniasaada.ma

KSAR EL KEBIR

ASSURANCES LOUKOUS - AGENCE GÉNÉRALE

NAIMA BOUHAYA
109, route de Rabat
Tél. : 05 39 90 47 12 - Fax : 05 39 90 25 35
Mobile : 06 76 49 03 34
Assurances.Loukous@cniasaada.ma

LAÏYOUNE

ASSURANCES LAÏYOUNE - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED LAMINE ABAYHI
Avenue Mezouar - N°247 - Hay Ettaaoune - B. P. 1179
Tél. : 05 28 98 08 61 - Fax : 05 28 98 08 62
Mobile : 06 70 96 84 35
Assurances.Laayoune@cniasaada.ma

ASSURANCES EDDABADDA - AGENCE GÉNÉRALE

CHEIKH AHMADOU EDDABADDA
30, boulevard de la Mecque
Tél. : 05 28 89 18 18 - Fax : 05 28 89 19 19
Mobile : 06 61 77 06 06
Assurances.eddabadda@cniasaada.ma

ASSURANCES SAAD BOUH - AGENCE GÉNÉRALE

CHEIKH MAILALIN
Rue de la Mecque - B. P. 527
Tél. : 05 28 89 30 80 - Fax : 05 28 89 47 11
Mobile : 06 61 94 44 60
Assurances.Saadbouh@cniasaada.ma

ASSURANCES TADAMONE - AGENCE GÉNÉRALE

MOULAY KHATAR EL IDRISSE
90, Immeuble El Joumani Mohamed Salem
Avenue Zerktouni
Tél. : 05 28 98 10 90 - Fax : 05 28 98 10 91
Mobile : 06 61 37 01 85
Assurances.Tadamone@cniasaada.ma

CVT LAAYOUNE

ABDELAZIZ DIFRI
Boulevard Al Hizam - Hay Al Qods - N°5 - B. P. 2028
Tél. : 05 28 99 76 47 - Fax : 05 28 99 76 47
Mobile : 06 62 89 63 63
agence.cvtlaayoune@gmail.com

LARACHE

ASSURANCES EL LAICHE - AGENCE GÉNÉRALE

ABDESLAM ELLAICHE
39, avenue Omar Bnou Abdelaziz
Tél. : 05 39 91 55 27 - Fax : 05 39 91 59 11
Mobile : 06 70 97 70 37
Assurances.ElLaiche@cniasaada.ma

ASSURANCES EL OUKEILY - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED EL OUKEILY
35 bis, avenue Malik Ibn Morhal
Tél. : 05 39 91 65 73 / 05 39 91 08 38
Fax : 05 39 91 65 72 - Mobile : 06 61 54 13 90
Assurances.ElOukeily@cniasaada.ma

MARRAKECH

AGENT VIVIER MARRAKECH

ABDERRAZAK MAHMOUDI
R. C. - N°6 - Rue avenue Mohammed VI
Résidence Meriem
Tél. : 05 24 44 80 87 - Fax : 05 24 44 84 13
Mobile : 06 00 02 62 63
Assurances.VivierMarrakech@cniasaada.ma

AGENT VIVIER MARRAKECH ALLAL EL FASSI

BOUCHRA EL BARJI
Avenue Alla El Fassi - Unité 4 - N°219
Tél. : 05 24 31 11 58 - Fax : 05 24 31 11 58
Mobile : 06 61 86 76 74
assurances.marrakechallalalfassi@cniasaada.ma

AGENT VIVIER MARRAKECH BAB DOUKKALA

MY JAAFAR EL IDRISSE FAHMI
Bab Doukkala - 3^{ème} partie - N°1
Tél. : 05 24 42 12 77 - Fax : 05 22 42 12 88
Mobile : 06 60 40 13 94
Assurances.marrakechbabdoukkala@cniasaada.ma

AGENT VIVIER MARRAKECH GUELIZ

SAMIR CHRAIBI
Berrada II - N°30 - Résidence Onagman - Magasin B
Avenue Yaacoub El Mansour - Gueliz
Tél. : 05 24 44 90 41 - Fax : 05 24 44 90 43
Mobile : 06 62 64 91 29
Assurances.marrakechgueliz@cniasaada.ma

AGENT VIVIER MARRAKECH HAY MANAR

IMANE CHOUGDALI
Hay Manar - Lotissement Charaf
Tél. : 05 24 30 32 00 - Mobile : 06 49 70 46 78
Assurances.marrakechhaymanar@cniasaada.ma

AGENT VIVIER MARRAKECH LOUDAYA

ABDELKRIME SALAH
RC - Centre Loudaya - Route Nationale - N°8
B. P. 83 - Loudaya
Tél. : 05 24 36 49 41 - Fax : 05 24 36 49 43
Mobile : 06 61 87 30 52
Assurances.Loudaya@cniasaada.ma

AGENT VIVIER MARRAKECH M'HAMID

RACHID ASKAAY
Lotissement 229 C - M'hamed I
Tél. : 05 24 37 17 65 - Fax : 05 24 37 17 73
Mobile : 06 67 48 13 54
Assurances.marrakechmhamid@cniasaada.ma

AGENT VIVIER MARRAKECH TARGA

MOHAMED KANSOUSSI
Targa Sidi Mbarek - Hay Tabarakt - N° 7
Tél. : 05 24 49 75 21 - Fax : 05 24 34 96 71
Mobile : 06 61 37 01 09
Assurances.Targa@cniasaada.ma

ASSURANCES ARIHA - AGENCE GÉNÉRALE

IMAD CHEQRI
273, Massira I - Marrakech
(en face arrondissement de police Massira)
Tél. : 05 24 34 56 67 / 05 24 34 59 60
Fax : 05 24 34 59 45 - Mobile : 06 61 19 15 48
Assurances.Ariha@cniasaada.ma

ASSURANCES ATLAS LOUDAYA SARL - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELKRIME SALAH
RC, Centre Loudaya - Route Nationale - N°8 - B. P. 83
Loudaya
Tél. : 05 24 36 49 41 - Fax : 05 24 36 49 43
Mobile : 06 61 87 30 52
Assurances.Loudaya@cniasaada.ma

ASSURANCES AZZAOUI - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED AZZAOUI
21 et 22 - Jnanate Ain Itti - Route de Fès
Tél. : 05 24 31 29 29 - Fax : 05 24 30 50 99
Mobile : 06 61 63 00 03
Assurances.Azzaoui@cniasaada.ma

ASSURANCES BAB MARRAKECH - AGENCE GÉNÉRALE

SALAM BAYYAA
Unité N° B36 - Programme Bab Marrakech - Azzouzia
Tél. : 05 24 35 68 62 - Fax : 05 24 35 68 62
Mobile : 06 77 52 28 86
Assurances.babmarrakech@cniasaada.ma

ASSURANCES CMT - AGENCE GÉNÉRALE

KHADIJA BENGHAZALA
1, rue Moulay Ismail
Tél. : 05 24 44 40 11 / 35 / 44 - Fax : 05 24 37 56 86
Mobile : 06 75 33 81 21
Assurances.Cmt@cniasaada.ma

ASSURANCES EDDNADNI - AGENCE GÉNÉRALE

NOUREDDINE EDDNADNI
78, Sybaa 3 - Rue Imam Malek
Tél. : 05 24 40 95 63 - Fax : 05 24 40 95 81
Mobile : 06 61 23 84 16
Assurances.Eddnadni@cniasaada.ma

ASSURANCES GHAIT - AGENCE GÉNÉRALE

MARIA CHOUHAIDI
46, avenue Prince Moulay Abdellah - Résidence Ahlam II
Appartement N°6
Tél. : 05 24 42 30 49 - Fax : 05 24 42 36 69
Mobile : 06 61 18 91 94
Assurances.Ghait@cniasaada.ma

ASSURANCES KOUTOUBIA - AGENCE GÉNÉRALE

KHALED ISSAM
Boulevard Abdelkrim Khattabi - Immeuble 111
Résidence Imane - N°4
Tél. : 05 24 42 04 04 - Fax : 05 24 43 41 03
Mobile : 06 61 24 02 52
Assurances.Koutoubia@cniasaada.ma

ASSURANCES MAJOREL - AGENCE GÉNÉRALE

TAOUFIK MONAJI
Zouhour 2 - N°149 - Aïn Itti
Tél. : 05 24 32 68 15 - Fax : 05 24 32 61 68
Mobile : 06 61 73 41 10
Assurances.majorel@cniasaada.ma

ASSURANCES MARRAKECH - AGENCE GÉNÉRALE

FOUZIA LAKHDAR
22, boulevard Mohammed Zerktouni
Tél. : 05 24 44 82 05 / 05 24 44 76 20
Fax : 05 24 44 65 67 - Mobile : 06 61 24 38 82
Assurances.Marrakech@cniasaada.ma

CVT MARRAKECH

RACHID ADAB
12/B, rue Ibn Battouta - Quartier Industriel
Tél. : 05 24 34 00 20 - Fax : 05 24 39 56 92
Mobile : 06 61 25 87 34
Agence.CVTMarrakech@cniasaada.ma

GALMANI ASSURANCE SARL

ABDELMALEK GALMANI
Angle boulevard Abdelkrim El Khattabi et Allal El Fassi
Immeuble N°2
Tél. : 05 24 29 29 77 - Fax : 05 24 29 29 48
Mobile : 06 61 07 19 13
Assurances.Galmani@cniasaada.ma

MASSA

AGENT VIVIER MASSA

BIGUEJDA NAJAT
Al Kharij Massa - Cercle Massa - Chtouka Ait Baha
Tél. : 05 28 26 01 81 - Fax : 05 28 26 01 81
Mobile : 06 61 86 76 74
assurances.massac@cniasaada.ma

MEKNÈS

AGENT VIVIER MEKNES AL AFGHANI

OUAFAE BERGUIGUE
Boulevard Jamal Eddine Al Afghani - Immeuble Yassir
Magasin N°14
Tél. : 05 35 51 21 09 - Fax : 05 35 51 37 65
Mobile : 06 53 16 23 16
Assurances.meknesalafghani@cniasaada.ma

AGENT VIVIER MEKNES MARJANE

MUSTAPHA HAMIDI
Lotissement Marjane - N°1000 - Marjane II
Tél. : 05 35 46 58 10 - Mobile : 06 18 82 59 45
marjaneassur@gmail.com

AGENT VIVIER MEKNES ZERHOUNIA

ABDERRAZAK TYBA
Lotissement Raahma - N°56 - Boulevard Driss Lyamouri
Zerhounia - Sidi Said
Tél. : 05 35 55 88 65 - Fax : 0535 55 88 65
Mobile : 06 49 39 29 34
Assurances.mekneszerhounia@cniasaada.ma

ASSURANCES AMAHZOUNE - AGENCE GÉNÉRALE

CHAA AMAHZOUNE
Boulevard Mohammed VI - Local N°1 - Immeuble A5
El Mansour 3
Tél. : 05 35 46 63 60 - Fax : 05 35 46 63 61
Mobile : 06 64 46 08 42
Assurances.Amahzoune@cniasaada.ma

ASSURANCES BERNICHI - AGENCE GÉNÉRALE

NAWALE BERNICHI
25, avenue Moulay Idriss II - Immeuble des Anciens
Combattants - Magasin N°1 et 2
Tél. : 05 35 40 44 08 - Fax : 05 35 40 44 09
Mobile : 06 61 22 87 46
Assurances.Bernichi@cniasaada.ma

ASSURANCES EL OUARYAGHLI - AGENCE GÉNÉRALE

ABDERRAHIM EL OUARYAGHLI
56, avenue Bir Anzarane - Hay Oued Eddahab
Tél. : 05 35 53 89 80 - Fax : 05 35 53 89 83
Mobile : 06 61 74 40 80
Assurances.ElOuaryaghli@cniasaada.ma

ASSURANCES SYASSI - AGENCE GÉNÉRALE

ABDERRAHIM SYASSI
38 A, rue Ouaggaat Zalaka - Ville Nouvelle
Tél. : 05 35 52 03 03 - Fax : 05 35 52 80 42
Mobile : 06 61 15 94 08
Assurances.Syassi@cniasaada.ma

ASSURANCES TOULALI - AGENCE GÉNÉRALE

ABDALLAH MALLAHI
8, rue Taroudant - Appartement N°1 - Ville Nouvelle
Tél. : 05 35 52 36 32 - Fax : 05 35 51 14 05
Mobile : 06 61 19 09 44
Assurances.Toulali@cniasaada.ma

ASSURANCES VOLUBILIS - AGENCE GÉNÉRALE

HIND KOUARA
Avenue Hassan II - Rue Tétouan - Appartement N°6
Tél. : 05 35 51 00 86 - Fax : 05 35 51 00 87
Mobile : 06 61 09 65 79
Assurances.Volubilis@cniasaada.ma

MIDLET

ASSURANCES BAHOUS - AGENCE GÉNÉRALE

WIDAD BAHOUS
19, rue Moulay Abdellah
Tél. : 05 35 36 16 73 - Fax : 05 35 36 16 74
Mobile : 06 61 55 79 94
Assurances.Bahous@cniasaada.ma

MISSOUR

ASSURANCES AJNADA - AGENCE GÉNÉRALE

ABRHYM AJNADA
Avenue Hassan II - Kissariat Jafer
Tél. : 05 35 58 55 78 - Fax : 05 35 58 55 78
Mobile : 06 17 04 01 84
Assurances.Ajnada@cniasaada.ma

ASSURANCES HAMOUNI - AGENCE GÉNÉRALE

RACHID HAMOUNI
Avenue Hassan II
Tél. : 05 35 58 57 36 - Fax : 05 35 68 40 25
Mobile : 06 61 07 90 68
Assurances.Hamouni@cniasaada.ma

MOHAMMEDIA

AGENT VIVIER MOHAMMEDIA

HIND BADRE
Boulevard Hassan II
Tél. : 05 23 32 12 08 - Fax : 05 23 32 12 10
Mobile : 06 79 79 79 70
Assurances.Mohammedia@cniasaada.ma

ASSURANCES ASSUR'PRO - AGENCE GÉNÉRALE

HICHAM BERREZOUK
Magasin N°3 - Immeuble N°7 - GH1 Yasmine
Anfa la Colline
Tél. : 05 23 28 50 73 / 05 23 28 47 97
Fax : 05 23 28 70 13 - Mobile : 06 61 23 75 34
Assurances.AssurPro@cniasaada.ma

ASSURANCES H. AMEUR - AGENCE GÉNÉRALE

HAMMOU AMEUR
Immeuble Taleb - Place de la Marche Verte
Tél. : 05 23 32 30 39 - Fax : 05 23 32 30 39
Mobile : 06 68 31 94 66
Assurances.Ameur@cniasaada.ma

ASSURANCES ILBASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

TARIK EL GHAZAL
Angle boulevard Palestine et Al Houria
Tél. : 05 23 31 12 86 / 87 - Fax : 05 23 32 38 35 / 37
Mobile : 06 65 89 56 10
Assurances.Ilbassur@cniasaada.ma

ASSURANCES INTERMED - AGENCE GÉNÉRALE

YOUSSEF HARIR
GH 3 - Résidence Achraf - Rue Sebta
Tél. : 05 23 28 67 32 - Fax : 05 23 28 42 59
Mobile : 06 18 90 73 00
assurances.intermed@cniasaada.ma

ASSURANCES LOTFI - AGENCE GÉNÉRALE

SAÂDIA LOTFI
15, boulevard Sebta - N°3
Tél. : 05 23 30 58 02 - Fax : 05 23 30 18 48
Mobile : 06 61 84 53 51
Assurances.Lotfi@cniasaada.ma

MRIRT

ASSURANCE MRIRT SARL

SAID AZZAOUJ
Boulevard Mohammed V - Hay Oum Errabii
Tél. : 05 35 39 00 66 - Fax : 05 35 39 05 07
Mobile : 06 62 22 85 06
mrirtassur@gmail.com

NADOR

ASSURANCES EL HARCHI - AGENCE GÉNÉRALE

AHMED EL HARCHI
91, boulevard Youssef Ibn Tachefine et rue Ibn Rochd
1^{er} étage
Tél. : 05 36 60 45 31 - Fax : 05 36 60 45 30
Mobile : 06 61 26 22 50
Assurances.ElHarchi@cniasaada.ma

ASSURANCES EL JARROUDI - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED EL JARROUDI
173, avenue des F.A.R. - 1^{er} étage
Tél. : 05 36 60 63 80 / 05 36 60 63 81
Fax : 05 36 60 63 96 - Mobile : 06 61 35 43 81
Assurances.ElJarroudi@cniasaada.ma

ASSURANCES ET CONSEILS EL MOURABIT AGENCE GÉNÉRALE

AHMED EL MOURABIT
Boulevard Hassan 1^{er} - N°23
Tél. : 05 36 60 36 44 - Fax : 05 36 60 37 00
Mobile : 06 61 30 63 05
Assurances.ElMourabit@cniasaada.ma

ASSURANCES GOUDAN - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED GOUDAN
126, avenue Youssef Ben Tachefine - B. P. 561
Tél. : 05 36 60 33 56 - Fax : 05 36 60 25 29
Mobile : 06 61 77 18 93
Assurances.Goudan@cniasaada.ma

OUALIDIA

AGENT VIVIER OUALIDYA

MOHAMED EL HILALI
Centre Oualidia - Avenue Hassan II
Tél. : 05 23 36 64 45 - Fax : 05 23 36 64 42
Mobile : 06 61 16 53 86 / 06 63 45 63 37
assurances.oualidya@cniasaada.ma

OUARZAZATE

ASSURANCES AGDAL - AGENCE GÉNÉRALE

MY OMAR AIT NASSER
27, RDC - Hay El Wahda
Tél. : 05 24 88 84 84 - Fax : 05 24 88 24 41
Mobile : 06 66 96 96 40
Assurances.Agdal@cniasaada.ma

ASSURANCES HINTI - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELLAH HINTI
128, lotissement du Centre
Tél. : 05 24 88 23 03 / 05 24 88 47 10
Fax : 05 24 88 25 15 - Mobile : 06 68 48 26 36
Assurances.Hinti@cniasaada.ma

ASSURANCES MOUSSAOUI - AGENCE GÉNÉRALE

HASSAN MOUSSAOUI
74, lotissement Al Hizam - Boulevard Moulay Abdellah
Tél. : 05 24 88 39 16 - Fax : 05 24 88 39 19
Mobile : 06 61 74 77 83
Assurances.Moussaoui@cniasaada.ma

OUED ZEM

AGENCE MANSAR SARL

HIND MANSAR
240 bis, boulevard Mohammed V
Tél. : 05 23 52 06 06 - Fax : 05 23 41 76 76
Mobile : 06 71 20 15 64
Assurances.Mansar@cniasaada.ma

QUEZZANE

ASSURANCES OUEZZANE - AGENCE GÉNÉRALE

KHALID IBRAHIMI
Quartier Haddadine - Boulevard Bir Anzarane - N°114
Tél. : 05 37 90 84 85 - Fax : 05 37 90 84 85
Mobile : 06 65 70 58 76
Assurances.Ouezzane@cniassaada.ma

ASSURANCES ROUCHDI ET CONSORTS AGENCE GÉNÉRALE

MAJDA ROUCHDI
Quartier Agadir - Lotissement Belaach - N°60
Tél. : 05 37 90 75 50 - Fax : 05 37 90 75 51
Mobile : 06 70 81 79 93
Assurances.RouchdiEtConsorts@cniassaada.ma

CVT OUAZZANE ASJEN

AHMED BOUAYAD
Tél. : 05 39 80 94 98 - Fax : 05 39 80 94 98
Mobile : 06 61 18 78 59
Agence.CVTOuezzane@cniassaada.ma

OIJDA

AGENT VIVIER OIJDA

SOUAD ICHOU
Route de Taza - Lotissement Jaada - N°10
Tél. : 05 36 51 06 07 - Fax : 05 36 51 04 08
Mobile : 06 61 42 78 00
Assurances.Oujda@cniassaada.ma

AGENT VIVIER IMAM EL GHAZALI

MAJDOULINE SLISLI
16, rue Imam El Ghazali
Tél. : 05 36 70 63 63 - Fax : 05 36 70 63 63
Mobile : 06 61 36 00 03
majdouline.slisli@hotmail.fr

ASSURANCES ANGAD - AGENCE GÉNÉRALE

HAKIM SBIA
2, rue Oum El Banine - 1^{er} étage - Appartement N°1
Tél. : 05 36 70 80 92 - Fax : 05 36 70 80 91
Mobile : 06 61 19 87 01
Assurances.Angad@cniassaada.ma

ASSURANCES EDAGHRI - AGENCE GÉNÉRALE

FADOUA EDDAGHRI
11, avenue Ibn Rochd
Tél. : 05 36 68 70 24 - Fax : 05 36 68 70 36
Mobile : 06 62 38 70 96
Assurances.Edaghri@cniassaada.ma

ASSURANCES EL GRARI - AGENCE GÉNÉRALE

ALI EL GRARI
112, boulevard Allal Ben Abdallah
Tél. : 05 36 68 37 18 - Fax : 05 36 69 74 72
Mobile : 06 61 08 66 42
Assurances.ElGrari@cniassaada.ma

ASSURANCES EL HOUSSINE CHTIOUI AGENCE GÉNÉRALE

EL HOUSSINE CHTIOUI
Rue Mohammed Abdou - Immeuble Es Saâda
Bloc C - RDC - Appartement N°4
Tél. : 05 36 70 12 12 - Fax : 05 36 70 22 23
Mobile : 06 61 93 60 23 - 06 61 28 02 28
Assurances.Chtiooui@cniassaada.ma

ASSURANCES L'IMPERIAL - AGENCE GÉNÉRALE

MOUNIA ELFETTOUH
76, boulevard Mohammed V - Résidence Mabrouka
Tél. : 05 36 70 58 00 - Fax : 05 36 70 41 41
Mobile : 06 66 14 82 97
Assurances.Imperial@cniassaada.ma

ASSURANCES NAHID - AGENCE GÉNÉRALE

NAHID HAKMAOUI
Boulevard El Fatouaki - Immeuble Moumen - N°23
1^{er} étage - Appartement N°2
Tél. : 05 36 68 84 04 - Fax : 05 36 68 84 04
Mobile : 06 78 48 06 75
Assurances.Nahid@cniassaada.ma

OULED BERHIL

RIHAB ASSURANCE

MERYEM BACHARI
13, route de Marrakech Municipalité de Ouled Berhil
Tél. : 05 28 53 15 15 - Fax : 05 28 53 15 15
Mobile : 06 55 47 71 87
Assurances.Rihab@cniassaada.ma

OULED TEIMA

ASSURANCES OULED TEIMA - AGENCE GÉNÉRALE

ALAMI OUALI BRAHIM
76, boulevard Mohammed V - Lotissement Mouisset
Tél. : 05 28 52 19 12 - Fax : 05 28 52 19 12
Mobile : 06 66 46 84 00
Assurances.OuledTeima@cniassaada.ma

RABAT

AGENT VIVIER HASSAN II

AMINE IRAQI
Avenue Hassan II - Résidence Ifrane - Magasin N°5
Tél. : 05 37 69 69 00 - Fax : 05 37 69 69 03
Mobile : 06 61 08 78 48
Assurances.Hassan2@cniassaada.ma

AGENT VIVIER RABAT MOKHTAR JAZOULI

JALAL LAARIFI
95, avenue Mokhtar Jazouli
Tél. : 05 75 01 39 32 / 31 - Fax : 05 37 73 87 16
Mobile : 06 61 41 53 81 / 06 75 01 39 18
Assurances.Jazouli@cniassaada.ma

AGENT VIVIER RABAT NAHDA II

SALMA OUAZZANI CHAHDI
267, Nahda II - Extension III - Boulevard Ibn Toumart
Tél. : 05 37 63 09 23 - Fax : 05 37 63 09 70
Mobile : 06 22 29 00 46
assurances.rabatnahda2@cniasaada.ma

AGENT VIVIER RABAT TOUR HASSAN

IBTISSAM BELHAJ
Immeuble Omniprise - Angle avenue Al Alaouite
et rue Al Mariniyine
Tél. : 05 37 73 74 20 / 05 37 73 74 32
Fax : 05 37 73 74 38
Assurances.TourHassan@cniasaada.ma

CVT RABAT - AGENCE GÉNÉRALE

MEHDI ABBADI
12/B - Rue Ibn Battouta - Quartier Industriel
Tél. : 05 24 34 00 20 - Fax : 05 24 39 56 92
Mobile : 06 61 25 87 34
Agence.rabat@cniasaada.ma

ASSURANCES AL FAHD - AGENCE GÉNÉRALE

BADIA OUDGHIRI IDRISSE
40, rue Abdelmoumen
Fax : 05 37 73 75 36 - Mobile : 06 68 53 93 06
Assurances.AIFahd@cniasaada.ma

ASSURANCES AL MAJD - AGENCE GÉNÉRALE

MUSTAPHA BOULHIMEZ
Rue El Ganzra - Immeuble B - Appartement N°1 - Agdal
Tél. : 05 37 68 02 90 / 05 37 68 02 28
Fax : 05 37 68 03 06 - Mobile : 06 64 13 68 80
Assurances.AIMajd@cniasaada.ma

ASSURANCES ASSAI - AGENCE GÉNÉRALE

HASSAN BOUCHAREB
281, boulevard Mohammed V
Tél. : 05 37 70 99 69 / 05 37 70 71 36
Fax : 05 37 70 18 30 - Mobile : 06 61 28 26 58
Assurances.ASSAI@cniasaada.ma

ASSURANCES BELBACHIR - AGENCE GÉNÉRALE

FAIZA BELBACHIR
5, rue Tadla Aviation
Tél. : 05 37 65 77 50 / 05 37 75 22 32
Fax : 05 37 75 22 63 - Mobile : 06 61 17 85 61
Assurances.Belbachir@cniasaada.ma

ASSURANCES DARAZ - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELALI TEZI
Rue Al wamama - N°3 bis - Magasin N°1 - Centre Ville
Tél. : 05 37 70 60 08 - Fax : 05 37 70 60 05
Mobile : 06 61 28 83 28 / 06 61 35 07 50
assurances.daraz@cniasaada.ma

ASSURANCES EZZIANI - AGENCE GÉNÉRALE

MORAD EZZIANI
Immeuble 1 a - Résidence Kasbah Hay Nahda 1
Tél. : 05 37 75 04 28 / 05 37 75 98 92
Fax : 05 37 75 98 85 - Mobile : 06 61 42 66 89
Assurances.Ezziani@cniasaada.ma

ASSURANCES INMASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELJALIL BENADADA
125, avenue Allal Ben Abdellah
Tél. : 05 37 70 81 18 - Fax : 05 37 70 78 95
Mobile : 06 63 62 10 12
Assurances.Inmassur@cniasaada.ma

ASSURANCES KETTASUR - AGENCE GÉNÉRALE

HICHAM KETTANI
3, avenue Kebibat - Immeuble Habous
Tél. : 05 37 20 44 66 - Fax : 05 37 20 44 55
Mobile : 06 61 37 66 06
Assurances.Kettasur@cniasaada.ma

ASSURANCES LAHRICHI - AGENCE GÉNÉRALE

FATIHA LAHRICHI
Immeuble A - Bureau N°4 - Centre Commercial
Al Mand El Menzeh
Tél. : 05 37 79 27 05 - Fax : 05 37 79 00 49
Mobile : 06 61 59 92 89
Assurances.Lahrichi@cniasaada.ma

ASSURANCES L'AVENIR - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELAZIZ IDRISSE
4, rue Al Kahira - N°22 et 23
Tél. : 05 37 70 80 35 - Fax : 05 37 26 19 91
Mobile : 06 61 17 11 49
Assurances.Avenir@cniasaada.ma

ASSURANCES LES PALMIERS - AGENCE GÉNÉRALE

MOUNIA BERRADA
8 bis - Rue Dayet Roumi - Agdal
Tél. : 05 37 77 41 24 - Fax : 05 37 77 44 09
Mobile : 06 61 16 28 81
Assurances.LesPalmiers@cniasaada.ma

ASSURANCES MARRAKCHI - AGENCE GÉNÉRALE

HANY MARRAKCHI
22, avenue Abda - Aviation
Tél. : 05 37 65 88 86 - Fax : 05 37 65 92 99
Mobile : 06 61 65 91 57
assurances.marrakchi@cniasaada.ma

ASSURANCES OUSSAMA - AGENCE GÉNÉRALE

OUSSAMA AMINE EL BAKKALI
Bloc DL - N°45 - Kouass Yaacoub El Mansour
Tél. : 05 37 29 38 42 - Fax : 05 37 29 38 78
Mobile : 06 61 86 69 36
Assurances.Oussama@cniasaada.ma

ASSURANCES R'BATI - AGENCE GÉNÉRALE

ABDERRAHIM HAJJALI
4, rue Benzerte
Tél. : 05 37 70 90 09 - Fax : 05 37 70 90 12
Mobile : 06 61 13 75 72
Assurances.Rbati@cniasaada.ma

CVT RABAT Q. I. TAKADDOUM

ANOUAR LABED
Route Ceuta Hay Rmila
Tél. : 05 39 71 54 24 - Fax : 05 39 97 16 84
Mobile : 06 61 18 59 95
Agence.RabatQITakaddoum@cniasaada.ma

RICH

ASSURANCES OUTAHAR ASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED OUTAHAR
30, rue El Qods
Tél. : 05 35 58 90 83 - Fax : 05 35 58 92 30
Mobile : 06 66 38 01 50
Assurances.OutaharAssur@cniasaada.ma

SAFI

ASSURANCES ALIOUI - AGENCE GÉNÉRALE

ALIOUI HAJJAJ

Lotissement Lalla Hnia Hamria - Lot N°49
Tél. : 05 24 46 46 78 - Fax : 05 24 46 46 83
Mobile : 06 61 21 12 49 / 06 63 14 88 01
Assurances.ALIOUI@cniasaada.ma

ASSURANCES BABBOUH - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED YASSER BABBOUH

22, avenue de la Liberté
Tél. : 05 24 61 28 53 - Fax : 05 24 61 28 52
Mobile : 06 61 23 63 01
Assurances.Babbouh@cniasaada.ma

ASSURANCES OUAZIZ - AGENCE GÉNÉRALE

MOUNIR OUAZIZ

1, rue de Lisbonne
Tél. : 05 24 46 45 80 - Fax : 05 24 46 28 69
Mobile : 06 61 16 47 14
Assurances.Ouaziz@cniasaada.ma

SALE

AGENT VIVIER SALE TABRIQUET

RACHAD RAISSI

Avenue 6 Novembre - Résidence ONCF - Magasin N°3
Place de la Gare
Tél. : 05 37 85 29 45 - Fax : 05 37 85 36 66
Mobile : 06 61 10 46 55
Assurances.SaleTabriquet@cniasaada.ma

AGENT VIVIER SALE HAY SALAM

IBTISSAM SALAH EL KHEIR

Hay Salam - Secteur 3 - N°851
Tél. : 05 37 81 40 66 - Fax : 05 37 81 43 25
Mobile : 06 73 72 53 59
Assurances.SaleHaySalam@cniasaada.ma

ASSURANCES ABOUELFATH - AGENCE GÉNÉRALE

MUSTAPHA ABOUELFATH

Avenue Hassan II - Complexe Bab Sala - Immeuble
Chmaou - Magasin M2 - Bettana
Tél. : 05 37 81 36 81 - Fax : 05 37 81 35 67
Mobile : 06 61 40 24 44
Assurances.Abouelfath@cniasaada.ma

ASSURANCES AL MIHANIA - AGENCE GÉNÉRALE

YOUSSEF FAKIHI

Avenue Bouregreg - N°1071 - Sala Al Jadida
Tél. : 05 37 53 48 39 - Fax : 05 37 53 48 37
Mobile : 06 65 20 84 89
Assurances.ALMihania@cniasaada.ma

ASSURANCES DRISSI SIDI SAFOUANE

AGENCE GÉNÉRALE

DRISSI SIDI SAFOUANE

Rue Salah Sarghini - N°108 - Magasin N°2 - Hay Chmaou
Route de Kénitra
Tél. : 05 37 78 10 10 - Fax : 05 37 78 11 12
Mobile : 06 61 05 22 05
Assurances.DrissiSidiSafouane@cniasaada.ma

ASSURANCES EL KHEIR - AGENCE GÉNÉRALE

IBTISSAM SALAH EL KHEIR

Hay Salam - Secteur 3 - N°851
Tél. : 05 37 81 40 66 - Fax : 05 37 81 43 25
Mobile : 06 73 72 53 59
Assurances.SaleHaySalam@cniasaada.ma

ASSURANCES EL MAMOUN - AGENCE GÉNÉRALE

MAMOUN BENNIS

6, avenue 2 Mars
Tél. : 05 37 88 18 66 - Fax : 05 37 88 18 66
Mobile : 06 61 17 10 47
Assurances.ElMamoun@cniasaada.ma

ASSURANCES PROXIMA - AGENCE GÉNÉRALE

FATIMA LAARIFI

Boulevard Mohammed V - N°30 - Immeuble El Khair
N°37 et 38
Tél. : 05 37 85 14 37 / 05 37 85 14 57
Fax : 05 37 85 14 31 - Mobile : 06 61 15 79 19
Assurances.Proxima@cniasaada.ma

ASSURANCES SOPRASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

AZIZ SALEM

13, avenue Hassan II - Lot Maktouba El Karia - Sala El Jadida
Tél. : 05 37 83 11 21 - Fax : 05 37 83 11 24
Mobile : 06 61 90 07 31
assurances.soprassur@cniasaada.ma

ASSURANCES TAOUSI - AGENCE GÉNÉRALE

RACHID TAOUSI

11, avenue Mohammed V - Appartement N°1 - Tabriquet
Tél. : 05 37 85 30 10 - Fax : 05 37 85 30 09
Mobile : 06 65 10 43 12
Assurances.Taousi@cniasaada.ma

CVT SALE LAAYADA

MOHAMED LABED

Km 3 - Route Fès - Ouazzane
Tél. : 05 37 46 02 25 - Fax : 05 37 46 02 25
Mobile : 06 61 18 59 95
Agence.SaleLaayada@cniasaada.ma

SEBT GZOULA

AGENT VIVIER SEBT GZOULA

ABDELHADY LAHJIRI

9, lotissement Assaad - Local Commercial N°1
Tél. : 05 24 64 03 80 - Fax : 05 24 64 03 93
Mobile : 06 00 62 63 38
Agence.sebtgzoula@cniasaada.ma

SEBT OULAD NEMMA

ASSURANCES BENI MOUSSA MAAOUNI

AGENCE GÉNÉRALE

NAIMA ZANAGUI

73 BE - Boulevard Bir Anzarane
Tél. : 05 23 47 39 65 - Fax : 05 23 47 25 77
Mobile : 06 61 20 22 05
Assurances.BeniMoussaMaaouni@cniasaada.ma

SEFROU

AGENT VIVIER SEFROU

NOUREDDINE EL BEKKALI
126, lotissement Hind - Boulevard Lahcen El Youssi
Sidi Boumediane - Route El Menzel
Tél. : 05 35 68 39 47 - Fax : 08 08 38 08 35
Mobile : 06 61 86 57 00
agence.sefrou@cniasaada.ma

AMAM-ASSUR SARL

NOUREDDINE EL BEKKALI
126, lotissement Hind - Boulevard Lahcen El Youssi
Sidi Boumediane - Route El Menzel
Tél. : 05 35 68 39 47 - Fax : 08 08 38 08 35
Mobile : 06 61 86 57 00
agence.sefrou@cniasaada.ma

ASSURANCES AL KAWTHAR - AGENCE GÉNÉRALE

FAIZA GUENNOUNI
Hay Lamkassem - N°24 - Lotissement Jnane Elma
Ouled Adloun
Tél. : 05 35 96 97 83 - Fax : 05 35 96 98 28
Mobile : 06 64 90 55 05
Assurances.AlKawthar@cniasaada.ma

ASSURANCES JAWHARA - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMMED SAKOUT ANDALOUSSI
Immeuble Al Akhawane - N°62 - Appartement N°4
Route Boulmane
Tél. : 05 35 96 97 95 / 05 35 66 26 01
Fax : 05 35 66 20 02 - Mobile : 06 68 75 43 02
Assurances.Jawhara@cniasaada.ma

SELOUANE

AGENT VIVIER SELOUANE

NABIL MOUCHEREF
59, boulevard Mohammed V - Beni Bouyafrouf
Cercle Kalia Selouane Centre
Tél. : 05 36 35 80 30 - Fax : 05 36 35 80 30
Mobile : 06 61 60 71 01
Assurances.Selouane@cniasaada.ma

SEMARA

ASSURANCES OMAR ABDELAHI - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED LAAROSSI
Boulevard Hassan II - N°274
Tél. : 05 28 88 73 31 - Fax : 05 28 88 73 29
Mobile : 06 61 83 10 45
Assurances.OmarAbdelahi@cniasaada.ma

SETTAT

ASSURANCES DE LA PLACE - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELJABBAR ALALGUI
Rue Pasteur - Résidence Annakhil - B. P. 654
Tél. : 05 23 40 50 14 - Fax : 05 23 40 17 17
Mobile : 06 61 16 66 74
Assurances.deLaPlace@cniasaada.ma

ASSURANCES EL YACOUBI - AGENCE GÉNÉRALE

KARIM EL YACOUBI
Place de la Liberté
Tél. : 05 23 40 21 09 - Fax : 05 23 40 21 09
Mobile : 06 66 17 10 49
Assurances.EIYacoubi@cniasaada.ma

SIDI ALLAL TAZI

AGENT VIVIER SIDI ALLAL TAZI

KHALID GHOUSSNI
Lotissement Houda - N°36
Tél. : 05 37 31 94 88 - Fax : 05 37 31 94 88
Mobile : 06 70 10 90 78
Assurances.sidiallaltazi@cniasaada.ma

SIDI BENNOUR

ASSURANCES EL KORCHI - AGENCE GÉNÉRALE

NOURA EL KORCHI
Appartement N°5 - Immeuble Annakhil - Boulevard des F.A.R.
Tél. : 05 23 35 90 37 - Fax : 05 23 36 91 18
Mobile : 06 70 63 96 69
Assurances.ElKorchi@cniasaada.ma

SIDI BIBI

AGENT VIVIER SIDI BIBI

MERIYEM BIGAJDA
Route de Tiznit Centre
Tél. : 05 28 81 64 68 - Fax : 05 28 81 64 68
Mobile : 06 61 28 91 44
Assurances.SidiBibi@cniasaada.ma

SIDI KACEM

ASSURANCES ASSURAMI - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELOUAHED BENERRAMI
9, rue 5 - El Hay Al Jadid
Tél. : 05 37 59 64 26 - Fax : 05 37 59 66 11
Mobile : 06 68 88 91 16 / 06 61 77 22 12
Assurances.Assurami@cniasaada.ma

ASSURANCES BENZEROUAL - AGENCE GÉNÉRALE

BOUCHRA BENZEROUAL
51, avenue Mohammed V
Tél. : 05 37 59 45 11 - Fax : 05 37 59 45 12
Mobile : 06 63 04 82 23
Assurances.Benzeroual@cniasaada.ma

ASSURANCES ZENNOUHI - AGENCE GÉNÉRALE

DRISS ZENNOUHI
Rue 23 - N°23 (en face du café Najmat Gharb)
Tél. : 05 37 59 66 48 - Fax : 05 37 59 66 47
Mobile : 06 61 08 89 24
Assurances.Zennouhi@cniasaada.ma

SIDI SLIMANE

CVT SIDI SLIMANE

ABDELFETTAH NIOURI
4, Amal 6 - Zone d'Activité CYM
Tél. : 05 37 79 97 64 - Fax : 05 37 29 38 16
Mobile : 06 66 15 69 73
Agence.SidiSlimane@cniasaada.ma

SIDI YAHIA EL GHARB

AGENT VIVIER SIDI YAHIA EL GHARB

LOUBNA HIMMICHE
Hay El Wahda - N°1 - Groupe 4 - Bloc A - N°2
Tél. : 05 37 30 03 54 - Fax : 05 37 30 03 54
Mobile : 06 70 48 94 12
Assurances.SidiYahiaElGharb@cniasaada.ma

SKHIRAT

AGENT VIVIER SKHIRATE

ADNANE KADIRI
N°45 - Lotissement Riad Skhirat
Tél. : 05 37 74 24 32 - Fax : 05 37 74 25 11
Mobile : 06 61 23 19 50

SOUK LARBAA

ASSURANCES NOVASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

BRAHIM LARABI
3, avenue Mohammed V
Tél. : 05 37 90 13 13 - Fax : 05 37 90 15 69
Mobile : 06 61 93 32 70
Assurances.Novassur@cniasaada.ma

SOUK SEBT

CVT SOUK SEBT

SAID GAMAL
Route de la 1^{ère} Bafra - N°1 - Laayayda - Sale
Tél. : 05 37 87 54 01 - Mobile : 06 64 81 93 54
Agence.SoukSebt@cniasaada.ma

TAFRAOUTE

AGENT VIVIER TAFRAOUT

AHMED MOUHCINE
Rue Mokhtar Soussi - Tafraout Centre
Tél. : 05 28 80 18 86 - Fax : 05 28 80 18 86
Mobile : 06 61 36 95 04
assurances.tafraout@cniasaada.ma

TAHANNAOUTE

AGENT VIVIER TAHANNAOUTE

JAMILA AIT OTHMANE
Boulevard Sidi Mohamed Oufares (en face de la délégation régionale de l'enseignement)
Tél. : 05 24 48 40 14 - Fax : 05 24 48 40 15
Mobile : 06 34 12 05 38
assurances.tahannaoute@cniasaada.ma

TAMANAR

GROUPE FIKRI G. F. ASSURANCE ABDELKRIM

ABDELKRIM AMARIR
Avenue Mohammed V - Face Hotel de Ville - Tikiouine
Tél. : 05 24 78 84 55 - Fax : 05 24 78 84 52
Mobile : 06 62 53 45 47
amarir.a@fikriassurance.com

TAMELLALT

ASSURANCES TAMELLALET SARL

KHALIFA EL MANOUNI
30, lotissement El Bahja - Tamellalt
Tél. : 05 24 23 45 26 - Fax : 05 24 23 45 12
Mobile : 06 67 05 82 43
assurances.tamellat@cniasaada.ma

TANGER

ASSURANCES AFAILAL - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELILAH AFAILAL
Boulevard Moulay Ismail - Résidence Ousama - Bloc A - N°1
Tél. : 05 39 95 79 39 - Fax : 05 39 35 16 95
Mobile : 06 61 16 75 38
Assurances.Afailal@cniasaada.ma

ASSURANCES BOUMOUHSEN - AGENCE GÉNÉRALE

YOUSSEF BOUMOUHSEN
Résidence Hamza - Bureau N°3 - Boulevard Moulay Youssef
Tél. : 05 39 34 17 65 - Fax : 05 39 34 17 66
Mobile : 06 61 24 21 65
Assurances.Boumouhsen@cniasaada.ma

ASSURANCES CHAAT - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED CHAAT
Avenue Mahatmaghandi 26 - Étage 1 - Appartement N°6
(adresse de Correspondance)
Tél. : 05 39 94 52 08 - Fax : 05 39 94 52 40
Mobile : 06 52 43 75 47
assurances.Chaat@cniasaada.ma

ASSURANCES DU DETROIT - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED TAMSAMANI
8, place de France - B. P. 2089
Tél. : 05 39 93 28 31 / 05 39 93 46 98
Fax : 05 39 93 06 63 - Mobile : 06 61 14 97 86
Assurances.Detroit@cniasaada.ma

ASSURANCES EL KASRI - AGENCE GÉNÉRALE

MOUNIR EL KASRI
Lotissement Ennahda 11 - Avenue El Qods
Tél. : 05 39 95 98 99 - Fax : 05 39 95 98 99
Mobile : 06 61 72 78 36 / 06 65 28 04 07
Assurances.ElKasri@cniasaada.ma

ASSURANCES LAREDO - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMMED HOUAOUI
140, avenue Agadir (ex. Anfa)
Tél. : 05 39 93 30 03 - Fax : 05 39 93 29 99
Mobile : 06 68 85 03 81
Assurances.Laredo@cniasaada.ma

ASSURANCES MOURABET - AGENCE GÉNÉRALE

SANAA MOURABET

54, boulevard Pasteur - 1^{er} étage - N°29
Tél. : 05 39 33 41 77 - Fax : 05 39 33 42 00
Mobile : 06 61 40 01 71
Assurances.Mourabet@cniassaada.ma

AGENT VIVIER TANGER

RACHID TYBA

Benimakada - Lotissement Jirrari 3 - Lot N°1048
Tél. : 05 39 35 08 73 - Fax : 05 39 35 08 73
Mobile : 06 68 70 28 07
Assurances.Tanger@cniassaada.ma

CHAAIRI ASSURANCES SARL - AGENCE GÉNÉRALE

MOUNIA CHAAIRI

Avenue de la Résistance - Immeuble N°67 - N°3
Tél. : 05 24 61 28 53 - Fax : 05 39 34 31 91
Mobile : 06 61 10 57 08
Assurances.Chaairi@cniassaada.ma

CM ASSURANCE CONSEIL

MOHAMMED CHIKHI

Hay Almajd - Avenue Al Qods - N°123 - Aouama
Tél. : 05 39 35 24 20 - Fax : 05 39 35 24 20
Mobile : 06 20 09 44 37
assurances.chikhi@cniassaada.ma

TANTAN

ASSURANCES AL WATYA SARL - AGENCE GÉNÉRALE

SABAH KARMAOUI

Cité Annahda - Al watya - Tantan Plage
Tél. : 05 28 87 96 76 - Fax : 05 28 87 96 76
Mobile : 06 64 34 66 12 / 06 75 14 01 41
assurancesalwatya@hotmail.fr

ASSURANCES BENKHANFAR - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED BENKHANFAR

27, boulevard Ibn Sina - B. P. 103
Tél. : 05 28 87 79 38 - Fax : 05 28 76 60 75
Mobile : 06 62 19 21 76
Assurances.Benkhafar@cniassaada.ma

TAOUNATE

ASSURANCES EL BAKKOURI - AGENCE GÉNÉRALE

ADIL EL BAKKOURI

Boulevard Mohammed V
Tél. : 05 35 68 93 51 - Fax : 05 35 62 77 27
Mobile : 06 61 35 18 28
Assurances.ElBakkouri@cniassaada.ma

EL KHANCHOUI ASSURANCES SARL

NORA ELKHANCHOUI

Rue Saadienne
Tél. : 05 35 62 89 13 - Fax : 05 35 62 87 63
Mobile : 06 66 50 20 17
Assurances.ElKhanchoufi@cniassaada.ma

TAOURIRT

ASSURANCES FAGROUD - AGENCE GÉNÉRALE

LAHSENE FAGROUD

216, boulevard Moulay Abdellah - 1^{er} étage
Tél. : 05 36 67 99 72 - Fax : 05 36 67 97 54
Mobile : 06 61 23 79 25
Assurances.Fagroud@cniassaada.ma

TARGUIST

CVT TARGUIST

ABDELFETTAH NYOURI

128, avenue Moukaouama - Sidi Slimane
Tél. : 05 37 50 33 34 - Fax : 05 37 50 48 99
Mobile : 06 64 24 10 41
Agence.CVTTarguist@cniassaada.ma

TAROUDANT

PSP ASSURANCES SARL - AGENCE GÉNÉRALE

BOUCHRA DIMACHK

Route Ouled Aarafa - Quartier Mhaita
Tél. : 05 28 85 25 26 - Fax : 05 28 85 25 27
Mobile : 06 61 70 25 91
Assurances.Taroudant@cniassaada.ma

TAZA

ASSURANCES BENNANI - AGENCE GÉNÉRALE

HASSAN BENNANI

23, place de l'Indépendance
Tél. : 05 35 67 33 28 / 05 35 67 33 07
Fax : 05 35 67 07 63 - Mobile : 06 61 17 42 23
Assurances.Bennani@cniassaada.ma

ASSURANCES TOUZANI - AGENCE GÉNÉRALE

RACHAD TOUZANI

Immeuble Yaakoubia - Avenue Mohammed V - 1^{er} étage
Appartement N°1
Tél. : 05 35 67 39 40 - Fax : 05 35 67 25 05
Mobile : 06 61 33 81 49
Assurances.Touzani@cniassaada.ma

FRIOUATO ASSURANCE SARL

HASSAN BOUKARAI

Cité Al Mahatta - Boulevard Mohammed VI
Tél. : 05 35 28 24 20 - Fax : 05 35 28 21 11
Mobile : 06 69 16 64 84
Assurances.Friouatao@cniassaada.ma

TEMARA

AGENT VIVIER TEMARA MOULAY DRISS - AGENCE GÉNÉRALE

MUSTAPHA LAKHHAL

RC, boulevard Moulay Driss 1^{er} - Résidence Michelifer - N°2
Al Massira 1
Tél. : 05 37 60 33 85 - Fax : 05 37 60 33 84
Mobile : 06 68 09 72 81
assurances.temaramoulaydriss@cniassaada.ma

CVT SIDI YAHIA ZAER - AGENCE GÉNÉRALE

MAHMOUD LARBI

Route Ain Aouda - Sidi Yahia Zaer - Temara
Tél. : 05 37 61 91 90 - Fax : 05 37 61 95 35
Mobile : 06 68 71 92 88 / 06 64 15 70 37

CVT TEMARA AIN ATIQ - AGENCE GÉNÉRALE

BADREDDINE ARCHANE

Tiflet - km 2 - Route de Rabat
Tél. : 05 37 51 53 22 - Fax : 05 37 51 53 23
Mobile : 06 61 92 00 78
sanae.mar@gmail.com

AGENT VIVIER TEMARA

AMAL DAIMELLAH

Immeuble 6 - Magasin N°12 - Résidence Jardin
des Oudayas - Quartier Guich des Oudayas
Tél. : 05 37 60 41 60 - Fax : 05 37 60 41 60
Mobile : 06 61 21 22 91
Assurances.Temara@cniasaada.ma

ASSURANCES CHAHID SARL

AMAL DAIMELLAH

Immeuble 6 - Magasin N°12 - Résidence Jardin
des Oudayas - Quartier Guich des Oudayas
Tél. : 05 37 60 41 60 - Fax : 05 37 60 41 60
Mobile : 06 61 21 22 91
Assurances.Temara@cniasaada.ma

ASSURANCES TEMASSUR - AGENCE GÉNÉRALE

AMAR LAKHAL

Avenue Hassan II - Immeuble N°2 - Appartement N°3
Tél. : 05 37 64 18 41 - Fax : 05 37 64 01 49
Mobile : 06 63 44 19 17
Assurances.Temassur@cniasaada.ma

ASSURANCES YAMNA - AGENCE GÉNÉRALE

MOHAMED EL KENDOUDI

Lot N°9 - Lotissement Belkhir - Boulevard Hassan 1^{er}
Tél. : 05 37 61 31 34 - Fax : 05 37 61 24 04
Mobile : 06 61 34 95 50
Assurances.Yamna@cniasaada.ma

TEMSAMANE

AGENT VIVIER TEMSAMANE

MOULOUD AALILOU

Rue 1 - N°129 - Krona
Tél. : 05 36 40 61 40 - Fax : 05 36 40 65 77
Mobile : 06 61 95 70 14
assurances.tamsamane@cniasaada.ma

TÉTOUAN

ASSURANCES AMRAOUI - AGENCE GÉNÉRALE

ADEL AMRAOUI

8, avenue Khalid Ibn Oualid
Mobile : 06 60 71 80 56

ASSURANCES EL KASIMI - AGENCE GÉNÉRALE

MAOUHIB EL KASIMI

17, avenue Mohammed V - Appartement N°2
Tél. : 05 39 96 42 99 - Fax : 05 39 96 43 01
Mobile : 06 64 17 98 80 / 06 61 29 91 81
Assurances.ElKasimi@cniasaada.ma

ASSURANCES EL YACOUBI DU NORD

AGENCE GÉNÉRALE

HATIM BOUZALMAT

Avenue des F.A.R. - Résidence Ismailia - Bloc B - N°3
Tél. : 05 39 70 90 70 / 71 / 72 / 73 / 74 / 75
Fax : 05 39 70 90 90 - Mobile : 06 61 13 21 91
Assurances.ElYacoubiduNord@cniasaada.ma

ASSURANCES GUESSOUS ET BENET

AGENCE GÉNÉRALE

ZOUHAIR BOUANANI

8, rue Achra Mai
Tél. : 05 39 71 02 68 / 05 39 70 28 44
Fax : 05 39 71 02 69 - Mobile : 06 61 40 71 63
Assurances.GuessousetBenet@cniasaada.ma

ASSURANCES LHAMMANI - AGENCE GÉNÉRALE

MOUNIBA LHAMMANI

Avenue des F.A.R. - Immeuble N°223 - 1^{er} étage - N°2
Tél. : 05 39 99 73 49 - Fax : 05 39 99 73 54
Mobile : 06 61 92 52 89
Assurances.LHammani@cniasaada.ma

HALIA ASSURANCES SARL

AL MOUATASSIM AMAGHOUZ

175, avenue HASSAN II
Tél. : 05 39 70 02 07 - Fax : 05 39 97 02 08
Mobile : 06 66 13 49 37
Assurances.Halia@cniasaada.ma

TIFLET

ASSURANCES ZEMMOUR TIFLET

AGENCE GÉNÉRALE

ASMAA KHAMLICH

296, avenue Mohammed V
Tél. : 05 37 51 12 82 - Fax : 05 37 51 12 82
Mobile : 06 63 65 67 10
Assurances.ZemmourTiflet@cniasaada.ma

CVT TIFLET

HASSAN AYACH

Quartier Sidi Hadri - Route Beni Mellal - Souk Sebt
Tél. : 05 23 47 20 64 - Fax : 05 23 43 02 63
Mobile : 06 62 75 14 95
Agence.Tiflet@cniasaada.ma

TINGHIR

ASSURANCES IGHIR - AGENCE GÉNÉRALE

MOUNIR AABI

307, avenue Mohammed V
Tél. : 05 24 83 53 65 - Fax : 05 24 83 53 65
Mobile : 06 66 16 52 19
Assurances.Ighir@cniasaada.ma

ASSURANCES TINGHIR - AGENCE GÉNÉRALE

JAMAL HOUASSI

412, avenue Mohammed V

Tél. : 05 24 83 54 46 - Fax : 05 24 83 54 46

Mobile : 06 63 62 41 78

Assurances.Tinghir@cniassaada.ma

TINJDAD

TIMKIT ASSUR

MOHAMED LAISSAOUI

Tinjdad Centre

Tél. : 05 35 78 60 09 - Mobile : 06 15 31 74 02

medassurance02@gmail.com

TISSA

AGENT VIVIER TISSA

OMAR FELLAH

Hay Al Massira - Baladia Tissa

Tél. : 05 35 68 03 18 - Fax : 05 35 68 03 97

Mobile : 06 61 67 33 22

assurances.tissa@cniassaada.ma

TIZNIT

ASSURANCES AIT BAAMRANE - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELFATTAH EL KOURAICHI

21, lotissement Al Wahda - Cité El Youssoufia

Tél. : 05 28 60 22 55 - Fax : 05 28 60 22 44

Mobile : 06 68 59 66 74

Assurances.AitBaamrane@cniassaada.ma

ASSURANCES AZAGHAR - AGENCE GÉNÉRALE

SAID OUBOUDAUD

42, 1^{er} étage - Bloc "D" - Les Amicales des Fonctionnaires

Tél. : 05 28 60 23 44 - Fax : 05 28 60 24 39

Mobile : 06 61 36 95 04

Assurances.Azaghar@cniassaada.ma

YOUSOUFIA

ASSURANCES EDDAMAN - AGENCE GÉNÉRALE

MAJDOULINE EL GOUH

Lot N°83 - ERAC - Hay Hassani - N°1

Tél. : 05 24 66 03 33 - Fax : 05 24 66 03 33

Mobile : 06 13 01 75 88

Assurances.Eddaman@cniassaada.ma

ZAGORA

ASSURANCES ZAGORA - AGENCE GÉNÉRALE

ABDELKADER BOUNAR

65, Hay Moussala - 45 900 Zagora

Tél. : 05 24 84 79 41 - Fax : 05 24 84 79 44

Mobile : 06 68 59 25 49

Assurances.Zagora@cniassaada.ma

ZAIO

AGENT VIVIER ZAIO

TARIK EL ATTABI

Boulevard Dakhla - N°2 - Hay Pam

Tél. : 05 36 33 92 58 - Fax : 05 36 33 92 58

Mobile : 06 73 16 25 16

assurances.zaio@cniassaada.ma

ZEGHANGHANE

AGENT VIVIER ZEGHANGHANE

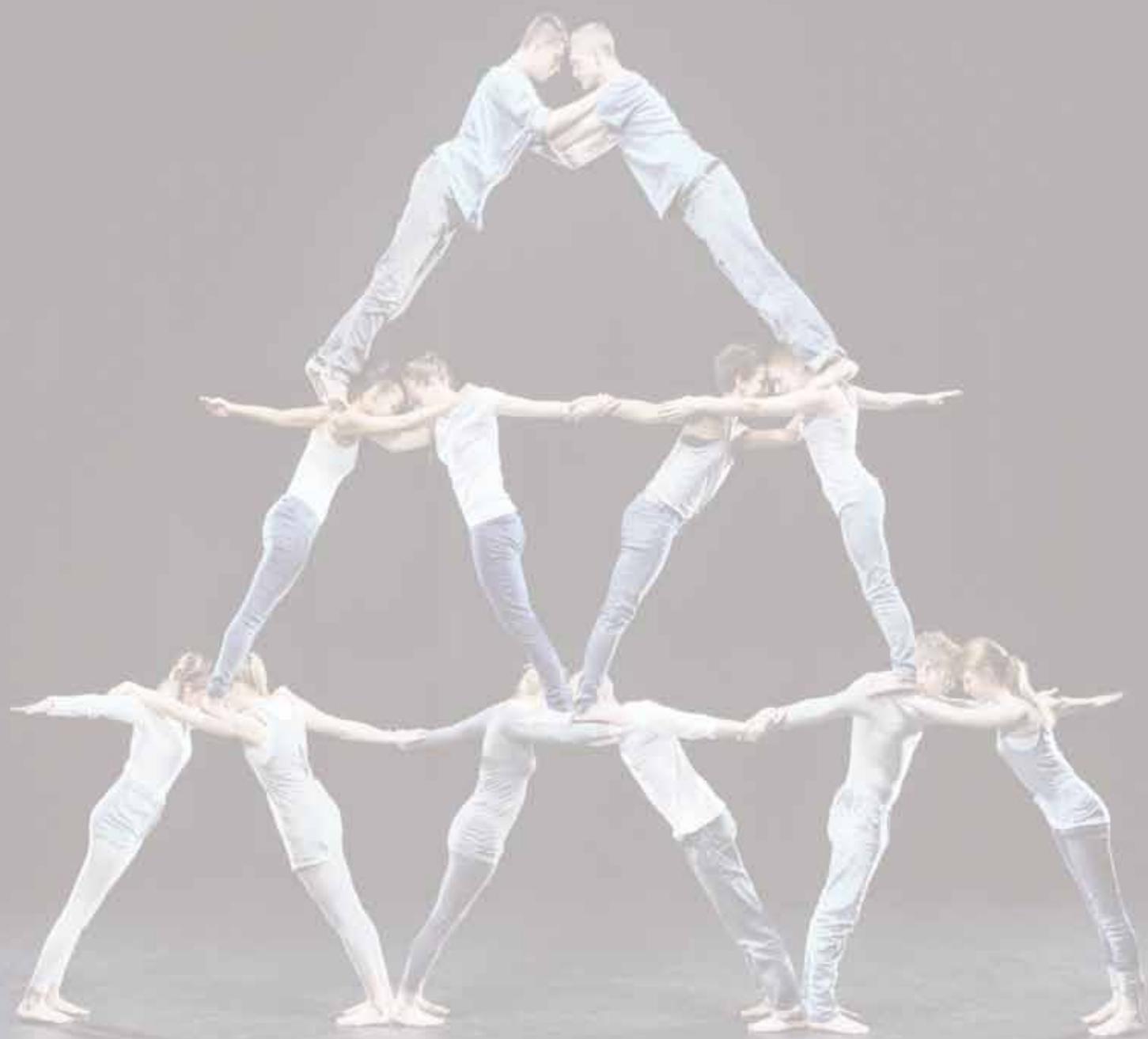
OMAR KADIRI

Jaadar Centre - Route Principale

Tél. : 05 36 35 19 59 - Fax : 05 36 35 19 59

Mobile : 06 67 07 15 35

Assurances.zeghanghane@cniassaada.ma



CNIA SAADA Assurance

216, boulevard Mohamed Zerktouni
20 060 - Quartier Gautier - Casablanca - Maroc
Téléphone : +(212) (0) 522 47 40 40
Télécopie : +(212) (0) 522 20 60 81
www.cniasaada.ma
www.facebook.com/cniasaadaassurance



CNIA SAADA
Assurance